



1



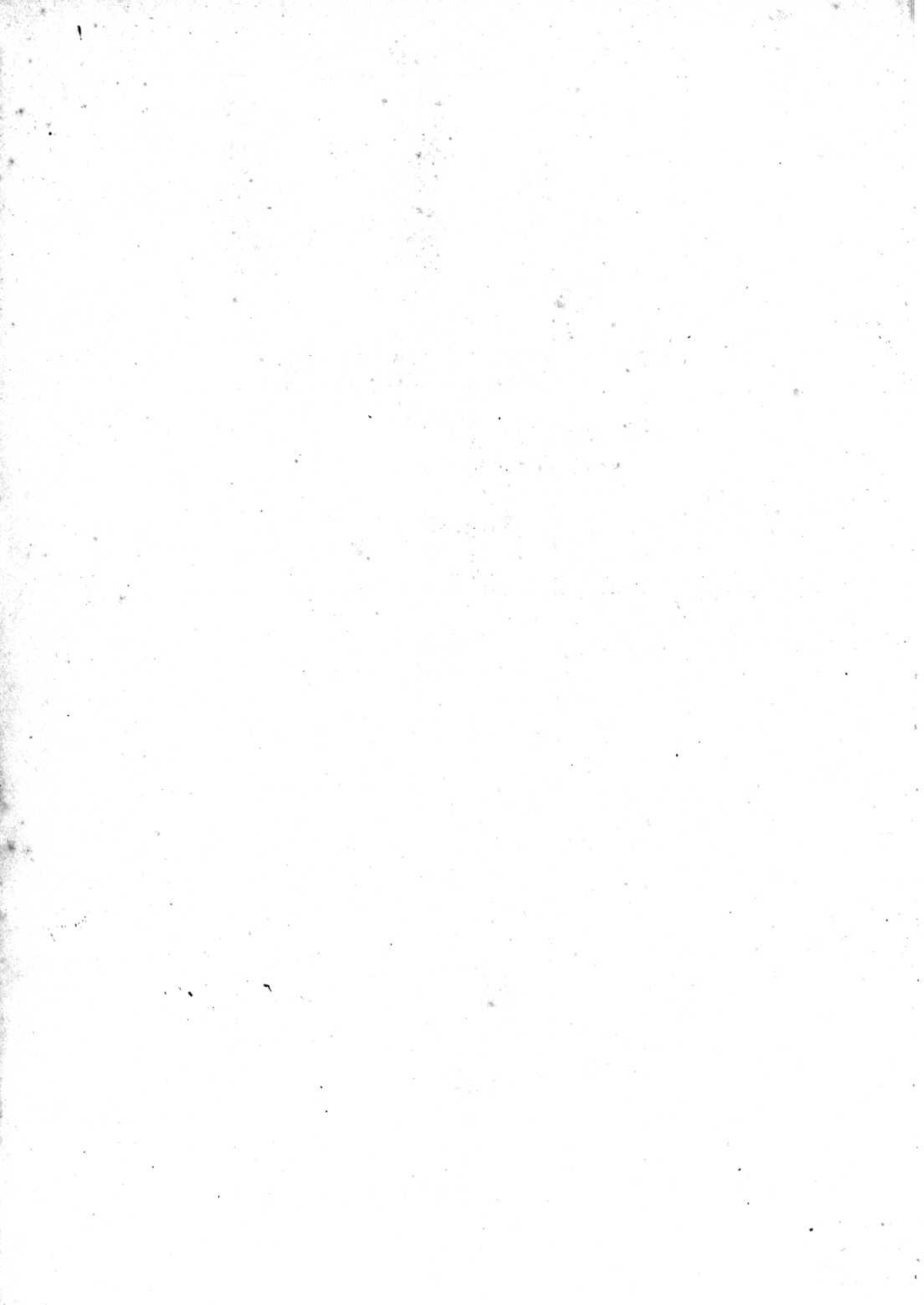
REGISTRE DES MARIAGES

A

CÉLÉBRÉS

de l'arrondissement d'état civil de *Grancy*





N° ICollet-Magnenet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Approuvé les mots "et Vaullion"
après le mot Baulmes à la fin
de la quinzième ligne de cette
inscription.

Grancy le 11 Février 1876

L'Officier de l'état civil
F. Devantay

Aujourd'hui vingt Février mil huit cent

soixante-seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Louis Collet, agriculteur,de Baulmes domicilié à Cottensfils de Louis Emmanuel et de Marie Louis RaymondCélibatairené à Cottens le dix-neuf février mil huit cent soixante-seize
et2. Jenny Louise Magnenetde Vaullion domiciliée à Vaullionfille de Gabriel et de Jeanette RaymondCélibatairenée à Vaullion le treize novembre mil huit cent cinquante-troisLes publications ont eu lieu à Cottens le dix Janvier et à Baulmes ledix-neuf Janvier mil huit cent soixante-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis ColletLouise Magnenet

des témoins :

Jacques Devantay à GrancyJules Dottrens à Grancy

L'officier de l'état civil :

F. Devantay

Papiers présentés :

Certificats de publication à Cottensà Baulmes et à VaullionLe mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil deCommuniq. aux Officiers de l'état civil
de Baulmes et de Vaullion

N° 2

Golay-Moret

Aujourd'hui trente Juin mil huit cent
soixante-seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Golay Edouard Emil Pharmacien

Lieu d'origine et de domicile :

de l'Abbaye domicilié à Pampigny

Noms des parents :

fils de Honoré Louis et de Rose Julie Henriette veuve Meylan

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Montrichet le deux Décembre mil huit cent quarante quatre
et

Nom et profession de l'épouse :

2. Moret Jeanette Charlotte

Lieu d'origine et de domicile :

de Clarmont domiciliée à Clarmont

Noms des parents :

fille de Marc Louis et de Jeanne Louise veuve Monthon

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Clarmont le cinq Juillet mil huit cent quarante-neuf

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Pampigny le premier Juin à Clarmont le deux
Jun et à l'Abbaye le trois Juin mil huit cent soixante-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Edouard GolayCharlotte Jeanette Moret

des témoins :

Jean Baptiste de ClarmontJules Cottrens Gagny

L'officier de l'état civil :

J. Devantay

Papiers présentés :

Autorisation de l'état civil de Pampigny)
Certificats de publication, à Pampigny)
à Clarmont et à l'Abbaye.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Pampigny, Collombier
et de l'Abbaye

N° 3

Manigley-Challet

Aujourd'hui cinq Septembre mil huit centsoixante-seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Manigley Constant Henri Tonnellier

Lieu d'origine et de domicile :

de Chatillens domicilié à Cossonges

Noms des parents :

fils de Jules Samuel Henri et de Louise Françoise Julienne Schaffel
Célibataire

Etat civil :

Date de la naissance :

né à Aclens le vingt-un Mai mil huit cent quarante-cinq

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Challet Anne Rosine Jenny Frédérique

Lieu d'origine et de domicile :

de Cottens domiciliée à Cottens

Noms des parents :

fille de Jean Louis Challet et de Anne Marie née Walther
Célibataire

Etat civil :

Date de la naissance :

née à Cottens le dix-huit Janvier mil huit cent cinquante-deux

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Cottens le neuf et à Cossonges et à
Chatillens le douze de mil huit cent soixante-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Constant Manigley
Jenny Challet

des témoins :

J^m Bernard Cossonges
Challet Béla Cottens

L'officier de l'état civil :

F^{no} Dumont

Papiers présentés :

Autorisation de l'état civil de Cossonges
Certificats de publication à Cossonges
et à Chatillens

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Cren et Cossonges

N° 4
Cochet-Bélaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Septembre mil huit cent
soixante-seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Cochet Henri Louis agriculteur
de Apples domicilié à Apples
fils de Jacques Henri François et de Jeanne Louise née Monthoux
Célibataire
né à Apples le vingt Mars mil huit cent quarante-un

et

2. Bélaz Françoise Charlotte
de Mont la ville domiciliée à Grancy
fille de Jean Louis et de Louise Jacqueline née Fleux
Célibataire
née à Grancy le vingt Octobre mil huit cent quarante-un

Les publications ont eu lieu à Grancy le vingt huit, à Apples et
à Mont la ville le seize Août. Mil huit cent soixante-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Louis Cochet
Charlotte Bélaz

des témoins :

Fleux à Grancy
à Grancy

L'officier de l'état civil :

F. Devantay

Papiers présentés :

Autorisation de l'officier de l'état civil
d'Apples, certificats de publication
à Apples, Mont la ville et Grancy

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Apples et l'Isle

Registre des mariages A.

N° 5

Debluc-Vermeil

Aujourd'hui vingt-sept septembre mil huit cent
soixante-seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Debluc Jean Marc Jules Agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Fourmes domicilié à Chavannes de Bogis

Noms des parents :

fils de Olivier Debluc et de Jeanne Renée Dancet

Etat civil :

Veuve de Louise Pauline Stuckert leur Diables mil huit cent septante-cinq

Date de la naissance :

né le dix-neuf février mil huit cent quatorze

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Vermeil Pauline Fanny

Lieu d'origine et de domicile :

de Aubonne domiciliée à Cossonay

Noms des parents :

fille de Anselme Antoine Vermeil de Marquerite Pauline Antoinette Collioud

Etat civil :

Pélibataire

Date de la naissance :

née à Brassus le dix-huit avril mil huit cent trente-neuf

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Cossonay le deux septembre à Fourmes
le cinq à Chavannes de Bogis et à Aubonne le neuf septembre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Debluc
Pauline Vermeil

des témoins :

Jean Archinard
Collioud

L'officier de l'état civil :

F. Durantay

Papiers présentés :

Circonscription de l'officier de l'état civil de Cossonay
Certificats de publication à Cossonay
à Fourmes à Chavannes de Bogis et à
Aubonne.

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Cossonay, Coppet, Aubonne
et Cossonay.

N° 6

Tapy-Messay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Novembre mil huit cent

soixante-seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Tapy Marc Henri, agriculteur

de Sévery domicilié à Sévery

fils de Jean Pierre et de Anne Françoise née Zimmermann

Veuf de Marianne Tapy née Sordet, née le quatorze Avril mil huit cent soixante-seize

né à Sévery le huit Mars mil huit cent trente-quatre

et

2. Messay Fanny Judith Louise Pauline née Siclin

de L'Isle domiciliée à Yverdon

fille de Pierre Siclin et de Rose Jeannette née Collot

Veuve de Louis Henri Messay, des le onze Avril mil huit cent soixante-un

née à Orbe le quatre juillet mil huit cent vingt-sept

Les publications ont eu lieu à Sévery et à L'Isle le sept Octobre et à

Yverdon le huit Octobre mil huit cent soixante-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Marc Henri Tapy
Fanny Messay Siclin

des témoins :

Michelus Jorgi Lussame
St. Paillard Grancy.

L'officier de l'état civil :

J. Rommey

Papiers présentés :

Certificats de publication
des officiers de l'état civil de L'Isle
et Yverdon

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

L'Isle et Yverdon

Val 14. 2. 7876

Le préfet H. Jarry

Registre des mariages A.

N° 7
Cart-Pittet

Aujourd'hui vingt-neuf décembre mil huit cent
soixante-seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Cart Jules Henri Frédéric, Agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Sévry et du Dieu domicilié à Sévry

Noms des parents :

fils de Jules Henri Samuel et de Louise Jenny née Zimmermann

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Sévry le huit février mil huit cent cinquante quatre

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Pittet Léa Constante

Lieu d'origine et de domicile :

de Pampigny domiciliée à Pampigny

Noms des parents :

filles de François Henri Ranciel et de Louise Charlotte Jenny née Rochat

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Pampigny le vingt-un juin mil huit cent cinquante cinq

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Pampigny le vingt quatre à Sévry le vingt cinq et au Dieu le vingt six décembre mil huit cent soixante-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Cart
Constante Pittet

des témoins :

Paul Pittet Pampigny
Maurice Pampigny
M^{rs} Paillard Gradicy

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Certificats de publication
à Pampigny, à Sévry
et au Dieu

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Pampigny et du Dieu

Aujourd'hui trente un décembre mil huit cent soixante six, au soir, le présent registre, bien que non rempli, est clos en vertu de la loi décernée par le Grand Conseil du Canton de Vaud, le huit novembre mil huit cent soixante cinq, en exécution de la loi fédérale du vingt quatre décembre mil huit cent soixante quatre, sur la tenue des registres de l'état civil, par moi, soussigné, officier de l'état civil de l'arrondissement de Kranzy.

F. Dumontay Officier de l'état civil

N° 1.

Curchod-Pelichet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept avril mil huit centSeptante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Curchod Constant Frédéric agriculteurde Dommartin domicilié à Saint-Venysrien-Grancyfils de Jean Louis Curchod et de Marie Louise née Devantaylibertairené à Saint-Venys le sept avril mil huit cent quarante-six

et

2. Pelichet Charlotte Louise Jennyde Vullierens domiciliée à Vullierensfille de Jean Louis Henri Pelichet et de Marie Albertine née Duperronlibertairenée à Vullierens le sept avril mil huit cent quarante-troisLes publications ont eu lieu à Grancy le quinze et Vullierens le dix-sept
et à Dommartin le dix-huit Mars mil huit cent Septante-septAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Constant Fred. Curchod
Jenny Pelichet

des témoins :

François Charles Pelichet
M^r Paillard

L'officier de l'état civil :

F^r Devantay

Papiers présentés :

Certificats de publication des
officiers de l'état civil de Collombier
et de Dommartin

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Bottens et de Collombier

Registre des mariages A.

N° 2
Schoppet & Pélard

Aujourd'hui quinze Juin mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Schoppet Charles Louis Agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Lapraz et de Lauenen (Bern) domicilié à Cottens

Noms des parents :

fils de Jean Louis Samuel Schoppet et de Jenni née Pélard sa femme

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Fexy le vingt-neuf Décembre mil huit cent cinquante-cinq

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Pélard Marie Louise

Lieu d'origine et de domicile :

de Montcherand domiciliée à Cottens

Noms des parents :

fille de Pierre François Pélard et de Catherine née Ruch

Etat civil :

Célibataire, fille mineure autorisée par sa mère

Date de la naissance :

née à Chevilly le quatre Décembre mil huit cent cinquante-huit

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Cottens le quinze à Lapraz le dix huit à
Montcherand le dix-neuf et à Lauenen le vingt un Mai mil huit cent septante-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Schoppet
Louise Pélard

des témoins :

Edouard Schoppet
Jacob Küller

L'officier de l'état civil :

J. Devantay

Papiers présentés :

Certificats de publication des
officiers de l'état civil de Romainmotier
de Lauenen et de Orbe

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Romainmotier de Lauenen
et d'Orbe

N° 3

Robert-Krieg

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui diez Etout mil huit centseptante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1. Robert Jean Henri Louis, agriculteur
de Séverny et du Locle, seuchâtel, domicilié à Séverny
fils de Jean David Marc Louis et de Jeanne Rosalie née Krieg
Célibatairené à Séverny le vingt deux Octobre mil huit cent quarante deux
et2. Krieg Marie Susanne Mathilde
de Honolfsingen Canton de Berne domiciliée à Séverny
fille de Nicolas Louis Jacques et de Louise Marguerite née Papay
Célibatairenée à Séverny le huit Mars mil huit cent cinquante quatreLes publications ont eu lieu à Séverny le vingt neuf Juin, à Honolfsingen le
quatre et au Locle le douze Juillet mil huit cent septante septAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

L. Robert
Mathilde Krieg

des témoins :

H. Robert
Chs. L. Guyas

L'officier de l'état civil :

F. Devantay

Papiers présentés :

Certificats de publication
à Séverny au Locle et à
Honolfsingen (Berne)

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Münsingen et du Locle

N° 4

Krieg - Rochat

Aujourd'hui dix Août mil huit cent

septante-sept, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Krieg Louis Henri Agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Konolfingen, Canton de Berne, domicilié à Sivry

Noms des parents :

fils de Nicolas Louis Jacques, et de Louise Marguerite nee Rappaz

Etat civil :

Célibataire,

Date de la naissance :

né à Sivry, le huit Juin mil huit cent cinquante six

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Rochat Aline Charlotte,

Lieu d'origine et de domicile :

de Mauraz l'Abbaye et Chavannes le Veyron domiciliée à Mauraz

Noms des parents :

fille de David Samuel et de Rose Henriette nee Pittet

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Mauraz le vingt-neuf Février mil huit cent cinquante six

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Mauraz le un Juillet, à Sivry et à Chavannes le Veyron
le deux à l'Abbaye le sept et à Konolfingen le quatre Juillet mil huit cent septante sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

L. H. Krieg
Aline Rochat

des témoins :

Ch. L. Cuyas
Frédéric Desfontay

L'officier de l'état civil :

F. Desfontay

Papiers présentés :

Certificats de publication, à Mauraz,
Chavannes-le-Veyron, à Sivry et à
l'Abbaye et à Konolfingen (Berne)

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Münsingen, de Pampigny
et de l'Abbaye

N^o 5
Juvet-Rosset

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Novembre mil huit cent

soixante-dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, comparu :

1. Juvet Emile François, agriculteur de La Sarray et de Orny domicilié à Cossonay fils de Jacques François et de Marie née Collet Célibataire

né à Bouhera province de Constantinople de vingt-trois ans mil huit cent cinquante et

2. Rosset Louise cuisinière de Bougy Villars domiciliée à Genève fille de Marc François et de Françoise née Favet Célibataire mineure et autorisée

née à Aubonne le trois Novembre mil huit cent cinquante-huit

Les publications ont eu lieu à Cossonay et à Genève le dix-huit La Sarray et Orny le dix-neuf et à Bougy Villars le vingt-trois Septembre mil huit cent soixante-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Juvet
Louise Rosset

des témoins :

Justin Gleyre
Louis Borgeau

L'officier de l'état civil :

J. Devantay

Papiers présentés :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Cossonay, certificats de publication en Cossonay, à Aubonne, à La Sarray Orny et à Genève

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Cossonay, La Sarray Aubonne et de Genève

Aujourd'hui trente-un Novembre mil huit cent soixante-dix-sept, à onze heures du soir, le présent Registre est clos, et certifié conforme à l'original double, suivant l'article 2 de la loi fédérale du 24 Décembre 1874, par moi sousigné l'officier de l'état civil de l'arrondissement de Grancy
L'officier de l'état civil J. Devantay

Par jugement du Tribunal civil du District de Cossonay rendu le 13 Mai 1884, le mariage ci-dessus a été dissous par la divorce et prononcé contra l'époux en vertu de l'article 46. de la loi fédérale du 24 Décembre 1874 sur l'état civil et le mariage. Inscrit par ordre du Département de Justice et Police en date du 28 juillet 1884. Grancy le 8 Août 1884 L'officier de l'état civil J. Devantay

Au le 17 Janvier 1878 par le Préfet G. d'Espérance

Registre des mariages A.

N° 1

Culler & Challet

Aujourd'hui vingt-cinq juin mil huit cent
soixante-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Culler Jacob Saitier

Lieu d'origine et de domicile :

de Lweisimmen Canton de Berne domicilié à Cottens

Noms des parents :

fils de Jean Culler et de Marie Wirren

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Lweisimmen le cinq avril mil huit cent quarante-neuf

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Challet Henriette Louise

Lieu d'origine et de domicile :

de Cottens domiciliée à Cottens

Noms des parents :

fille de Louis Henri Challet et de Jeanne Françoise Albertine née Fling

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Cottens le sept juin mil huit cent cinquante-cinq

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Cottens le premier juin et à Lweisimmen
le trois juin mil huit soixante-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jacob Culler
Louise Challet

des témoins :

Jules Tuben Do a Noe
A Decollogny a Cottens

L'officier de l'état civil :

J. Devantay

Papiers présentés :

Certificats de publication
à Cottens et à Lweisimmen

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Lweisimmen

N° 2.

Besson & Krieg

Aujourd'hui Quze Octobre mil huit cent

soixante dix huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Besson Charles Jules agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Chapelles et d'Éclépens domicilié à Éclépens

Noms des parents :

fils de Jean Louis et de Suzanne Marie née Perrotin

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Éclépens le vingt sept vingt sept mil huit cent quarante

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Krieg Louise Fanny sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Konolzingen (Berne) domiciliée à Sévery

Noms des parents :

fille de Nicolas Louis Jacques et de Louise Marguerite née Rappaz

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Sévery le dix février mil huit cent cinquante deux

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sévery le huit à Konolzingen le neuf à Éclépens et à Chapelles le quze oct mil huit cent soixante dix huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Jules Besson
Fanny Krieg

des témoins :

A. Robert Sévery
H. Krieg Sévery

L'officier de l'état civil :

F. Decourty

Papiers présentés :

Autorisation de l'officier de l'état civil
de La Sarraz, certificats de publication
à Éclépens, à Chapelles, à Sévery
et à Konolzingen

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
La Sarraz, de St-Lierges
et de Munsingen

Approuvé
le mot vingt
qui doit être
placé entre le
mot h. & le mot
neuf à la fin de
chaque de cette
description
Officier de l'état civil
F. Decourty

Aujourd'hui vingt sept sept sept mil huit cent quarante deux à six heures du soir, le présent Registre est clos et certifié conforme à l'interdiction double d'après l'article 2 de la loi fédérale du 24 novembre 1894, par moi soussigné officier de l'état civil de l'arrondissement de Grand.
Officier de l'état civil
F. Decourty

16.10.1894
le 17.10.1894
le 18.10.1894

Registre des mariages A.

N° 1

Schopper et Lavanchy

Aujourd'hui quatre Avril mil huit cent cinquante-dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Schopper Louis Edouard Agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Laprax et de Lauenen (Bernes) domicilié à Cottens

Noms des parents :

fils de Jean Louis Samuel Schopper et de Jenny Hedard, sa femme

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à La Sarraz le vingt-cinq Septembre mil huit cent cinquante-deux et

Nom et profession de l'épouse :

2. Lavanchy Louisa sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Lutry, Montpreveyres et Riez domiciliée à Sévrey

Noms des parents :

fille de François Louis Daniel Lavanchy et de Julie Corpelet, sa femme

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Sévrey le vingt-deux Septembre mil huit cent cinquante-quatre

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Cottens et Sévrey le six, à Lutry, Riez et Laprax le huit, à Montpreveyres le neuf et à Lauenen, Bernes, le dix Février mil huit cent cinquante-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ed. Schopper
Louisa Lavanchy

des témoins :

Ed. Schopper Cottens
R. Demard Granou

L'officier de l'état civil :

F. Perantony

Papiers présentés :

certificats de publication
à Cottens, à Sévrey, à Laprax,
à Lauenen Bernes, à Lutry, Montpreveyres,
et Riez.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lutry, Cully, Corcelles,
Remainmotière et Lauenen Bernes

N° 2

Schopper et Challet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Novembre mil huit cent soixante dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Schopper Jules Henri Orlès agriculteur de Lauenen (Borne) domicilié à Pottens fils de Rodolphe Schopper et de Rose Marie née Germond célibataire

né à Pottens le quatre Juillet mil huit cent cinquante neuf

et

2. Challet Jenny Louise sans profession de Pottens domiciliée à Pottens

filles de Louis Henri Challet et de Jeanne Françoise Albertine née Krüger célibataire

née à Pottens le dix-neuf Septembre mil huit cent cinquante trois

Les publications ont eu lieu à Pottens le vingt-huit Octobre et à Lauenen le premier Novembre mil huit cent soixante dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Schopper Jenny Challet

des témoins :

E. Schopper Pottens Jacob Keller Pottens

L'officier de l'état civil :

F. Roussier

Papiers présentés :

Certificats de publication à Pottens et à Lauenen (Borne)

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lauenen

Aujourd'hui dix-huit Novembre mil huit cent soixante dix-neuf à dix heures du soir le présent Registre est clos et rectifié conformément à l'article double, de l'article 2 de la loi fédérale du 24 Décembre 1874 par moi, sous signature officielle de l'officier de l'état civil de Lauenen

F. Roussier

Le 19^e Décembre 1879 Le Prêtre L. Meyer

Registre des mariages A.

N° 1
Meyer & Dessouslavy

Aujourd'hui vingt Juillet mil huit cent
quatre vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Meyer Hans, Commis négociant

Lieu d'origine et de domicile :

de Schleitheim (Schaffhouse) domicilié à Cossouay

Noms des parents :

fils de Hans Meyer et de Anna Heusi

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Schleitheim le neuf Octobre mil huit cent cinquante six

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Dessouslavy Lucie Emma sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Femin (Auchâtel) domiciliée à Grancy

Noms des parents :

fille de Edouard Dessouslavy et de Suzanne Louise Françoise née Schopfer

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Gollien le vingt quatre Mai mil huit cent cinquante trois

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Grancy le trente Juin, à Cossouay le premier,
à Schleitheim et à Femin le deux Juillet, mil huit cent quatre vingt

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Hans Meyer
Emma Dessouslavy

des témoins :

Martin Haidy Appel
Ab. Magnenet à Rullierens

L'officier de l'état civil :

F. Demanday

Papiers présentés :

Autorisation de l'officier de l'état civil
de Cossouay, certificats de publication
à Grancy, à Cossouay, à Schleitheim
et à Femin

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Cossouay de Schleitheim
et de Femin

no 2.
Devantay & Dumauthiez

Aujourd'hui *vingt deux* mil huit cent
quatre vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. *Devantay Edmond Charles, Agriculteur*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Grancy* domicilié à *Grancy*

Noms des parents :

fils de *Georges Louis Samuel Devantay* et de *Henriette née Mottaz*

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à *Grancy* le *vingt deux* *février* mil huit cent *cinquante deux*
 et

Nom et profession de l'épouse :

2. *Dumauthiez Sophie Marie Augustine, Couturière*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Cuarnens* domiciliée à *Cuarnens*

Noms des parents :

fille de *Gabriel Dumauthiez* et de *Jeanne Ysanne née Delacroix*

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à *Cuarnens* le *quatorze* *Mai* mil huit cent *cinquante huit*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Grancy le vingt dix* et à *Cuarnens le*
vingt sept *Juillet* mil huit cent *quatre vingt*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Edmond Devantay
Augustine Dumauthiez

des témoins :

Auguste Carl Orbe
Emile Monnet Grancy

L'officier de l'état civil :

J^e Devantay

Papiers présentés :

Certificats de publication
à Grancy et à Cuarnens

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

L'Isle

N° 3.

Devantay & Cherpillot

Aujourd'hui vingt-six Novembre mil huit cent
quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Devantay Frédéric Victor agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Grancy domicilié à Grancy

Noms des parents :

fils de Georges Louis Samuel Devantay et de Henriette née Mottet

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Grancy le sept Mai mil huit cent cinquante

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Cherpillot Lydie sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Vucherens domiciliée à Lausanne

Noms des parents :

fille de Jacques Abram Cherpillot et de Jeanne Marguerite veuve Cherpillot

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Brenles le quinze Août mil huit cent quarante-neuf

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Grancy le neuf à Vucherens le dix et à
Lausanne le quatorze deux mil huit cent quatre-vingt

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Frédéric Devantay
Lydie Cherpillot

des témoins :

Jean Et. Votta Lausanne
Armand Devantay Grancy

L'officier de l'état civil :

F. Devantay

Papiers présentés :

Certificats de publication à
Grancy, à Vucherens et
à Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Moudon et de Lausanne

N° 4

Bélar & Koffer

Aujourd'hui *vingt-un Décembre* mil huit cent *quatre-vingt* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. *Bélar Charles Louis* *agriculteur*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Mont-la-Ville* domicilié à *Grancy*

Noms des parents :

fils de *Jean Louis* et de *Louise Jacqueline née Rena*

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à *Grancy* le *vingt-un Mai* mil huit cent *quarante-trois*

et

Nom et profession de l'épouse :

2. *Koffer Lina Fanny Julie*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Balmoes (Bern)* domiciliée à *La Sarraz*

Noms des parents :

fille de *Jean Henri Louis Alexandre* et de *Marie Louise née Juret*

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à *Bois-de-Fey, près La Sarraz* le *quatre Décembre* mil huit cent *quarante-sept*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Mont-la-Ville* et à *Grancy* le *vingt*, à *La Sarraz* et à *Balmoes* le *vingt-un Octobre* mil huit cent *quatre-vingt*

Vu le 18 Mars 1881

L. Fuchs
J. Meyer

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Bélar
Fanny Koffer

des témoins :

Alex Koffer *La Sarraz*
Henry Koffer *La Sarraz*

L'officier de l'état civil :

J. Devantay

Papiers présentés :

Certificats de publication à Grancy
à Mont-la-Ville à La Sarraz
et à Balmoes

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
St. Isid. de La Sarraz
et de Legenstorf (Bern)

Par jugement du Tribunal Civil du District de Cossigny rendu le trois juin mil huit cent quatre-vingt quatre, le mariage ci-dessus a été dissous par le divorce et prononcé contre l'épouse en vertu de l'Article 46 lettre b. de la loi fédérale du 24 Décembre 1874 sur l'état civil et le mariage. Inscrit par ordre du Département de Justice et Police à Grancy le 3 juillet 1884.

L'officier de l'état civil
J. Devantay

Aujourd'hui *vingt-un* Décembre mil huit cent *huitante* à six heures du soir le présent Registre est clos et certifié conforme à l'original double, suivant l'Article 2 de la loi fédérale du 24 Décembre 1874, par moi, sous-signé Officier de l'état civil de l'arrondissement de Grancy.
L'officier de l'état civil *J. Devantay*

Registre des mariages A.

N° 1.
Kuffer & Challet

Aujourd'hui mixe Avril mil huit cent
huitante un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Kuffer Charles Juste Muraisier

Lieu d'origine et de domicile :

de Auet (Berne) domicilié à Genolliez

Noms des parents :

fils de Jean Marc Jules et de Hélène Cécile née Vichard femme

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Genolliez le seize Février mil huit cent cinquante trois
et

Nom et profession de l'épouse :

2. Challet Marie Louise Femme de chambre

Lieu d'origine et de domicile :

de Cottens domiciliée à Cottens

Noms des parents :

fille de Louis Challet et de François Jenny née Chapallaz

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Cottens le seize Avril mil huit cent cinquante six

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Cottens le vingt-trois, à Genolliez et à
Auet (Berne) le vingt-six Février mil huit cent huitante un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Kuffer
Marie Challet

des témoins :

Henri Paillard
Fernand Dextray

L'officier de l'état civil :

F. Dextray

Papiers présentés :

Autorisation de l'officier de l'état civil
de Bequins, certificats de publication
à Genolliez, à Auet et à Cottens

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Bequins et de Auet

N° 2
Meylan André

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Trois Septembre mil huit cent
quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Meylan Louis Henri Agriculteur
de Chenit (Vallée de Joux) domicilié à Sèverin
fils de Jacques Louis Meylan et de Louis Françoise Henriette née Rochat
Etat civil : Célibataire
né à Diatre le vingt huit juillet mil huit cent quarante huit

et
2. André Henriette Marie Agriculteur
de Yens domiciliée à Yens
fille de Jean Jacques André et de Suzanne Louise née Pillet
Etat civil : Célibataire
née à Yens le sept Avril mil huit cent quarante neuf

Les publications ont eu lieu à Sèverin et à Yens le onze au Brassus et au
Sautier le treize de ce mil huit cent quatre-vingt-un,

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis H. Meylan
Marie André

des témoins :

Alfred Meylan Vava
Marie Bérignon Yens

L'officier de l'état civil :

F. Devantay

Papiers présentés :

Certificats de publication à Sèverin
à Yens au Sautier et au
Brassus

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Villars-sous-Yens, du Sautier
et du Brassus

N° 11 Janvier 1882.
[Signature]



Aujourd'hui trente-un Décembre mil huit cent quatre-vingt-un, le présent registre est clos et
certifié conforme à l'autre double suivant l'article 2 de la loi fédérale du 24 Décembre 1874 par moi soussigné
l'officier de l'état civil de l'arrondissement de Yverdon, F. Devantay
Un double a été remis le douze Janvier mil huit cent quatre-vingt-deux à l'autorité
cantonale, en exécution de l'article 2 de la loi. — L'officier de l'état civil de
Yverdon le 12 Janvier 1882. F. Devantay

N° 1.

Desponds & Bettens

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *huit Septembre* mil huit cent
quatre-vingt-deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. *Desponds Ulysse Henri*, instituteur,
de *Lussey et de Versoix Genève*, domicilié à *Chavannes-le-Veyron*
fils de *Marc François Louis* et de *Marie Jenny née David*
Célibataire

né à *Lussey* le *onze Mai mil huit cent cinquante-neuf*
et

2. *Bettens Cécile*
de *Chavannes-le-Veyron*, domiciliée à *Chavannes-le-Veyron*
fille de *Charles Benjamin* et de *Jeanne Susette née Chapuis*
Célibataire

née à *Chavannes-le-Veyron* le *huit Août mil huit cent soixante-dun*

Les publications ont eu lieu à *Chavannes-le-Veyron* le *quinze*, à *Versoix*
le *dix-sept* et à *Lussey* le *dix huit* mil huit cent *quatre-vingt-deux*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

U. H. Desponds
Cécile Desponds

des témoins :

Henri Peillard Graney
P. Dubois Graney

L'officier de l'état civil :

F. Arvanthey

Papiers présentés :

1° *La promesse de mariage écrite*
2° *Les certificats de publication de*
La Sarraz et de Versoix

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Versoix et de La Sarraz

N° 2.

Monnet & David
née Françoise

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-un Octobre* mil huit cent

quatre-vingt-deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. *Monnet Francis* *agriculteur*de *Grancy* domicilié à *Grancy*fils de *David Monnet décédé* et de *Jeanne née Jurel décédée**veuf de Marie née Baudot, des le vingt-vingt Février mil huit cent quatre-vingt-deux*né à *Columbiac, Vichâtel* le *dix-neuf septembre mil huit cent vingt-vingt*

et

2. *David Françoise Marguerite née Françoise*de *Chavannes-sur-Loire* domiciliée à *Saint-Denis-Grancy*fille de *David Vincent Françoise décédé* et de *Marie Françoise née Duret décédée**veuve de Jean-François David, des le huit décembre mil huit cent soixante-huit*née à *Clarens sur le Châtelard* le *trois décembre mil huit cent vingt-cinq*,

Les publications ont eu lieu à *Grancy et à Chavannes-sur-Loire* le
quatorze Octobre de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

François Monnet
Françoise Monnet

des témoins :

Charles Monnet Grancy
Marie David Grancy

L'officier de l'état civil :

F. Devantay

Papiers présentés :

Promesse de mariage écrite

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

N° 3

Dupuis & Devantay

Aujourd'hui vingt-neuf Décembre mil huit cent quatre-vingt-deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Dupuis Jean Louis Agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Senarclens domicilié à Lachaux

Noms des parents :

fils de Jean Louis décédé et de Louise Henriette Marianna née Martin

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Lachaux le quinze Août mil huit cent cinquante-neuf

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Devantay Georgine Méry Modiste

Lieu d'origine et de domicile :

de Grancy domiciliée à Grancy

Noms des parents :

filles de George Louis Samuel et de Henriette née Nottar

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Grancy le vingt-six Juillet mil huit cent cinquante-cinq

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Grancy et à Lachaux le quatre et à Senarclens le cinq Décembre de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Dupuis
Georgine Dupuis

des témoins :

Henri Schmit-Lachaux
Armand Devantay Grancy

L'officier de l'état civil :

F. Devantay

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier d'Etat civil de Cossonay de célébrer le mariage à Grancy

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Cossonay

ARRONDISSEMENT DE L'ÉTAT CIVIL

de L'Abbaye

N° 2

Picard, Sébastien PatrickPillionnel, Debora

Le 15 mai 2003 ont comparu pour être unis par le mariage

devant l'officier de l'état civil de l'arrondissement de L'Abbaye

nom de famille Picard -/
 prénoms Sébastien Patrick -/
 état civil célibataire -/
 originaire de Buttes et La Côte-aux-Fées NE -/
 lieu et date de naissance Pompaples VD, 24 mars 1977 -/
 nom et prénoms du père Picard, Pierre André -/
 nom et prénoms de la mère Picard née Colling, Béatrice Liliane -/
 domicilié à L'Abbaye, Le Pont VD -/

et

nom de famille Pillionnel -/
 prénoms Debora -/
 état civil célibataire -/
 originaire de Arrissoules VD -/
 lieu et date de naissance Payerne VD, 02 décembre 1982 -/
 nom et prénoms du père Pillionnel, Gérard -/
 nom et prénoms de la mère Pillionnel née Jeanmonod, Mireille Marguerite -/
 domiciliée à Grandcour VD -/

Ont été témoins au mariage:

1. Acker, Sophie, Rausenne
2. Petermann, David, Wignersolle

Après avoir demandé à chacun des fiancés s'ils veulent se prendre pour époux et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil a déclaré qu'en vertu de leur consentement mutuel et de la loi, ils sont unis par les liens du mariage.

Nom de l'époux après le mariage: Picard -/Nom de l'épouse après le mariage: Picard née Pillionnel -/

ENFANT(S) COMMUN(S) (nom de famille, prénoms, lieu et date de naissance):

aucun

LES ÉPOUX:

L'époux: PicardL'épouse: Picard

LES TÉMOINS:

1. Acker2. [Signature]Origine de l'épouse après le mariage: Arrissoules VD, Buttes et La Côte-aux-Fées NE -/

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

[Signature]

Communiqué EC Grandcour VD, Arrissoules VD, Buttes NE et La Côte-aux-Fées NE

Inscrit au registre des familles d -/vol. -/ feillet -/vol. -/ feillet -/

Registre des mariages A.

N° 1

Pelichot et Schopfer

Aujourd'hui huitième Janvier mil huit cent
quatre-vingt-trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Pelichot Eli, Benjamin Juste Charles, Aubergiste

Lieu d'origine et de domicile :

de Vullierens domicilié à Isleus,

Noms des parents :

fils de Louis Elisee Jules Samuel Pelichot et de Marie Caroline née Chauvet

Etat civil :

veuf de Louise Charlotte née Kuhn depuis treize mois mil huit cent quatre-vingt-deux

Date de la naissance :

né à Vullierens le treize Octobre mil huit cent quarante-neuf

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Schopfer Felicie Cecile Louise, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Lapraz et de Lauenen (Bernes) domiciliée à Champ leventin Lessey

Noms des parents :

fille de Monsieur Pierre Henri Schopfer et de Madame Marie Louise née Chamot

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Vullierens le vingt-cinq Avril mil huit cent cinquante

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lapraz et à Lessey le huitième Janvier, à Isleus
et Vullierens le treize et à Lauenen Canton de Bernes le quatorze Janvier de la même année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Eli Pelichot
Felicie Pelichot

des témoins :

E. Chapuisat
Ami Schopfer

L'officier de l'état civil :

F. Devantay

Papiers présentés :

Autorisation de l'officier
de l'état civil de Collombiel

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Romainvillars, Lessey,
Collombiel & Lauenen

N° 2.

*Schopfer & Epars*Aujourd'hui *dix-neuf Décembre* mil huit cent*quatre-vingt-trois* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. *Schopfer* *Emile*, *agriculteur*,

Lieu d'origine et de domicile :

de *Lapraz* et de *Lauenen* (*Berne*) domicilié à *Cottens*

Noms des parents :

fils de *Jean Louis Samuel Schopfer* et de *Jenny née Rodard*, sa femme

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à *Terreyres* le *six juillet* mil huit cent *cinquante-huit*

et

Nom et profession de l'épouse :

2. *Epars* *Eugénie Henriette Rosine*, *sans profession*,

Lieu d'origine et de domicile :

de *Lenthalar* domiciliée à *Lenthalar*

Noms des parents :

fille de *Louis François Samuel Epars* et de *Jeanne Henriette née Sumaux* d'indie

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à *Lenthalar* le *dix-sept juillet* mil huit cent *soixant-trois*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Cottens* le *deux*, à *Lenthalar* et à *Lapraz* le *trois* et à *Lauenen* le *quatre* *Novembre* de l'année *courante*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

E. Schopfer
Henriette Epars

des témoins :

Henri Paillan
A. Deollogny

L'officier de l'état civil :

J. Devantay

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Papiers présentés :

Promesse de mariage écrite
Certificats de publication à
Cottens, à Lenthalar, à Lapraz
et à Lauenen

Lauenen, de Cossonay
et de Romainmotier

Vu le 20 Décembre 1883

J. Devantay
J. Devantay

de L'Abbaye

N° 5

Le Coq, Frédéric

Rochat, Sandrine Michèle

Le 05 septembre 2003 ont comparu pour être unis par le mariage

devant l'officier de l'état civil de l'arrondissement de L'Abbaye -/

nom de famille Le Coq -/

prénoms Frédéric -/

état civil célibataire -/

originaire de Rougemont VD -/

lieu et date de naissance Morges VD, 05 septembre 1979 -/

nom et prénoms du père Le Coq, Jacques Bertrand -/

nom et prénoms de la mère Le Coq née Duperrex, Eliane May -/

domicilié à Lully VD -/

et

nom de famille Rochat -/

prénoms Sandrine Michèle -/

état civil célibataire -/

originaire de L'Abbaye et Le Lieu VD -/

lieu et date de naissance Le Chenit, Le Sentier VD, 06 octobre 1968 -/

nom et prénoms du père Rochat, Donald André -/

nom et prénoms de la mère Rochat née Berney, Elisa Lucie -/

domiciliée à Lully VD -/

Ont été témoins au mariage:

1. Moltzer, Nanyline, Morges

2. Olavo, Marc, Remens

Après avoir demandé à chacun des fiancés s'ils veulent se prendre pour époux et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil a déclaré qu'en vertu de leur consentement mutuel et de la loi, ils sont unis par les liens du mariage.

Nom de l'époux après le mariage: Le Coq -/

Nom de l'épouse après le mariage: Le Coq née Rochat -/

ENFANT(S) COMMUN(S) (nom de famille, prénoms, lieu et date de naissance):

aucun

LES ÉPOUX:

L'époux:

[Signature]

L'épouse:

[Signature]

LES TÉMOINS:

1.

[Signature]

2.

[Signature]

Origine de l'épouse après le mariage: L'Abbaye, Le Lieu et Rougemont VD -/

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

[Signature]

Communiqué EC Le Lieu et Rougemont, Morges -/

Inscrit au registre des familles de L'Abbaye

vol. 9 feuillet 176

vol. 15 feuillet 200

N° 1

Bohni & Belar

Aujourd'hui premier Février mil huit cent
quatre vingt quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Bohni Charles Adolphe Théophile, Boulangier

Lieu d'origine et de domicile :

de Frankendorf (Bale Campagne) domicilié à Grancy

Noms des parents :

fils de Jean Henri Bohni et de Françoise Louise Emilie née Demont
Célibataire boulangère à Grancy

Etat civil :

Date de la naissance :

né à Grancy le vingt deux Avril mil huit cent soixante

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Belar Jenny Anna, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Montlaville domiciliée à Montlaville

Noms des parents :

fille de Jean Louis Belar et de Louise Annette née Rochet, agricultrice
Célibataire à Montlaville

Etat civil :

Date de la naissance :

née à Montlaville le vingt huit Mai mil huit cent soixante trois

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Grancy le deux Janvier à Montlaville le
treize et à Frankendorf le dix sept Janvier de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Bohni
Anna Belari

des témoins :

Edouard Demont
Joséphine Hoffmann

L'officier de l'état civil :

J. Demont

Papiers présentés :

Certificats de publication à
Grancy, à Montlaville et à
Frankendorf.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Grancy et de
Frankendorf.

Registre des mariages A.

N° 2

Humberset & Rochat
- née Bernoy -

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-huit Avril* mil huit cent

quatre vingt quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. *Humberset Pierre Henri* agriculteurde *Lieu* domicilié à *Chavannes-le-Veyron*fils de *Humberset Jacques Moïse* et de *Louise née Chollet*veuf de *Emma Marie née Raymond*, de *le premier juillet mil huit cent septante quatre*né au *Lieu* le *quatre Mai mil huit cent quarante*

et

2. *Rochat François Elisa Lina née Bernoy* sans profession,de *L'Abbaye* domiciliée à *Chavannes-le-Veyron*fille de *François Charles Bernoy* et de *Antole Louise née Meylan**Divorcée de Rochat Henri Auguste*, de *le quinze Avril mil huit cent quatre vingt deux*née au *Sentier* le *dix sept. Août mil huit cent quarante trois*

Les publications ont eu lieu à *Chavannes-le-Veyron le vingt, au Lieu le vingt-deux et à L'Abbaye le vingt-trois Février de l'année courante*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Pierre Henri Humberset
Elisa Humbert

des témoins :

F. Dutoit
H. Paillard

L'officier de l'état civil :

F. Devanture

Papiers présentés :

1° Promesse de mariage écrite, 2° Le jugement prononçant divorce de *Rochat Henri Auguste* et de *Rochat François Elisa Lina née Bernoy*,
3° Certificats de publication à *L'Abbaye et au Lieu*

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

L'Abbaye et du Lieu

N° 3

Léclard & Mercier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trois juillet mil huit cent quatre-vingt-quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Léclard Charles Henri, agriculteur, de Montcherand domicilié à Cottens fils de défunt Pierre François Léclard et de Catherine née Buchy à Cottens célibataire,

né à Cottens le vingt-deux Novembre mil huit cent soixante et

2. Mercier Soline Julie, sans profession, de Coppet domiciliée à Cottens fille des défunts Francis Mercier et de Rose Marguerite Susanne née Matthey célibataire

née à Coppet le huit Octobre mil huit cent soixante,

Les publications ont eu lieu à Montcherand et à Coppet le neuf Mai et à Cottens le dix Mai de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ch. Léclard
Soline Mercier

des témoins :

Henri Piillard à Grancy
Louis Dottrens à

L'officier de l'état civil :

F. Devantay

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Orbe et de Coppet

Papiers présentés :

Promesse de mariage écrite
Certificats de publications à Montcherand
à Cottens et à Coppet.

Vu le 23 Décembre 1884.
F. Devantay

Par jugement du Tribunal civil du District de Cessenay rendu le vingt-neuf Mai mil huit cent quatre-vingt-cinq, le mariage ci-dessus a été dissous par le divorce et prononcé contre l'épouse, en vertu des articles 465 et 47 de la loi fédérale du 24 Décembre 1874 sur l'état civil et le mariage.

Inscrit le 28 Août mil huit cent quatre-vingt-cinq, par ordre du Département de Justice et Police l'officier de l'état civil
F. Devantay

Le numéro 3 à la page 32 est celui de la dernière inscription faite dans l'année mil huit cent quatre-vingt-quatre. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions

Grancy le 31 Décembre 1884
l'officier de l'état civil
F. Devantay

Un double a été remis le neuf Janvier mil huit cent quatre-vingt-cinq à l'Autorité Cantonale en exécution de l'article 2 de la loi
Grancy le 9 Janvier 1885.

l'officier de l'état civil
F. Devantay



Registre des mariages A.

N^o 1

Girard & Schopfer

Aujourd'hui dix-sept avril mil huit cent

quatre-vingt-cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Girard Alexandre Jules Louis, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Sévery domicilié à Sévery

Noms des parents :

fils de feu Antoine François Louis Girard et de Louise Susanne née Bolay à Sévery

Etat civil :

veuf de Jenny Louise née Lappin, dès le dix-neuf juillet mil huit cent septante-sept

Date de la naissance :

né à Sévery le trois Mars mil huit cent trente-sept

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Schopfer Anna Marie née Maustlin, repasseuse

Lieu d'origine et de domicile :

de Lauenen (Borne) domiciliée à Cottens

Noms des parents :

fille de Christian Maustlin décédé et de Magdeleine née Saurenberg (à Rüderswil)

Etat civil :

divorcée de François Louis Henri Schopfer, dès le deux Octobre mil huit cent quatre-vingt-trois

Date de la naissance :

née à Rüegsau (Borne) le seize avril mil huit cent trente-neuf

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sévery et à Cottens le vingt-trois Février et à Lauenen le trois Mars de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Girard
Marie Girard

des témoins :

Henri Paulhard à Grancy
Arcole Demont Grancy

L'officier de l'état civil :

F. Dumontay

Papiers présentés :

1^o Certificats de publication à Sévery
à Cottens et à Lauenen.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lauenen

2^o Promesse de mariage écrite

N° 2

Girard & Vidmer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *huit* *Avril* mil huit cent*quatre vingt-cinq* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1. *Girard Edouard Marc François, agriculteur,*de *Sévery* domicilié à *Sévery*fils de *Girard Jean Louis* et de *Louise Henriette Julienne née Girard - agriculteurs à Sévery**Célibataire*né à *Curcia (Sétif)* le *vingt-neuf Mai mil huit cent cinquante-sept*

et

2. *Vidmer Rosine,* sans professionde *Valpères-sous-Baumes* domiciliée à *Valpères*fille de *Jean Pierre Louis Vidmer* et de *Lydie née Christin sa femme à Valpères**Célibataire*née à *Valpères* le *deux Août mil huit cent cinquante-neuf*Les publications ont eu lieu à *Sévery le sept Avril et à Valpères le neuf Avril de l'année courante*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Edouard Girard
Rosine Girard

des témoins :

François Simeon à Valpères
Henri Pailharé à Grancy

L'officier de l'état civil :

F. Davantay

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Baumes

Papiers présentés :

1° *Promesse de mariage écrite.*
Certificats de publication à Sévery
et à Valpères-sous-Baumes

Registre des mariages A.

N° 3.

Bertholet & Pittet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *deux Mai* mil huit cent
quatre vingt-cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Bertholet Louis Alexis* *charpentier*de *Aubonne* domicilié à *Severy*fils de *Bertholet Jenny* fille et de feu *Bertholet Marc Olivier Gabriel**célibataire*né à *Aubonne* le *vingt quatre Janvier* mil huit cent *soixante deux*

et

2. *Pittet Marie Rosine* *Blanchisseuse*de *Pampigny* domiciliée à *Pampigny*fille de *Pittet Fanny Julie* et de *décédée**célibataire*née à *Pampigny* le *vingt deux Juillet* mil huit cent *soixante deux*Les publications ont eu lieu à *Pampigny le neuf Avril*, à *Severy le dix*
et à *Aubonne le onze Avril* de l'année *courante*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

*Alexis Bertholet**Marie Bertholet*

des témoins :

J. Dubois *J. Grandjean**Henri Guillard Grandjean*
L'officier de l'état civil :*J. Duvontay*

Papiers présentés :

*Certificats de publication*à *Severy*, à *Pampigny* età *Aubonne*

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Pampigny et d'Aubonne

N^o 4
Rairoux & Paquier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-juin mil huit cent
quatre-vingt-cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Rairoux Constant Maurice, agriculteur
de Cottens et de Rougemont domicilié à Cottens
fils de Julis Henri François Rairoux et de Marie Louise Georgette née Grivel
agriculteur à Cottens
célibataire

né à Cottens le quinze janvier mil huit cent soixante quatre
et

2. Paquier Jenny Adèle, sans profession
de Donges domiciliée à Cottens
fille de Charles François Louis Paquier et de Rosine née Baudet à Cottens
tailleur
célibataire

née à Cottens le vingt Décembre mil huit cent soixante-trois

Les publications ont eu lieu à Cottens le vingt quatre Mai à Rougemont
le vingt-cinq et à Donges le trente Mai de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Maurice Rairoux
Adèle Paquier

des témoins :

Dupuis Charles Grancy
Henri Paillard Grancy

L'officier de l'état civil :

P. Pevitay

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Rougemont et de Longay

Papiers présentés :

1^o Certificats de publication
à Cottens, à Donges et à Rougemont
2^o Promesse de mariage écrite

Registre des mariages A.

N° 5.

Paquier & Henchoz

Aujourd'hui vingt Octobre mil huit cent

quatre vingt-cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Paquier Alfred, Constant agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Dinges domicilié à Cottens

Noms des parents :

fils de Charles Francis Louis Paquier et de Rosine née Baudet à Cottens

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Cottens le quatorze Avril mil huit cent soixante

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Henchoz Lina Marie séquestrante

Lieu d'origine et de domicile :

de Château d'Orx domiciliée à Gollion

Noms des parents :

fille de feu Pierre David Henchoz et de Louise Augustine née Demy à Gollion

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Selens le six Février mil huit cent soixante

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Gollion le vingt-trois, à Cottens et à Château d'Orx le vingt quatre et à Dinges le vingt six Septembre de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alfred Paquier, Lina Paquier

des témoins :

Louis Paquier, Henri Poullet Grand

L'officier de l'état civil :

F. Decoutay

Papiers présentés :

1° Promesse de mariage écrite, Certificats de publication à Cottens, à Dinges, à Château d'Orx et à Gollion

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lonay, de Château d'Orx et de Cossonay

n° 6

Decollogny & Leclard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Décembre mil huit cent
quatre vingt cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Decollogny Henri Louis Alfred, agriculteur
de Apples et de Beverelles domicilié à Cottens
fils de Decollogny Henri Samuel et de Jeanne Sophie née Challet, agriculteurs à Cottens
célibataire

né à Cottens le deux juillet mil huit cent cinquante un

et

2. Leclard Marie Françoise, sans profession
de Montcherand domiciliée à Cottens
fille de Leclard Pierre François deida et de Catherine née Buch à Cottens
célibataire

née à Cottens le vingt huit juin mil huit cent soixante deux

Les publications ont eu lieu à Cottens et à Montcherand le vingt trois, à Apples
le vingt cinq et à Beverelles le vingt six Septembre de l'année suivante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

A Decollogny
Marie Decollogny

des témoins :

Henri Paillares Grand
P. Messinet Bre

L'officier de l'état civil :

P. Rouastou

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Apples, Collombier & Orbe

Papiers présentés :

Promesse de mariage écrite
Certificats de publication à Cottens
à Montcherand à Apples et à Beverelles

Registre des mariages A.

N^o 7.
Demont & Rossy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épousé :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *quatre Décembre* mil huit cent
quatre vingt cinq, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. *Demont Eli Marius*, *agriculteur*,

de *Grancy* domicilié à *Grancy*,

fil de *Louis Francois Henri Grancy* et de *Louise Marie Fanny veuve Bisset* défunt.

célibataire

né à *Grancy* le *trente Mai mil huit cent soixante deux*

et

2. *Rossy Fanny Louise*, *sans profession*

de *Lachaux* domiciliée à *Lachaux*

filles de défunt *Henri* et de *Louise née Schmitt* domiciliée à *Lachaux*

célibataire

née à *Lachaux* le *quatre Octobre mil huit cent soixante deux*

Les publications ont eu lieu à *Lachaux le quatre* et à *Grancy le six*
Novembre de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

*M. Demont**F. Demont*

des témoins :

*F. Rossy**Demont*

L'officier de l'état civil :

J^{no} Devantay

Papiers présentés :

*Promesse de mariage écrite**Certificats de publication à Grancy**et à Lachaux*

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Cossency

Le numéro 7 à la page 39
 est celui de la dernière ins-
 cription faite dans l'année
 mil huit cent quatre vingt cinq.
 Les deux doubles du présent
 Registre sont conformes.
 Ce que nous certifions.
 Grancy le 31 Décembre 1885
 J^{no} Devantay
 Officier de l'état civil

Vu le 19 Janvier 1886.



n° 4,
Brechon Devantay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Mai, mil huit cent
quatre-vingt-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Brechon Armand Benjamin Charles, maréchal
de Ursins domicilié à Baulmes
fils de Alphise François Brechon maréchal et de Françoise Jeannette née Martinet
Célibataire
né à Mouthaville le vingt quatre Octobre mil huit cent soixante un

et

2. Devantay Marie Louise, sans profession
de Grancy domiciliée à Grancy
fille de Georges Louis Samuel Devantay et de Henriette née Motte divorcée
Célibataire
née à Grancy le trois Avril mil huit cent soixante cinq

Les publications ont eu lieu à Grancy le neuf Avril, à Ursins le dix
et à Baulmes le douze Avril de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Armand Brechon
Marie Brechon

des témoins :

Henri Devantay
Louis Devantay

L'officier de l'état civil :

J. Devantay

Papiers présentés :

Autorisation de l'officier
de l'état civil de Baulmes

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Baulmes et de Ursins

Registre des mariages A.

N° 2

Michot & Guaz

Aujourd'hui quatorze Mai mil huit cent
quatre vingt-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Michot Louis Henri, fromager

Lieu d'origine et de domicile :

de Vaulion domicilié à Sivery ci devant à Dailless

Noms des parents :

fils de Jules Charles Samuel Michot et de Louise Fanchette née Reynard

Etat civil :

libataire

Date de la naissance :

né à Vaulion le trente un Mars mil huit cent cinquante neuf

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Guaz Louise Marie, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de L'Isle domiciliée à Sivery

Noms des parents :

fille de feu Henri Louis Guaz et de Jeanne Henriette née David

Etat civil :

libataire

Date de la naissance :

née à Sivery le vingt deux Avril mil huit cent soixante trois

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Dailless, à L'Isle et à Vaulion le trois
Avril et à Sivery le quatre Avril de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Michot
Louise Michot

des témoins :

Louis Devantay
Henri Devantay

L'officier de l'état civil :

F. Devantay
Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

Certificats de publication
autorisation de l'officier de
l'état civil de Sullens

officiers de l'état civil de

Sullens, de L'Isle
et de Vaulion

N° 3.

Favre & Mercier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *premier juin* mil huit cent
quatre vingt six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. *Favre Gustave Marc Henri*, *Agriculteur*
de *Chavannes-le-Veyron* domicilié à *Chavannes-le-Veyron*
fils de *Marc François Favre* et de *Constance née Corchod, agriculteurs*
Célibataire

né à *Chavannes-le-Veyron* le *trois juin mil huit cent soixante un*
et

2. *Mercier Jenny Marie Charlotte*, *Sans profession*
de *Dailles et de Penthivier* domiciliée à *Sullions*
fille de *Georges Alphonse Mercier* et de *Hermiette Amélie née Schoppel à Sullions*
Célibataire

née à *Sullions* le *seize Novembre mil huit cent cinquante huit*

Les publications ont eu lieu à *Chavannes-le-Veyron* le *tronte Avril*, à *Sullions*
à *Dailles* et à *Penthivier* le *premier Mai* de l'année *courante*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Gustave Favre
Marie Henriette Favre

des témoins :

Louis Mercier
J. Hugonnet à Morges

L'officier de l'état civil :

J. Devantay

Papiers présentés :

1° *Promesse de mariage écrite*
2° *Certificats de publication à Chavannes-le-Veyron Collombier de Sullions*
à Sullions, à Dailles et à Penthivier et de Penthivier

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Approuvé la recture du mot
Mercier remplacé par le mot Favre
à la signature de l'épouse.
Officier de l'état civil
J. Devantay

Registre des mariages A.

N^o 4
André & Lavanchy

Aujourd'hui *deux Octobre* mil huit cent

quatre-vingt-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Noms des parents :
 Etat civil :
 Date de la naissance :

1. *André Louis Jules Marc*, *agriculteur*
 de *Yens* domicilié à *Yens*
 fils de *Louis François André*, *agriculteur* et de *Jeanne Alexandrine* *née Fourné* *décédée*
Célibataire
 né à *Yens* le *quatorze Février* mil huit cent *soixante*,

Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Noms des parents :
 Etat civil :
 Date de la naissance :

et
 2. *Lavanchy Alice*, *sans profession*
 de *Lutry Montpreveyres et Riez* domiciliée à *Severy*
 fille de *François Louis Daniel Lavanchy* et de *Julie Therpolet*, *agriculteurs* à *Severy*
Célibataire
 née à *Severy* le *trois Novembre* mil huit cent *soixante-un*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Yens* le *quatre Septembre* à *Montpreveyres* le *vingt-cinq*
 à *Riez* le *quatre Septembre* et à *Severy* le *trois Septembre* de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis André
Alice André

des témoins :

E. Chopin
Emile Tappolet

L'officier de l'état civil :

J. Devantay

Papiers présentés :

Certificat de publication
Autorisation de l'officier de
l'état civil de Villars-sous-Yens

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

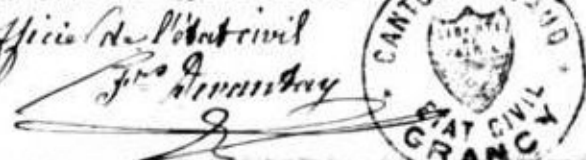
Villars-sous-Yens, de Lutry,
de Cully et de Corcelles-le-Jorat.

Le 17 Décembre 1886
[Signature]

Le numéro 4 à la page 43 est celui de la dernière inscription faite dans l'année mil huit cent quatre-vingt-six. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions Grancy le 31 Décembre 1886 L'officier de l'état civil



Un double a été remis le huit janvier mil huit cent quatre-vingt-sept à l'Autorité cantonale en exécution de l'Article 2 de la loi Grancy le 8 janvier 1887. L'officier de l'état civil



N° 1.
Devantay & Thomey

Aujourd'hui *dieu-sept Janvier* mil huit cent
quatre-vingt-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. *Devantay Armand Guillaume* agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de *Grancy* domicilié à *Grancy*

Noms des parents :

fils de *Georges Louis Samuel Devantay* et de *Henriette née Mottay d'icidie*

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à *Grancy* le *neuf septembre mil huit cent cinquante-trois*
 et

Nom et profession de l'épouse :

2. *Thomey Elise* sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de *Vulliens* domiciliée à *Grancy*

Noms des parents :

fille de *Jean Antoine Thomey* et de *Sophie née Lavin, agriculteur à Grancy*

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à *Vulliens* le *vingt-neuf août mil huit cent soixante-quatre*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Grancy le vingt-deux Janvier et à Vulliens*
le vingt-deux Janvier de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Signatures

des époux :

Armand Devantay
Elise Devantay

des témoins :

Frédéric Devantay
J. Marnet

L'officier de l'état civil :

F. Devantay

Papiers présentés :

1° *Procès-verbal de mariage écrit*
 2° *Certificats de publication à Grancy*
et à Vulliens.

Le mariage a été communiqué aux

l'officier de l'état civil de

Mezières

Registre des mariages A.

N° 2

Bertholet & Tardy

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Noms des parents :
 Etat civil :
 Date de la naissance :

 Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Noms des parents :
 Etat civil :
 Date de la naissance :
 Date des publications :

Aujourd'hui cinq Mars mil huit cent
quatre vingt-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Bertholet Louis Alexis Charpentier,
 de Aubonne domicilié à Sévery
 fils de Bertholet Janny Gille défunt et de Bertholet Marie Olivier Gabriel
 veuf de Marie Rosine née Pittet des quatre Mars mil huit cent quatre vingt six
 né à Aubonne le vingt quatre Janvier mil huit cent soixante deux
 et

2. Tardy Marie Susanne sans profession
 de Pampigny domiciliée à Mauraz
 fille de Tardy Charles Marie Henri et de Julie Janny née Kiel agriculteur à
Le Libanin
 née à Pampigny le vingt deux Août mil huit cent soixante sept

Les publications ont eu lieu à Sévery le dix Février, à Pampigny et à Mauraz
 le vingt Février et à Aubonne le douze Février de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Signatures

des époux :

Alexis Bertholet
Marie Bertholet

des témoins :

Charles Tardy
Jean Schenk

L'officier de l'état civil :

F. Devaux

Papiers présentés :

Promesse de mariage écrite
Certificats de publication à Aubonne
à Pampigny et à Mauraz

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Aubonne et Pampigny

Par jugement rendu le
 neuf janvier mil neuf cent
 deux par le Tribunal civil
 du district de Rolle le
 mariage ci-contre a été
 dissous par le divorce.
 Inscrit le 13 Février 1902.
 L'officier de l'état civil
 M. Demont



N° 2

Decurnex & Pelichet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Avril mil huit cent
quatre-vingt-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Decurnex Louis Georges Agriculteur
de Cossonay domicilié à Cossonay
fils de Charles et de Suzanne Henriette Popureau d'ici
Célibataire

né à Cossonay le treize Décembre mil huit cent quarante-trois

et

2. Pelichet née Schopffer Felicie Lucile Louise ménagère
de Vullierens domiciliée à Champ Colombier Cossonay
fille de Marc Pierre Henri Schopffer et de défunte femme Marie Louise née Thuret
Veuve d'Elie Benjamin Juste Charles Pelichet d'ici le 19 Mai 1884
née à Vullierens le vingt-cinq Avril mil huit cent cinquante

Les publications ont eu lieu à Cossonay le vingt-quatre Mars et à
Vullierens le vingt-six Mars de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Georges Decurnex
Felicie Decurnex

des témoins :

J. Regamey
Gustave Rouge

L'officier de l'état civil :

J. Devantay

Papiers présentés :

Autorisation de l'officier de
l'état civil de Cossonay de célébrer
le mariage à France

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Cossonay et de Collombier

Registre des mariages A.

N° 4.
Monnet & Tissot

Aujourd'hui quatre juin mil huit cent quatre-vingt-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Monnet Henri Emile, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Grancy domicilié à Grancy

Noms des parents :

fil de François Victor Monnet et de Dorette Filicie née Demantoya Grancy

Etat civil :

celibataire

Date de la naissance :

né à Grancy le sept juillet mil huit cent soixante-un

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Tissot Aline Louise, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Grancy domiciliée à Grancy

Noms des parents :

filles de Jules Louis Samuel Frédéric Tissot et de Louise Eugénie née Clera Grancy

Etat civil :

celibataire

Date de la naissance :

née à Grancy le vingt-un décembre mil huit cent soixante-deux

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Grancy le huit Mai mil huit cent quatre-vingt-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Et Monnet
Aline Monnet

des témoins :

Julien Tissot-Desponds
Joséphine

L'officier de l'état civil :

F. Dequoy

Papiers présentés :

- 1° Promesse de mariage écrite
- 2° Certificat de publication à Grancy

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

N° 5.

Devantay & Martin

Aujourd'hui dix juin mil huit cent quatre vingt-sept, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Devantay Julien Emile, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Grancy domicilié à Grancy

Noms des parents :

fils de François Louis Devantay et de Marie Louise née Dupuis, agriculteurs

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Grancy le trente Août mil huit cent cinquante-trois

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Martin Julie, gouvernante,

Lieu d'origine et de domicile :

de Neuvy domiciliée à Grancy

Noms des parents :

fille de Jean Louis Martin et de Rosine née Martin, agriculteurs à Neuvy

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Neuvy le cinq Février mil huit cent cinquante-neuf

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Grancy le vingt-deux Mai et à Neuvy le vingt-quatre Mai de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Julien Devantay
Julie Devantay

des témoins :

Charles Devantay
François Martin

L'officier de l'état civil :

J. Devantay

Papiers présentés :

Promesse de mariage écrite
Certificats de publication à Grancy
et à Neuvy

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de

Devantay

N° 6.

Menétray & Chamot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

*Par jugement rendu le sept
juillet mil neuf cent quatre
par le tribunal civil du
district de Coppet le ma-
riage ci - contre a été dis-
sout par le divorce.*

*Suscrit le vingt-tix septembre
mil neuf cent quatre.
L'officier de l'état civil*

M. Demont



Aujourd'hui *dis-neuf juillet* mil huit cent
quatre-vingt-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. *Menétray Jules François* *Mesnier*
de *Chavannes-les-Forts (Fribourg)* domicilié à *Saint-Denis vierre Grancy*
fils de *Menétray Joseph défunt* et de *et de feu Marie Angelique Maquelin*
Célibataire
né à *Bilens* le *vingt-sept Mai mil huit cent cinquante-six*

et
2. *Chamot Jeanne Marie* *sans profession*
de *Lachaux* domiciliée à *Lachaux*
fille de *David Rodolphe Chamot* et de *Jeanne Louise François Furbügg*
Célibataire
née à *Lachaux* le *vingt-trois mil huit cent soixante-sept*

Les publications ont eu lieu à *Lachaux le quinze juin, à Grancy le seize
juin et à Chavannes-les-Forts le vingt-un juin de l'année courante*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Menétray
Marie Menétray

des témoins :

Lucien Chamot
Conjechon Lucien

L'officier de l'état civil :

F. Devaux

Papiers présentés :

Promesse de mariage écrite
Certificats de publications à Grancy
à Lachaux et à Chavannes-les-Forts

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Siviriez et de Coppet

N° 7.
Fuchs & Zimmermann

Aujourd'hui dix huit Octobre mil huit cent

quatre vingt sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Fuchs Henri François, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Remigen (Argonne) domicilié à Chavannes-le-Veyron

Noms des parents :

fils de Frederich Fuchs, agriculteur et de Caroline Susanne née Boluy

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Pampigny le dix huit mil huit cent cinquante sept

Nom et profession de l'épouse :

2. Zimmermann Alexandrine Louisa, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Chavannes-le-Veyron domiciliée à Chavannes-le-Veyron

Noms des parents :

fille de Albert Louis Jules Zimmermann et de défunte Louise Marianne née Hugonet

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Chavannes-le-Veyron le sept. huit mil huit cent soixante trois

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Chavannes-le-Veyron le vingt sept Septembre
et à Remigen le vingt huit Septembre de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Fuchs
Alexandrine Fuchs

des témoins :

Charles Dumauthier
Jean Schenkil

L'officier de l'état civil :

F. Devantay

Papiers présentés :

1° Promesse de mariage écrite
2° Certificats de publication à Chavannes-
le-Veyron et à Remigen

Le mariage a été communiqué aux

l'officier de l'état civil de

Remigen

Registre des mariages A.

N° 8

Léguereux & Rochat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Dans sa séance du 12 août 1914 le conseil d'Etat du canton de Yverdon a donné la rectification de l'acte ci-dessus en ce sens que le nom de l'époux écrit par erreur Léguereux est écrit "Lesquereux".
Inscrit le 8 octobre 1914
L'officier de l'état civil
M. Bernhart

Aujourd'hui neuvième Décembre mil huit centquatre vingt sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Léguereux Henri, agriculteurde Chavannes-le-Veyron, du Locle et de la Brévine domicilié à Chavannes-le-Veyronfils de feu Samuel Léguereux et de Rose Louise née Braunschweig àChavannes-le-Veyron Célibatairené à Chavannes-le-Veyron le vingt huit novembre mil huit cent cinquante six

et

2. Rochat Louise Marie, sans profession,de L'Abbaye domiciliée à Chavannes-le-Veyronfille de Charles Louis Rochat et de Marie Julienne née Rochat à Chavannes-le-VeyronCélibatairenée à Mont du Lacrin le Pont le sept. août mil huit cent soixante.

Les publications ont eu lieu à Chavannes-le-Veyron le six Octobre, à L'Abbaye et au Locle le huit et à la Brévine le neuf Octobre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Léguereux
Louise Léguereux

des témoins :

Louis Rochat
Charles Faurin

L'officier de l'état civil :

J. Devaux

Papiers présentés :

1° Promesse de mariage écrite
2° Certificats de publications à Chavannes-le-Veyron
à L'Abbaye au Locle et à la Brévine

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

L'Abbaye, du Locle et
de la Brévine

N° 9.

Berney & Demont

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *quinze Décembre* mil huit cent *quatre-vingt-sept* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. *Berney Benjamin*, *bouanger*,
de *L'Abbaye* domicilié à *Cottens*,
fils de *Louis Henri Berney menuisier* et de *Louise Charlotte née Esposito à Cottens*
Célibataire,
né à *Genève* le *dix-huit mil huit cent soixante*

et

2. *Demont Albertine Julie*, *sans profession*,
de *Vullierens et Grancy* domiciliée à *Vullierens*
fille de *Louis Charles Henri Demont cultivateur* et de *Anne Louis née Briant à Vullierens*
Célibataire
née à *Vullierens* le *vingt-quatre août mil huit cent soixante-un*

Les publications ont eu lieu à *Vullierens le cinq novembre, à Grancy et à L'Abbaye le cinq et à Cottens le six novembre de l'année courante*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

B Berney
A Demont

des témoins :

Paul Chapuisat Advers
Marie Briant Gollion

L'officier de l'état civil :

F. Devantay

Papiers présentés :

- 1° *Promesse de mariage écrite*
- 2° *Certificats de publication à Cottens, à Vullierens, à Grancy et à L'Abbaye*

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Collombier et de L'Abbaye

Le 5 Janvier 1888
de l'officier de l'état civil
F. Devantay

Le numéro 9 à la page 52 est celui de la dernière inscription faite dans l'année mil huit cent quatre-vingt-sept. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions.

Grancy le 31 Décembre 1887

L'officier de l'état civil

F. Devantay



Le huit janvier mil huit cent quatre-vingt-huit, un double a été remis à l'autorité cantonale en exécution de l'article 3 de la loi Grancy le 8 janvier 1888.



L'officier de l'état civil

F. Devantay

Registre des mariages A.

N° 1.

Sichaud & Girardet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Février mil huit cent
quatre vingt huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Sichaud Charles François Henri, agriculteur,
de Sullens domicilié à Grancy,
fils de feu François Louis Sichaud et de Jeune née Châtelain de Lausanne
Etat civil : Célibataire
né à Sullens le quatorze Décembre mil huit cent cinquante huit

et

2. Girardet Marie, sans profession
de Penthalaz domiciliée à Grancy,
fille de Rodolphe Girardet agriculteur et de Fanny Louise née Tissot de Grancy
Etat civil : Célibataire
née à Grancy le dix Octobre mil huit cent soixante neuf

Les publications ont eu lieu à Grancy le quinze janvier à Penthalaz
et à Sullens le seize janvier de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

C. Sichaud
Marie Sichaud

des témoins :

Fredrick Devantay
Jean Louis Mottaz

L'officier de l'état civil :

F. Devantay

Papiers présentés :

1° Promesse de mariage écrite
2° Certificats de publication à
Sullens, à Penthalaz et à Grancy

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Cossonay et de Sullens.

N° 2

David & Jaumin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Avril mil huit cent
quatre vingt-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. David Frédéric Louis, agriculteur

de Chavannes-le-Veyron domicilié à Chavannes-le-Veyron

fil de Josue Louis David, agriculteur et de Emilie née Besoumet à Chavannes-le-Veyron

Célibataire

né à Chavannes-le-Veyron le vingt-trois Octobre mil huit cent cinquante-cinq

et

2. Jaumin Julie, sans profession

de Fey domiciliée à Chavannes-le-Veyron

filie de Josue Louis Jaumin et de Henriette Meyrin sa femme à Chavannes-le-Veyron

Célibataire

née à Fey le dix-sept Janvier mil huit cent cinquante-deux

Les publications ont eu lieu à Chavannes-le-Veyron le dix-sept Mars et
à Fey le dix-huit Mars de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Frédéric David
Julie David

des témoins :

Charles Jaumin
Jules Jaumin

L'officier de l'état civil :

J. Davantay

Papiers présentés :

1° Promesse de mariage écrite
2° Certificats de publication à
Chavannes-le-Veyron et à Fey

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Fey

Registre des mariages A.

N° 3

Barbey & Fuchs

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-sept Avril* mil huit cent
quatre-vingt-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. *Barbey Jules Alfred François*, *Agriculteur*
de *Féchy et Bougy Villars* domicilié à *Chardonnay*
fils de *Monsieur Jules Barbey agriculteur* et de *Femme Marguerite née Panchaud*
Célibataire
né à *Chardonnay* le *vingt-un Février mil huit cent soixante-trois*

et

2. *Fuchs Georgette Julie Henriette*, *sans profession*
de *Premigen Canton de Argovie* domiciliée à *Charannes sur le Veyron*
fille de *Frédéric Fuchs agriculteur* et de *Caroline Susanne née Delay*
Célibataire
née à *Pompigny* le *vingt-trois Juin mil huit cent soixante-trois*

Les publications ont eu lieu à *Chardonnay le cinq* à *Charannes sur le Veyron le six*
à *Premigen le sept* à *Féchy le sept* à *Bougy le sept* Avril de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

François Barbey
Julie Barbey

des témoins :

Henri Amstutz
Jules Rochat

L'officier de l'état civil :

F. Mouton

Papiers présentés :

Certificat de publication
Autorisation de l'officier d'état
civil de Villars-sous-Yens

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Aubonne de Premigen
et de Villars-sous-Yens

N° 4
Chautrens & Lavanchy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *trois Novembre* mil huit cent
quatre-vingt-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :
 1. *Chautrens Georges*, *Instituteur*
 de *Romainmotier* domicilié à *Sévery*
 fils de *Jean Charles Louis Samuel* et de *Susette née Bonzon*, agriculteurs -
libataires à *Romainmotier*
 né à *Romainmotier* le *huit Décembre* mil huit cent *soixante six*

et
 2. *Lavanchy Rose Elvine*, *sans profession*
 de *Montpreveyres, Lutry et Riez* domiciliée à *Sévery*
 fille de *François Louis Daniel* et de *Julie née Gerbold*, agriculteurs à
libataires à *Sévery*
 née à *Sévery* le *vingt-trois Juin* mil huit cent *soixante six*

Les publications ont eu lieu à *Romainmotier* le *vingt-sept*, à *Sévery* le *vingt-huit*, à
Lutry et à Riez le *vingt-neuf* *Septembre* et à *Montpreveyres* le *premier Octobre* de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Signatures

des époux :
J. Chautrens
R. Lavanchy

des témoins :
H. Krieg
E. Schepfer

L'officier de l'état civil :
J. Duvouray

Papiers présentés :

1° *Promesse de mariage écrite*
 2° *Certificats de publication à Romainmotier,*
à Sévery, à Montpreveyres, à Lutry et à Riez

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de
Romainmotier, de Cully, de Lutry
et de Corcelles-la-Joret,

N° 5.

David Devantay

Aujourd'hui dix-sept Novembre mil huit cent quatre-vingt-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. David Arnold ouvrier

Lieu d'origine et de domicile :

de Chavannes-sud-le-Veyron domicilié à Saint-Denis-Grancy

Noms des parents :

fil de Jean-Marc David ouvrier et de Louise-Marguerite née Ringard à Saint-Denis

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Saint-Denis le trois Avril mil huit cent soixante-deux

Nom et profession de l'épouse :

2. Devantay Mathilde Louise sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Grancy domiciliée à Grancy

Noms des parents :

filles de Jacques-Alexandre-François agriculteur et de Louise-Henriette née Buschmann de Grancy

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Grancy le premier Juin mil huit cent soixante-sept

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Grancy le treize Octobre et à Chavannes-sud-le-Veyron le treize Octobre de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Arnold David
Mathilde David

des témoins :

E. Monnet
M. Ringard

L'officier de l'état civil :

F. Devantay

Papiers présentés :

1° Promesse de mariage écrite
2° Certificats de publication à Grancy et à Chavannes-sud-le-Veyron

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

N° 6.

Meylan Muston

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Novembre mil huit cent
quatre vingt huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Meylan Maurice Alfred agriculteur
des Chevins domicilié à Saint Dompierre Grancy
fils de Ami Francois Meylan horloger et de de feu Sophie Rosine Nancy née Meylan
célibataire

né à Sentier, Canton de l'Orbe le vingt-neuf juillet mil huit cent cinquante six

et

2. Muston Lina Augusta Marie ménagère
de Coinsins domiciliée à Saint Dompierre Grancy
fille de Marc Francois Muston et de Elisa Hédigul, agriculteur à Grand
célibataire

née à Grand le vingt-neuf janvier mil huit cent soixante neuf

Les publications ont eu lieu à Grancy le quatre au Sentier le six et
à Coinsins le dix Novembre de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Maurice Meylan
Lina Meylan

des témoins :

Marc Muston
Ami bas Meylan

L'officier de l'état civil :

J. Douvroux

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Le Sentier et de Begnins

Papiers présentés :

1° Promesse de mariage écrite
2° Certificats de publication au Sentier
à Coinsins et à Grancy

Vu le 24 Novembre 1888

L'officier
J. Douvroux

Registre des mariages A.

N° 1

Pálffy & Zimmermann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Mars mil huit centquatre-vingt-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Pálffy Rodolphe Marie Fidèle Gabriel Vincent Étienne Comte
de Budapest (Hongrie) domicilié à Chavannes-le-Veyron
fils de Rodolphe Antoine François Vincent Pálffy et de Pauline Donati les deux deuils
Célibataire

né à Oberwaltersdorf, Autriche le deux Avril mil huit cent soixante-un,

et

2. Zimmermann Charlotte Rosalie sans profession,
de Chavannes-le-Veyron domiciliée à Chavannes-le-Veyron
fille de Mme Charles Samuel Zimmermann et de Suzanne Elisabeth née Kienel deuils
Célibataire

née à Londres le vingt-cinq Mars mil huit cent quarante-huitLes publications ont eu lieu à Chavannes-le-Veyron le Aris Janvier
mil huit cent quatre-vingt-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Comte Rodolphe Pálffy
Charlotte Rosalie Pálffy

des témoins :

Albert Zimmermann
Frédéric Zimmermann

L'officier de l'état civil :

Frédéric Devantay

Papiers présentés :

Promesse de mariage écrite
Certificat de publication à Chavannes
le Veyron, Arrondissement du Département
de Jura et Police du vingt-trois Mars
mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Budapest Hongrie

Le 28 Novembre 1889

J. J. P. P.

N° 2.
Cretigny & Baudet

Aujourd'hui douze Décembre mil huit cent

quatre vingt-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Cretigny Constant Louis, Agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Reverolles domicilié à Cottens

Noms des parents :

fils de Marc François Cretigny et de Julie née Parisod, agriculteurs à Cottens

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Reverolles le deux Janvier mil huit cent, soixante-cinq.

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Baudet Alice, Mathilde, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Bottens domiciliée à Cottens

Noms des parents :

fille de Eugène Jules, Henri Baudet et de Louise Marie née Pinqueli, agriculteurs à Cottens

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Cottens le sept Septembre mil huit cent soixante-huit

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Cottens le deux Novembre, à Reverolles le deux Novembre et à Bottens le trois Novembre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Constant Cretigny
Mathilde Cretigny

des témoins :

Lucien Cretigny
Henri Pillard

L'officier de l'état civil :

F. Douvroux

Papiers présentés :

1° Promesses de mariage écrites
Certificats de publications à Reverolles,
à Bottens et à Cottens

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Cottens et de Bottens

Le numéro 2 à la page 60 est celui de la dernière inscription faite dans l'année mil huit cent quatre vingt-neuf. Les deux doubles du présent Registre sont conformes. Ce qui nous certifions
Grancy le 31 Décembre 1889



Officier de l'état civil
F. Douvroux



Le sept Janvier mil huit cent quatre vingt-dix un double a été remis à l'autorité cantonale en exécution de l'article 2 de la loi.
Grancy le 7 Janvier 1890. L'officier de l'état civil: F. Douvroux

Registre des mariages A.

N° 1

Clerc & Clerc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trente-un janvier mil huit cent
quatre-vingt-dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Clerc Eugène Henri agriculteur

de Grancy domicilié à Grancy

fil de Jean Henri Louis Clerc et de Jeanne Marie Henriette veuve Dumont deidis

Célibataire

né à Grancy le sept janvier mil huit cent soixante-cinq,

et

2. Clerc Niry Fanny sans profession

de Grancy domiciliée à Grancy

fille de Jean Charles François Emmanuel Henriot de Fanny Caroline veuve Desautay à Grancy

Célibataire

née à Grancy le seize Décembre mil huit cent septante

Les publications ont eu lieu à Grancy le onze janvier mil huit cent
quatre-vingt-dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Clerc Henri
Niry Clerc

des témoins :

Jean Penchaud
Dupuis Charles

L'officier de l'état civil :

F. Desautay

Papiers présentés :

1° Promesse de mariage écrite
2° Certificat de publication à Grancy

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

N° 2
Lugin & Mayor

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Avril mil huit cent

quatre-vingt-dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Lugin Pierre François Louis agriculteur

de Vuitteboeuf domicilié à Vuitteboeuf

fil de David François Lugin agriculteur et de Marianne Panchette née Martinet

Célibataire

né à Vuitteboeuf le seize Novembre mil huit cent soixante-trois

et

2. Mayor Louise Rosa sans profession

de Echallens domiciliée à Sivory

fille de David Auguste Mayor agriculteur et de Lucie Louise née Cherbellier

Célibataire

née à Novalles le deux Juillet mil huit cent soixante

Les publications ont eu lieu à Sivory le quatre Avril, à Echallens le cinq Avril, et à Vuitteboeuf le six Avril de l'année courante,

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Lugin

Rosa Lugin

des témoins :

A Mayor à Novalles

Emile Henry à Sivory

L'officier de l'état civil :

P. Devantay

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Baulmes et de Echallens

Papiers présentés :

Autorisation de l'officier de

l'état civil de Baulmes

Par jugement rendu le 14 juillet 1905, le tribunal civil du district d'Orbe a dissous par le divorce le mariage ci-contre.

Inscrit le 14 octobre 1905 sur l'ordre du Département de Justice et Police.

L'officier de l'état civil
m. Demont



communiquée au
Département de
Justice et Police.

N° 3.

Meylan & Gaudin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre juillet mil huit cent
quatre-vingt-dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Meylan Edouard, agriculteur
de Chmit (Vallée de Joux) domicilié à Sivery
fils de Jacques Louis Meylan et de Louise Françoise née Hochat de Villed
celibataire

né à aux Bioux le quatre Décembre mil huit cent cinquante trois

et

2. Gaudin Henriette Jeanne Marie, ménagère
de Lausanne, Morges, Yvon et Sivery domiciliée à Sivery
fille de Louis Emmanuel Gaudin et de Jeanne Louise née Krieg à Sivery
celibataire

née à Sivery le dix-neuf Mai mil huit cent cinquante deux

Les publications ont eu lieu à Sivery et au Sartier le dix-neuf Mai, à Lausanne
et au Brassus le vingt Mai, à Morges et à Yvon le vingt-un Mai de l'année crante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Edouard Meylan
Henriette Meylan

des témoins :

Henri Pillard
Jean Schenk

L'officier de l'état civil :

F. Rouget

Papiers présentés :

1^{re} Promesse de mariage écrite
Certificats de publication au Sartier
au Brassus, à Lausanne, à Morges
à Yvon et à Sivery

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Le Sartier, le Brassus, Lausanne
Morges et Yvon

N° 4

Pelichet & Dottrens

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Septembre mil huit cent
quatre vingt-dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Pelichet Ulysse Adrien Agriculteur
de Gollion et Villiers domicilié à Gollion
fils de feu Jules Benjamin Louis et de Elise Louise née Thapuisat Gollion
Célibataire

né à Gollion le quatre Janvier mil huit cent soixante quatre

et

2. Dottrens Marie Louise sans profession
de Denens et St-Saphorin domiciliée à Grancy
fille de feu Jules Henri Dottrens et de Fanny née Coust à Grancy
Célibataire

née à Grancy le quinze Octobre mil huit cent soixante cinq

Les publications ont eu lieu à Gollion le vingt sept Août, à Grancy le vingt huit
Aout, à Villiers, Denens et St-Saphorin le trente Août de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ulysse Pelichet
Marie Pelichet

des témoins :

Louis Dottrens
Jules Dottrens

L'officier de l'état civil :

J. Roussay

Papiers présentés :

Autorisation de l'officier d'état civil
de Cossonay

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Cossonay, Villars-sous-Arens
et Villiers-Collombin

N^o 5.
Monnet & Gremay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *huit Novembre* mil huit cent
quatre vingt-dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. *Monnet Louis Adrien*, *Agriculteur*
 de *Grancy* domicilié à *Grancy*
 fils de *Charles Louis Monnet* et de *Marie Louise* née *Thod* *Agriculteurs*
à Grancy
Célibataire

né à *Cossenay* le *treize* *Septembre* mil huit cent *soixante six*,
 et

2. *Gremay Caroline Bertha* *sans profession*
 de *Gollion* domiciliée à *Gollion*
 fille de *Jean Louis Henri Gremay* et de *Louise Caroline* née *Gupe* *à Gollion*
Célibataire

née à *Gollion* le *seize* *Septembre* mil huit cent *soixante six*

Les publications ont eu lieu à *Grancy et à Gollion* le *dix sept Octobre*
de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Signatures

des époux :

Adrien Monnet
Caroline Monnet

des témoins :

Henri Monnet
Constant Gremay

l'officier de l'état civil :

F. Dossanay

Papiers présentés :

Promesse de mariage écrite
Certificats de publication de Grancy
et à Gollion

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Cossenay

N° 6.
Kuffer & Clément

Aujourd'hui quatorze Novembre mil huit cent quatre-vingt-dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Kuffer Emile Auguste agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Aréth (Berne) domicilié à Chavannes-le-Veyron

Noms des parents :

fils de Marc Samuel Kuffer et de Louise née Jac. à Pompaples

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Pompaples le six juin mil huit cent soixante-cinq

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Clément Marie sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Cuarnens et de L'Isle domiciliée à Chavannes-le-Veyron

Noms des parents :

fille de feu François Samuel Clément et de Henriette Emilie Jenny née St-Jovanne

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Chavannes-le-Veyron le trois Mai mil huit cent septante-deux

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Chavannes-le-Veyron le dix-sept à Cuarnens et à L'Isle le dix-sept et à Aréth Berne le dix huit Octobre de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Kuffer
Marie Kuffer

des témoins :

Constant Clément
Ami Clément

L'officier de l'état civil :

J. L. L...

Papiers présentés :

Promesse de mariage écrite
Certificats de publication à Aréth
à Chavannes-le-Veyron à L'Isle et Cuarnens

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Aréth Ins) et de L'Isle

N^o 7
Monnet & Tissot

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Noms des parents :
 Etat civil :
 Date de la naissance :
 Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Noms des parents :
 Etat civil :
 Date de la naissance :
 Date des publications :

Aujourd'hui *vingt un Décembre* mil huit cent
quatre vingt dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :
 1. *Monnet Alfred* *mouleur*
 de *Grancy* domicilié à *Cottens*
 fils de *feu Jacques Jules Monnet* et de *Jeanne née Varidel à Cottens*
Célibataire
 né à *Cottens* le *vingt janvier mil huit cent cinquante sept*
 et
 2. *Tissot Emma Christine Louise* *bourgeoise*
 de *Grancy* domiciliée à *Grancy*
 fille de *Alexandre Louis Tissot* et de *Marie Françoise née Kupfer à Grancy*
Célibataire
 née à *Grancy* le *vingt un Décembre mil huit cent soixante*
 Les publications ont eu lieu à *Grancy et à Cottens le vingt sept Septembre*
de l'année courante

Vu le 29 Janvier 1891
C. Monnet

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

A. Monnet
E. Monnet

des témoins :

John Fanchaud
Dupuis Charles

L'officier de l'état civil :

F. L. L...

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Papiers présentés :

Promesse de mariage écrite
Certificats de publications à Grancy
et à Cottens

Le numéro 7 à la page 67 est celui de la dernière inscription faite dans l'année mil huit cent quatre vingt dix. Les deux doubles du présent Registre sont conformes. Ce que nous certifions Grancy le 31 Décembre 1890



Un double a été transmis le neuf janvier mil huit cent quatre vingt onze à l'Autorité Cantonale en exécution de l'article 2 de la loi Grancy le 9 Janvier 1891. L'officier de l'état civil F. L. L...

N^o 1
Paquier & Monnet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *Deux Février* mil huit cent
quatre vingt onze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Paquier Auguste Henri*, *agriculteur*
 de *Denges* domicilié à *Cottens*
 fils de *Charles François Louis Paquier* et de *Rosine née Baudet*, *agriculteurs à Cottens*
Libataire

né à *Cottens* le *vingt un Octobre* mil huit cent *soixante cinq*.

et

2. *Monnet Henriette Léonie*, *sans profession*
 de *Grancy* domiciliée à *Grancy*
 fille de *François Victor Monnet* et de *Dorotte Filicie née Devoutay*
agriculteurs à Grancy
Libataire

née à *Grancy* le *vingt trois Avril* mil huit cent *soixante sept*.

Les publications ont eu lieu à *Grancy et à Cottens le dix Janvier et à Denges*
le onze Janvier de l'année mil huit cent *quatre vingt onze*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Signatures

des époux :

Auguste Paquier
Léonie Paquier

des témoins :

Louis Paquier
J. Monnet

L'officier de l'état civil :

F. Devoutay

Papiers présentés :

Promesse de mariage écrite
certificats de publication à Grancy à
Cottens et à Denges

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Grancy

N° 2
Kratzer & Monnet

Aujourd'hui deux Avril mil huit cent quatre vingt-cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Kratzer Friedrich Laitier

Lieu d'origine et de domicile :

de Aschi (Berne) domicilié à Grancy

Noms des parents :

fils de Jean Kratzer à Grancy et de Marguerite Neukomm d'ici

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Nuhleberg (Berne) le quatorze juillet mil huit cent soixante-trois

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Monnet Hélène Augustine sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Grancy domiciliée à Grancy

Noms des parents :

fille de François Victor Monnet et de Dorette Filini née Durantay agricul-
teurs à Grancy

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Grancy le vingt-quatre avril mil huit cent soixante-neuf

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Grancy le deux Mars et à Aschi (Berne) le
treize Mars de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Friedrich Kratzer
Hélène Kratzer

des témoins :

J. Monnet Grancy
Ch. Monnet Grancy

L'officier de l'état civil :

F. Durantay

Papiers présentés :

Promesse de mariage écrite, certificats
de publication à Aschi et à Grancy

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Aschi

N^o 3
Fauchs & Maurer

Aujourd'hui *dia* Avril mil huit cent
quatre vingt-cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Fauchs Alphonse Fritz Louis *agriculteur*

Lieu d'origine et de domicile :

de Coinsins domicilié à Cossonay

Noms des parents :

fil de Jean-Benedict Fauchs *Arenches* et de Marianne Emilie Ferrerod *décédée*

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Arenches le huit novembre mil huit cent soixante

Nom et profession de l'épouse :

2. Maurer Aline Nancy *sans profession*

Lieu d'origine et de domicile :

de Adelboden (Borne) domiciliée à Grancy

Noms des parents :

filles de Jacob Maurer *décédé* et de Jeanne Charlotte née Thié *à Grancy*

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Grancy le vingt-quatre Mai mil huit cent soixante-quatre

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Grancy le dix-huit Mars, à Cossonay le dix-huit Mars
à Adelboden le vingt Mars et à Coinsins le vingt-un Mars de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Fritz Fauchs
Nancy Fauchs

des témoins :

Jean Schenk
Henri Püllard

L'officier de l'état civil :

F. Duvontay

Papiers présentés :

1^o Autorisation de l'officier de l'état civil de Cossonay pour célébrer le mariage à Grancy

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Bequins, Adelboden et Cossonay

N° 4

Donle & Chatenay

Aujourd'hui *quatre Septembre* mil huit cent
quatre vingt onze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. *Donle Charles Louis Frédéric* Docteur en droit

Lieu d'origine et de domicile :

de *Nuremberg (Bavière)* domicilié à *Nuremberg*

Noms des parents :

fil de *Donle Edouard Frédéric Conrad* et de *Titula Emilie Adélaïde* sa femme

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à *Schweinfurt (Bavière)* le *vingt-un Janvier* mil huit cent *soixante neuf*

et

Nom et profession de l'épouse :

2. *Chatenay Caroline Emilie Constance* sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de *Neuchâtel-Ville* domiciliée à *Cottens (Vaud)*

Noms des parents :

fille de *Chatenay Charles Constant* et de *Meyyat Emilie Vronique* sa femme

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à *Paris* le *trente-un Mai* mil huit cent *soixante neuf*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Cottens le six Août*, à *Neuchâtel le six Août*
et à *Nuremberg le treize Août* de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Dr. Ludwig Donle
Caroline Donle

des témoins :

Donle Nuremberg
A. Chatenay

L'officier de l'état civil :

J. P. Decourty

Papiers présentés :

Autorisation du Département de
Justice et Police pour célébrer le
mariage à Grancy
2° Promesse de mariage écrite
3° Certificats de publication à Nuremberg
à Neuchâtel et à Cottens

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Neuchâtel-Ville

N° 5.

Jaccoud & Bettens

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Septembre mil huit cent
quatre-vingt-cinq, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Jaccoud Georges Constant Célestin, Peintre en bâtiment
de Cherbes domicilié à Merges
fils de Jules François Jaccoud Peintre et de Herminie Féliu née Passage
Célibataire
né à Sèvres le quinze Février mil huit cent soixante-sept

et
2. Bettens Aline Julie, Sans profession
de Chavannes-sur-Lognon domiciliée à Chavannes-sur-Lognon
fille de Felix Friedrich Bettens divorcé et de Louise née Jaton à Chavannes
Célibataire
née à Chavannes le deux Mai mil huit cent soixante-six

Les publications ont eu lieu à Cherbes le premier Septembre à Chavannes
le Lognon le trois et à Merges le cinq Septembre de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Georges Jaccoud
Aline Jaccoud

des témoins :

A. Piquet
Marie Bettens

L'officier de l'état civil :

J. P. Dyanau

Papiers présentés :

Certificat de publication, autorisation
de l'officier de l'état civil de Merges
pour célébrer le mariage à Grappin

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

S^t Saphorin (Lacaux) et Merges

N° 6

Bettens & Zimmermann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Décembre mil huit cent quatre vingt-une par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Bettens William, agriculteur de Chavannes-le-Veyron domicilié à Chavannes-le-Veyron fils de Charles Benjamin Bettens et de Jeanne Susette née Chappuis décedés, célibataire né à Chavannes-le-Veyron le vingt-Avril mil huit cent soixante-trois.

et

2. Zimmermann Bertha Julie, sans profession, de Chavannes-le-Veyron domiciliée à Chavannes-le-Veyron fille de Juste David Zimmermann et de Jeanne née Perronnet, agriculteurs, célibataire née à Chavannes-le-Veyron le cinq Février mil huit cent soixante-six.

Les publications ont eu lieu à Chavannes-le-Veyron le vingt-cinq Octobre mil huit cent quatre vingt-une.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

William Bettens Bertha Bettens

des témoins :

L. Demont G. Zimmermann Chavannes

L'officier de l'état civil :

F. Humantay

Papiers présentés :

Promesse de mariage écrite Certificat de publication à Chavannes-le-Veyron

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Le numéro 6 à la page 73 est celui de la dernière inscription faite dans l'année mil huit cent quatre vingt-une. Les deux doubles de présent registre sont conformes. Ce que nous certifions.

Grancy le 31 Décembre 1891.

L'officier de l'état civil

F. Humantay



N° 1
Schopfer & Dement

Anjourd'hui *vingt-deux Mars* mil huit cent
quatre vingt-deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

Nom et profession de l'époux :

comparu :
1. *Schopfer Rodolphe, Etienne* *Agriculteur*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Louven (Berne)* domicilié à *Cottens*

Noms des parents :

fil des défunts *Jean Abraham Schopfer* et de *Louise Marie née Brissant*

Etat civil :

vingt en 2^{es} noces de Amanda Schopfer née Robert Nion des le trois novembre 1890

Date de la naissance :

né à *Ferreyres* le *vingt Février* mil huit cent *trente-six*

Nom et profession de l'épouse :

2. *Dement née Cloux Jenny Adèle Louise* *menagère*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Vullierens et de Grancy* domiciliée à *Vullierens*

Noms des parents :

filles de *Jean Marc Cloux* et de *Louise Francis née Morel de istis*

Etat civil :

veuve de Marc Samuel Dement des le neuf Octobre mil huit cent trente

Date de la naissance :

née à *La Coudre* le *vingt-huit Mai* mil huit cent *quarante-deux*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Vullierens le vingt-sept Février*, à *Cottens*
et à *Grancy le vingt-un Février* et à *Louven (Berne) le premier Mars*
mil huit cent *quatre vingt-deux*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Schopfer Rodolphe
Jenny Schopfer

des témoins :

Dupuis Charles
Henri Piillard

L'officier de l'état civil :

J. Devantay

Papiers présentés :

Promesse de mariage écrite
Certificats de publication à Louven
à Vullierens à Cottens et à Grancy

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Cottens et de Louven

N° 2
Devantay et Gaudin

Aujourd'hui huit Avril mil huit cent quatre vingt deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Devantay Rodolphe Agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Grancy domicilié à Grancy

Noms des parents :

fil de Jacques Alexandre François et de Louise Henriette née Heuschmied

Etat civil :

Célibataire = agriculteurs à Grancy

Date de la naissance :

né à Grancy le quinze Août mil huit cent septante

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Gaudin Marie Institutrice

Lieu d'origine et de domicile :

de Chevilly domiciliée à Grancy

Noms des parents :

filles de Jean Louis Gaudin décédé et de Louise Françoise née Braissant à Chevilly

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Chevilly le vingt-cinq Mai mil huit cent soixante-cinq

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Grancy le vingt-neuf Février et à Chevilly le premier Mars de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Devantay Rodolphe
Devantay Marie

des témoins :

J. Momet s^r à Grancy
Jacques Devantay à Grancy

L'officier de l'état civil :

P. Devantay

Papiers présentés :

1° Promesse de mariage écrite
2° Certificat de publication à Chevilly et à Grancy

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

La Parraz

N° 3
Girardet & Falquet

Aujourd'hui vingt-neuf Avril mil huit cent quatre-vingt-deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

Nom et profession de l'époux :

1. Girardet Constant Charles, Agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Penthalar domicilié à Grancy

Noms des parents :

fils de Rodolphe Girardet, Agriculteur et de Fanny Louis, née Tissot à Grancy

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Grancy le vingt-huit Mars, mil huit cent soixante-trois,

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Falquet Augustine Marie, Couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Lapraz domiciliée à Lapraz

Noms des parents :

fille de Jean François Falquet, dit de et de Fanchette, née Chybrand à Lapraz

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Lapraz le quinze Août mil huit cent soixante-quatre

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lapraz le deux Avril, à Grancy le trois Avril et à Penthalar le quatre Avril de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Girardet Constant Charles
Girardet Marie

des témoins :

E. Bonnet à Grancy
Charles Nicole id.

L'officier de l'état civil :

F. Rouvray

Papiers présentés :

Les certificats de publication à Lapraz, Penthalar et Grancy

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Castonay et Romainmont.
Aier

N° 4
Favre & Grasset

Aujourd'hui quatre août _____ mil huit cent quatre-vingt-douze _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Favre Emile _____ Agriculteur _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Château-d'Or _____ domicilié à Grancy _____

Noms des parents :

fil de Abram Louis Favre et de Louise Marie née Favre

Etat civil :

Célibataire _____

Date de la naissance :

né à Château-d'Or le trois novembre mil huit cent soixante-huit

Nom et profession de l'épouse :

2. Grasset Elise Emilie _____ ^{et} Sans profession. _____

Lieu d'origine et de domicile :

de L'Elbergement _____ domiciliée à Vullierens _____

Noms des parents :

fille de Emile Laurent Grasset et de Fanny Elmie Susanne née Corboz

Etat civil :

Célibataire _____

Date de la naissance :

née à Corzier le cing mai mil huit cent septante

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Château-d'Or le dix-sept juillet, à L'Elbergement le dix-sept juillet, à Vullierens le 16 juillet et à Grancy le 16 juillet

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Favre
Emilie Favre

des témoins :

Ferdinand Durant
Louise Bourgeois

P.^r L'officier de l'état civil :

Julien Vissot remplaçant

Papiers présentés :

Remesse de mariage écrite
Certificats de publication à Chateau-d'Or, à Vullierens, à L'Elbergement et à Grancy,

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de Chateau-d'Or, de Saignerolles et Vullierens.

N° 5
Seillon et Gisclon

Aujourd'hui quatre Novembre mil huit cent

quatre-vingt-douze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Seillon Henri Gustave agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Serery domicilié à Cottens

Noms des parents :

fils de Jonas Seillon et de Jeanne Louise née Mouquin

Etat civil :

veuf de Jeanne Marie Louise née Fontannaz d'œ le vingt-cinq avril mil huit cent

Date de la naissance :

né à Serery le quinze juin mil huit cent quarante huit

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Gisclon Eugénie sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne domiciliée à Cottens

Noms des parents :

filles de Jean Marc Gisclon et de Marie Françoise née Chanson

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Morges le six juin mil huit cent soixante-sept

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Serery et à Cottens le quatorze octobre et à Lausanne le quinze octobre de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Gustave Seillon E. Schopp à Cottens
Eugénie Seillon M^{lle} Gisclon à Cottens

L'officier de l'état civil :

M. Demont

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Promesse de mariage écrite
Certificats de publication à Serery, à Cottens et à Lausanne

Lausanne

Le 21 Décembre 1892
(Signature)

Le numéro 5 à la page 78 est celui de la dernière inscription faite en 1892. Les deux doubles du présent registre sont conformes à ce que nous certifions.

Grancy 5 janvier 1893.
L'officier de l'état civil
M. Demont

Un double a été remis le 7 janvier 1893 à l'autorité cantonale, en exécution de l'article 2 de la loi.

Grancy 7 janvier 1893.
L'officier de l'état civil
M. Demont



N° 1
Clement et David

Aujourd'hui cinq mai mil huit cent
quatre vingt treize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Clement Ami Constant Louis agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de L'Isle et de Cuarnens domicilié à Charannes le Veyron

Noms des parents :

fils de Samuel François décédé et de Henriette Emilie Jenny née Durannes

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Cuarnens le vingt deux février mil huit cent soixante sept

et

Nom et profession de l'épouse :

2. David Alice Françoise sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Charannes le Veyron domiciliée à Grancy

Noms des parents :

fille de Jean François décédé et de Françoise Marguerite née Franey

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à St-Denis de Grancy le trois septembre mil huit cent soixante trois

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Grancy et à Charannes le Veyron le quatorze avril, à L'Isle et à Cuarnens le vingt avril de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ami Clement
Alice Clement

des témoins :

Emile Huffer à Charannes le V.
Constant Clement " "

L'officier de l'état civil :

M. Demant

Papiers présentés :

1. Promesse de mariage écrite
 2. Certificats de publication à Grancy, Charannes le Veyron L'Isle et Cuarnens

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

L'Isle.

N° 2

Bettens et Chamot

Aujourd'hui neuf mai mil huit centquatre vingt treize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Bettens Jules Albert agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Charannes sur le Veyron domicilié à Charannes sur le Veyron

Noms des parents :

fils de Charles Benjamin décédé et de Jeanne Suette née Chapuis décédée

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Charannes sur le Veyron le cinq juin mil huit cent soixante dix

Nom et profession de l'épouse :

2. Chamot Marie Odile ^{et}

Lieu d'origine et de domicile :

de Lachaut domiciliée à Charannes sur le Veyron

Noms des parents :

fille de François et de Suzanne Fanny née Bonggely décédée

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Lachaut le douze décembre mil huit cent septante un

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Charannes sur le Veyron le quatorze avril
et à Lachaut le vingt avril de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Albert Bettens.

des témoins :

M. Bettens à Charannes.
Mme dite Hortense Bettens Bertha Bettens idem

L'officier de l'état civil :

M. Demour

Papiers présentés :

1. Première de mariage écrite2. Certificats de publication àCharannes sur le Veyron et à Lachaut

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de

Cossonay

Registre des mariages A.

N° 3.

Pasche et Rochat

Aujourd'hui dix-huit juillet mil huit cent quatre-vingt-treize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Pasche Eugène agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Servion domicilié à Séverny

Noms des parents :

fils de Jacques Louis Pasche et de Jeannette née Maury

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Servion le vingt octobre mil huit cent soixante quatre

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Rochat, Elu Victoire journalière

Lieu d'origine et de domicile :

de l'abbaye (Vaud) domiciliée à Trarrens

Noms des parents :

fille de Rochat, Abraham Henri Louis et de Emilie née Burgals

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Trarrens le quatorze janvier mil huit cent soixante six

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à l'abbaye et à Trarrens le premier juillet, à Servion et à Séverny le deux juillet de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Eugène Pasche.
Elise Pasche

des témoins :

Louis Rochat à Trarrens.
Albin Rochat Mollet

L'officier de l'état civil :

M. Gernant

Papiers présentés :

1. Promesses de mariage écrites
2. Certificats de publication à l'abbaye, à Trarrens, à Servion et à Séverny

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

l'abbaye, Trarrens et Oron

N° 4

Durannès et Guex

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Le conseil d'Etat a, dans sa séance du 18 août 1894 rectifié l'acte de mariage ci-contre Durannès et Guex en ce sens que le nom de famille de l'époux doit s'écrire : Durannej

Inscrit le deux septembre mil huit cent nonante neuf sur l'ordre du Département de justice et police.



L'officier de l'état civil M. Demont

Communiqué au Département de justice et police et à l'état civil de Gimel.

Aujourd'hui trois août mil huit cent

quatre vingt seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Durannès Louis David sans profession de Charannes-le-Veyron et de Pizy domicilié à Charannes le Veyron fils de François Hemy Daniel et de Jeanne Louise Henriette née Chemy veuf de Ursule née Guyot d'âgé le vingt neuf février mil huit cent quatre vingt deux né à Charannes le Veyron le huit juin mil huit cent quarante cinq

et

2. Guex Julie Louise Henriette sans profession de Saint Léger domiciliée à Morges fille de Charles Louis Guex et de Jeanne Elie Durand sa femme célibataire née à Morges le dix juillet mil huit cent soixante trois

Les publications ont eu lieu à Charannes le Veyron et à Morges le quinze juillet à Pizy et à St Léger le seize juillet de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

David Durannès Louis Decollogny Henriette Guex Julie Guex St Léger

L'officier de l'état civil :

M. Demont

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

1. Promesse de mariage écrite 2. Certificats de publication à Charannes le Veyron, Morges, Saint Léger et Pizy.

officiers de l'état civil de Morges, Saint Léger et Gimel

Registre des mariages A.

N^o 5
Zbinden et Kuffer

Aujourd'hui vingt sept octobre _____ mil huit cent
quatre vingt treize _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Zbinden Louis Godefroid _____ scieur _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Guggisberg (Berne) _____ domicilié à Charannes le Veyron

Noms des parents :

fil de Louis Zbinden _____ et de Susanne Louise née Vial

Etat civil :

célibataire _____

Date de la naissance :

né à La Sarraz _____ le vingt quatre août mil huit cent soixante
_____ dix _____

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Kuffer Louise _____ sans profession _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Anet (Berne) _____ domiciliée à Charannes le Veyron

Noms des parents :

filles de Marc Samuel Kuffer et de Louise née Got _____

Etat civil :

célibataires _____

Date de la naissance :

née à Pompaples _____ le vingt un septembre mil huit cent soixante
_____ sept _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Guggisberg le sept septembre, à Anet et
à Charannes le Veyron le huit septembre de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Zbinden _____
Louise Zbinden _____

des témoins :

Louis Kuffer à Pompaples _____
Jenny Kuffer à Pompaples _____

L'officier de l'état civil :

In Demont _____

Papiers présentés :

1^o Promesse de mariage écrite
2^o Certificats de publication à
Guggisberg, Anet et Charannes
le Veyron

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Guggisberg et Ins _____

N° 6

Longchamp & Mingard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre novembre _____ mil huit cent
quatre vingt treize _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Longchamp Edouard _____ agriculteur _____

de L'Isle et de Chavannes le Veuron domicilié à Chavannes le Veuron

fil de Felix Adrien, décédé _____ et de Louise née Durannès _____

_____ célibataire _____

né à Chavannes le Veuron le cinq avril mil huit cent soixante huit

et

2. Mingard Alice Marie _____ sans profession _____

de Chapelle _____ domiciliée à Lachaux _____

fille de Pierre David Louis _____ et de Marie Françoise née Berger _____

_____ célibataire _____

née à Lachaux _____ le dix huit septembre mil huit cent soixante
_____ neuf _____

Les publications ont eu lieu à Lachaux et à L'Isle le huit novembre, à
Chavannes le Veuron le neuf, à Chapelle le dix novembre courant

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Edouard Longchamp
Alice Longchamp

des témoins :

Alice Long
Henri Louis Chavannes le Veuron
Pauline Schmidt Senardens

L'officier de l'état civil :

M. Dervout

Papiers présentés :

1° Promesse de mariage écrite
2° Certificats de publication à
Lachaux, L'Isle, Chavannes le
Veuron et Chapelle

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Cessenay, L'Isle et
St-Biençois

Registre des mariages A.

No 7
Redard et Crausaz

Aujourd'hui vingt neuf décembre _____ mil huit cent
quatre vingt treize _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Redard Alexandre Jules tailleur

Lieu d'origine et de domicile :

de La Sarraz et des Verrières Suisses domicilié à Cottens

Noms des parents :

fils de Alexandre Redard et de Susanne Henriette née Schöpfer

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à La Sarraz le dix neuf mars mil huit cent soixante

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Crausaz Laure infirmière

Lieu d'origine et de domicile :

de Chavannes sur Moudon domiciliée à Lausanne

Noms des parents :

fille de François Louis Crausaz et de Françoise Louise née Demont

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Chavannes sur Moudon le trois avril mil huit cent septante un

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Cottens et aux Verrières le deux décembre
à La Sarraz le trois décembre et à Chavannes le quatre décembre mil huit
cent quatre vingt treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Redard
Laure Redard

des témoins :

J. Monnet - Ste. Grancy
Marc Devantay id

L'officier de l'état civil :

M. Demont

Papiers présentés :

1. Promesse de mariage écrite.
2. Certificats de publication à La
Sarraz, aux Verrières, Cottens, Cha-
vannes sur Moudon et Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

La Sarraz, Verrières, Moudon
et Lausanne.



Le numéro 7 à la page 85
est celui de la dernière ins-
cription faite en 1893.
Les deux doubles du pré-
sent registre sont conformes
ce que nous certifions.

Grancy 5 janvier 1894

L'officier de l'état civil

M. Demont

Un double a été remis le 8 janvier 1894 à l'autorité cantonale, en exécution de l'art 2 de la loi.

Grancy 8 janvier 1894.

L'officier de l'état civil

M. Demont

N° 1

Duperrea & Demont

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Vu le 11 février 1894.
Pr. le préfet
Ed. Ecoffey.
Sub.

Aujourd'hui *vingt quatre janvier* mil huit cent
quatre vingt quatorze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Duperrea Henri Louis Victor, agriculteur*

de *Rougemont* domicilié à *Grancy*

fils de *Samuel Duperrea* et de *Henriette Antoinette née Bron-*

célibataire

né à *Tullienens* le *trente avril mil huit cent cinquante huit*

et

2. *Demont Hélène Augustine, couturière*

de *Grancy* domiciliée à *Grancy*

fille de *Marc Louis Demont* et de *Françoise Louise Andrette née Favre*

célibataire

née à *Châtel Blanc (France)* le *trois septembre mil huit cent soixante huit*

Les publications ont eu lieu à *Grancy et à Rougemont le cinq jan-*
vier mil huit cent quatre vingt quatorze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Duperrea
Hélène Duperrea

des témoins :

Ernest Demont à Grancy
Jules Dottiens à Grancy

L'officier de l'état civil :

M. Demont

Papiers présentés :

1° *Promesse de mariage écrite.*
 2° *Certificats de publication à*
Grancy et à Rougemont

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de

Rougemont

N° 2.

Lavanchy & Crétigny

Aujourd'hui sept juillet mil huit cent
quatre vingt quatorze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Lavanchy Alois Adrien, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Montpucyres Lutry et Riez domicilié à Séver

Noms des parents :

fils de François Louis Daniel et de Julie née Expolet

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Séver le trente juillet mil huit cent soixante huit

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Crétigny Hélène Julie, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Reverolles domiciliée à Cottens

Noms des parents :

fille de Marc François et de Julie née Parisod

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Reverolles le vingt six avril mil huit cent soixante trois

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Riez le dix neuf juin, à Lutry et Montpucyres
le vingt juin, à Séver, Cottens et Reverolles le vingt deux juin mil huit cent
quatre vingt quatorze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alois Lavanchy
Hélène Lavanchy

des témoins :

G. Schappi à Cottens
L. Crétigny à Cottens

L'officier de l'état civil :

M. Gemench

Papiers présentés :

1° Promesse de mariage écrite
2° Certificats de publication à
Riez, Lutry, Montpucyres,
Séver, Cottens et Reverolles

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Corcelles-le-Jorat, Colombier
Lutry etully.

N° 3
Cand et Perret
 née *Gander*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *treize novembre* mil huit cent
quatre vingt quatorze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. *Cand Jules Louis Emile, laitier*
 de *Rances* domicilié à *Serery*
 fils de *Samuel* et de *Jeanne Susanne née Rossia*
célibataire

né à *Rances* le *trois novembre mil huit cent quarante cinq*

et

2. *Perret née Gander Marie Nanette Elise, sans profession*
 de *La Sagne (Neuchâtel)* domiciliée à *Mauborget*
 fille de *François Gander* et de *Charlotte née Chabloz*
veuve de Perret Alphonse décédé le deux octobre mil huit cent quatre vingt neuf
 née à *Faugondry* le *vingt avril mil huit cent cinquante quatre*

Les publications ont eu lieu à *Rances, Serery, La Sagne et Mau-*
borges le *seize octobre mil huit cent quatre vingt quatorze*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Cand
Nanette Cand

des témoins :

Cl Grancy R. Roantay
Mare Roantay a Grancy

L'officier de l'état civil :

M. Demont

Papiers présentés :

1° *Remesse de mariage écrite*
 2° *Certificats de publication à*
Rances, Serery, La Sagne et
Mauborget.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Rances, La Sagne
et Fiez.

Registre des mariages A.

No 4.
Corthay & Junkert

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trente novembre mil huit cent
quatre vingt quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :
1. Corthay Adrien François, agriculteur
de Etoy domicilié à Etoy
fils de Charles Olivier Corthay et de Jeanne Louise Nic Perraud
célibataire
né à Etoy le premier décembre mil huit cent septante deux
et
2. Junkert Marie Caroline, sans profession
de Halden (Suisse) domiciliée à Grancy
fille de Valentin Junkert et de Pauline Butschhausen
célibataire, mineure autorisée par son père
née à Anniverville (Suisse) le trois octobre mil huit cent septante cinq

Les publications ont eu lieu à Etoy et à Grancy le deux novembre, à
Halden le quatre novembre mil huit cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Adrien Corthay
Marie Corthay

des témoins :

Morri P. Willard à Grancy
Charles Devenoge à Grancy

L'officier de l'état civil :

M. Demont

Papiers présentés :

Autorisation de l'officier de
l'état civil de Saint Prex de
célébrer le mariage à Grancy.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Saint Prex et Nubiach.

Vu le 3 février 1895.
M. Prilet.
M. Coffey.
M. Sub.

Le numéro 4 à la page 89 est
celui de la dernière inscription
faite en 1894. Les deux dou-
bles du présent registre sont
conformes. Ce que nous cer-
tifions.
Grancy 7 janvier 1895
L'officier de l'état civil
M. Demont



Un double a été remis le 7 janvier 1895 à l'autorité cantonale en exécution de l'art. 2 de la loi.

Grancy 7 janvier 1895.



L'officier de l'état civil
M. Demont

№ 1.
Demont et Guex

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un mai mil huit cent
nonante cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Demont Ernest Philibert, agriculteur

de Grancy domicilié à Grancy

fil de Marc Louis Demont, décédé et de Françoise Louise Andrette née Ferry

célibataire

né à Châtel Blanc (France) le vingt août mil huit cent soixante quatre

et

2. Guex Fanny Jenny, sans profession

de Lachaux et Cossonay domiciliée à Lachaux

filie de Louis Guex et de Henriette née Erollet, sa femme

célibataire

née à Lachaux le vingt quatre novembre mil huit cent soixante quatre

Les publications ont eu lieu à Cossonay et à Lachaux le neuf mai, à
Grancy le dix mai mil huit cent nonante cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ernest Demont
Jenny G. Demont

des témoins :

Adrien Monnet à Grancy
Edouard Guex à Lachaux

L'officier de l'état civil :

M. Demont

Papiers présentés :

1. Promesse de mariage écrite.
2. Certificats de publication à
Cossonay, Lachaux et Grancy.

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de

Cossonay.

N° 2
Maurer et Tidoux

Aujourd'hui seize novembre mil huit cent
nonante cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Maurer Jean Samuel, vannier

Lieu d'origine et de domicile :

de Adelboden (Bâle) domicilié à Grancy

Noms des parents :

fils de Jacob Maurer et de Jeanne Charlotte Leber, d'écédés

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Gingins le premier octobre mil huit cent soixante un

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Tidoux Rosalie, institutrice

Lieu d'origine et de domicile :

de Forel sur Lucens domiciliée à Grancy

Noms des parents :

fille de Eugène Tidoux, mécanicien et de Elisabeth Gfeller, d'écédés

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Yverdon le sept février mil huit cent cinquante huit

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Grancy le vingt six octobre à Adelboden
le vingt huit octobre et à Forel le trente octobre mil huit cent nonante cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Samuel Maurer
Rosalie Maurer

des témoins :

Mauri Tidoux, Lucerne
Marc Devantay, Grancy

L'officier de l'état civil :

M. Demout

Papiers présentés :

- 1. Promesse de mariage écrite.
- 2. Certificats de publication à
Adelboden, Grancy et Forel

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Adelboden et Lucens

Le n° 2 à la page 91 est
celui de la dernière inscription
faite en 1895. Les deux doubles
du présent registre sont
conformes. Ce que nous cer-
tifions.

Grancy 6 janvier 1896.
L'officier de l'état civil
M. Demout



Un double a été remis le 6 janvier 1896 à l'autorité cantonale en exécution de l'art. 2 de la loi :
Grancy 6 janvier 1896
L'officier de l'état civil :
M. Demout



N° 1

Gilgen et Zbinden

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois mai mil huit cent
nonante six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Gilgen Henri, laitier
de Wahlern (Berne) domicilié à Culens
fils de Christian Gilgen et de Anna Elisabeth Beiler
célibataire

né à Rüschegg le vingt un janvier mil huit cent soixante huit
et

2. Zbinden Hélène Aline, domestique
de Guggisberg (Berne) domiciliée à Genève
fille de Louis Zbinden et de Susanne née Vial
célibataire

née à Quarrens le seize mars mil huit cent septante deux

Les publications ont eu lieu à Culens le vingt cinq, à Schwarzenbourg
le vingt-sept, à Genève le vingt huit et à Guggisberg le vingt neuf mil huit cent nonante six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Gilgen
Hélène Gilgen

des témoins :

Henri Zbinden à Charannes le Dyon
Hélène Zbinden

L'officier de l'état civil :

M. Demouz

Papiers présentés :

Autorisation de l'état civil
d'Échallens, de célébrer le
mariage à Grancy

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Wahlern, Echallens,
Guggisberg et Genève.

N^o 2.
Poget et Demont

Aujourd'hui vingt juin mil huit cent
nonante six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Poget Ami, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Agiez domicilié à Lausanne

Noms des parents :

fil de Samuel Poget, agriculteur et de Jenny née Bouillant, sa femme
célibataire

Etat civil :

né à Agiez le trois décembre mil huit cent septante deux

Date de la naissance :

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Demont Lina, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Grancy domiciliée à Lausanne

Noms des parents :

fille de Marc Louis Demont, décédé et de Françoise Louise Andrette, née
Favez
célibataire

Etat civil :

née à Cottens le premier mars mil huit cent septante deux

Date de la naissance :

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Agiez, Grancy et Lausanne, le trente
mai mil huit cent nonante six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Poget Ami
Lina Poget

des témoins :

E. Nicollier à Grancy
Ernest Poget à Lausanne

L'officier de l'état civil :

M. Demont

Papiers présentés :

Autorisation de l'état civil
de Lausanne de célébrer le
mariage à Grancy

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Agiez et Lausanne

N° 3

David et Deferre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept octobre mil huit cent
nonante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. David Jean Samuel, roturier
de Chavannes le Veyron domicilié à Blarens
fils de Jean François David, décédé et de Françoise Marguerite Francais
Grancy
célibataire

né à Saint-Denis-rive-Grande le douze février mil huit cent soixante-huit

et
2. Deferre Marie Seraphine Louise Henriette, servante
de St-Maurice (Valais) domiciliée à St-Maurice
fille de Albert Deferre et de Louise nie Juillard à St-Maurice
célibataire

née à St-Maurice le deux juin mil huit cent septante-trois

Les publications ont eu lieu à St-Maurice le vingt-cinq au Châtelard le vingt
six et à Chavannes le Veyron le vingt-sept septembre mil huit cent nonante-six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Samuel David
Seraphine David

des témoins :

Albert Defert St-Maurice
Benjamin David Mous

L'officier de l'état civil :

M. Demont

Papiers présentés :

Autorisation de l'état civil de
Montreux de célébrer le mariage
à Grancy

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Montreux et St-Maurice

N° 4

Burnier et Rochat

Aujourd'hui vingt neuf décembre mil huit cent

nonante six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Burnier Charles jardinier

Lieu d'origine et de domicile :

de Lutry et Forel (Taud) domicilié à Vernier (Genève)

Noms des parents :

fil de Henri Burnier et de Julie Louise Marie Capt. d'écuyer

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Prangins le deux février mil huit cent soixante sept

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Rochat Lydie Rosine sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de l'abbaye domiciliée à Chavannes-le-Feyron

Noms des parents :

fil de Charles Louis Rochat et de Marie Julienne nie Rochat à Chavannes le Feyron

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née au Mont du Lac rien le quatre août mil huit cent soixante cinq

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Chavannes le Feyron le huit décembre, à l'abbaye à Vernier et à Lutry le neuf décembre et à Forel le dix décembre mil huit cent nonante six

Vu le 120 Janvier 1897
L'Officier de l'état civil

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Burnier Charles
Lydie Burnier

des témoins :

Louis Rochat-Chavannes
Léonie Ador Chavannes

L'officier de l'état civil :

M. Demont

Papiers présentés :

Autorisation de l'état civil de Vernier de célébrer le mariage à Grancy

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Lutry, Forel, Genève et l'abbaye

Le n° 4 à la page 95 est celui de la dernière inscription faite en 1896. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions.

Grancy 6 janvier 1897.

L'officier de l'état civil

M. Demont



Un double a été remis le 6 janvier 1897 à l'autorité cantonale en exécution de l'art. 2 de la loi.

Grancy 6 janvier 1897



L'officier de l'état civil

M. Demont

N° 1.

Nicollier et Joël

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf octobre mil huit cent
nonante sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Nicollier Eugène, sans profession
de Steyres domicilié à Cottens
fils de Louis Salomon Nicollier et de Henriette née Goumaz
célibataire

né à Steyres le vingt-huit mil huit cent dix-neuf
et

2. Joël Louise Emma, sans profession
de Cossonay domiciliée à Grancy
fille de Marc Louis Joël et de François Louis, André née Faray
célibataire

née à Grancy le vingt-neuf novembre mil huit cent sept-
te six

Les publications ont eu lieu à Grancy le vingt-quatre septembre, à Steyres,
à Cottens et à Cossonay le vingt-cinq septembre mil huit cent nonante
sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Eugène Nicollier
Emma Nicollier

des témoins :

Hélène Nicollier Goumoëns
Louis De Lieberthal à Grancy

L'officier de l'état civil :

M. Demond

Papiers présentés :

1° Promesse de mariage écrite.
2° Certificats de publication à
Grancy, Steyres, Cottens et Cossonay

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Aranches et Cossonay.

N° 2.
Baud et Devantay

Aujourd'hui vingt-six novembre mil huit cent
nonante sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Baud Julien Louis William, maréchal

Lieu d'origine et de domicile :

de Apples domicilié à Apples

Noms des parents :

fils de Jules, Henri, Philippe Baudet et de Cécile née Besson

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Apples le trois juin mil huit cent septante six

Nom et profession de l'épouse :

2. Devantay Clara Louisa, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Grancy domiciliée à Grancy

Noms des parents :

fille de Jacques, Alexandre, François et de Louise, Henriette, née Heuschwander

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Grancy le vingt-deux novembre mil huit cent sept-
ante-six

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Grancy le vingt-trois octobre et à
Apples le vingt-trois octobre mil huit cent nonante sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Julien Baud.
Clara Baud

des témoins :

Friedrich Devantay
Jacques Devantay Grancy

L'officier de l'état civil :

M. Simon

Papiers présentés :

Autorisation de l'officier de
l'état civil de Apples de célé-
brier le mariage à Grancy

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Apples

N° 3.

Mornet et Guex

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre décembre mil huit cent
nonante sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Mornet Charles Alexis, agriculteur
de Grancy domicilié à Grancy
fils de Charles Louis Mornet et de Marie Louise née Rod
célibataire

né à Grancy le dix-huit novembre mil huit cent
soixante-huit et

2. Guex Lucie Emma, sans profession
de Lachaux domiciliée à Lachaux
fille de François Guex et de Marie Madeleine Lisette
née Hohti
célibataire

née à Lachaux le six juillet mil huit cent septante cinq

Les publications ont eu lieu à Grancy le quatorze novembre, à Lachaux
le vingt novembre mil huit cent nonante sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ch. Mornet
Lucie Mornet

des témoins :

Ch. Mornet de Grancy
Alexis Mornet de

L'officier de l'état civil :

M. Demont

Papiers présentés :

1° Promesse de mariage écrite
2° Certificats de publication
à Grancy et à Lachaux

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Cossonay

N° 4.
 Zimmermann
 et Bettens

Aujourd'hui dix-sept décembre mil huit cent
 quarante sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Zimmermann George Louis, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Charannes-le-Teyron domicilié à Charannes-le-Teyron

Noms des parents :

fils de Juste David Zimmermann et de Jenny née Fenevayre

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Charannes-le-Teyron le cinq août mil huit cent quarante huit

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Bettens Marie Julie, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Charannes-le-Teyron domiciliée à Charannes-le-Teyron

Noms des parents :

fille de Charles Benjamin Bettens et de Jeanne Thérèse née Chappuis

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Charannes-le-Teyron le neuf octobre mil huit cent quarante huit

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Charannes-le-Teyron le trois décembre mil huit cent quarante sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

George Zimmermann
 Marie Zimmermann

des témoins :

William Bettens à Charannes
 Bertha Bettens idem

L'officier de l'état civil :

M. Demerut

Papiers présentés :

1° Promesse de mariage écrite
 2° Certificat de publication
 à Charannes-le-Teyron.

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

N^o 5

Cugny et Gisclon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-huit* décembre _____ mil huit cent
nonante-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Cugny, David Félix Rodolphe*, agriculteur _____
de *Ferreyres* _____ domicilié à *Ferreyres* _____
fils de *Pierre Louis Henri Cugny* et de *Jeanne Françoise Doreley*
_____ *célibataire* _____

né à *Ferreyres* _____ le *vingt-quatre* février mil huit cent cinquante ~~trois~~

et

2. *Gisclon Henriette*, sans profession _____
de *Lausanne* _____ domiciliée à *Cottens* _____
fille de *Jean Marc Gisclon* _____ et de *Marie Françoise Chanson*
_____ *célibataire* _____

née à *Cottens* _____ le *huit* août mil huit cent ~~septante~~ *deux*

Les publications ont eu lieu à *Ferreyres* le *deux* décembre, à *Lausanne* et à
Cottens le *quatre* décembre mil huit cent ~~nonante~~ *sept* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Félix Cugny
Henriette Cugny

des témoins :

Louis Brunet Ferreyres
Constant Prodeyry Cottens

L'officier de l'état civil :

M. Demont

Papiers présentés :

Autorisation de l'officier de l'état civil
de La Sarraz de célébrer le mariage
à Grancy

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
La Sarraz et _____
Lausanne _____

Au le 15 janvier 1898
J. Jaque

Le numéro 5 à la page 100
est celui de la dernière ins-
cription faite en mil huit
cent nonante sept. Les
deux doubles du présent
registre sont conformes,
ce que nous certifions.
Grancy 5 janvier 1898
L'officier de l'état civil
M. Demont



Un double a été remis le 5 janvier 1898 à l'autorité cantonale en exécution de l'art. 2 de la loi. Grancy 5 janvier 1898



M. Demont

N° 1.

Dumauthioz
et
Linden

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit avril mil huit cent
quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Dumauthioz Félix Antoine, employé postal

de Cuarnens (Vaud) domicilié à Genève

fil de Rodolphe Louis Dumauthioz et de Suzanne, Charlotte, Reguel, sa
décédé veuve à la Sarraz
célibataire

né à Cuarnens le vingt-un juin mil huit cent septante quatre
et

2. Linden Marie Spadclines, femme de chambre

de Guggisberg (Berne) domiciliée à Cottens sur morge

fille de Frédéric Linden, marié et de Emilie Louise Sophie Berner, sa
femme à Cottens
célibataire

née à Cottens le vingt-neuf juin mil huit cent septante quatre

Les publications ont eu lieu à Genève le premier, à Cuarnens le deux, à
Guggisberg le trois et à Cottens le quatre avril mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Félix Dumauthioz
Marie Dumauthioz

des témoins :

Octave Dumauthioz Penhalon
Josephine Linden Cottens

L'officier de l'état civil :

M. Demort

Papiers présentés :

Autorisation de l'officier de l'état
civil de Genève de célébrer le
mariage à Grancy

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

L'Isle, Genève et
Guggisberg

En date du 6 mai 1919
Dumauthioz, Félix-
Antoine, désigné ci-
contre a été reçu citoyen
genevois ressortissant
de la commune de
Genève

Inscrit le 5 juillet
1919. L'officier de l'état civil
M. Demort



N° 2 .

Favre et Neuenschwander

Aujourd'hui cinq novembre mil huit cent
nonante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Favre Charles Henri, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Chavannes-le-Teyron domicilié à Chavannes-le-Teyron

Noms des parents :

fils de Charles, François, Henri Favre et de Louise, Catherine, Elisa, née
Longchamp

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Chavannes-le-Teyron le vingt-trois avril mil huit cent soixante quatre

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Neuenschwander Emilie Alice, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Languan et de Senarclens domiciliée à Grancy

Noms des parents :

fille de François, Louis Neuenschwander et de Marie Louise née de Siebenthal

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Grancy le vingt-neuf mai mil huit cent soixante huit

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Chavannes-le-Teyron, à Grancy et à Languan le
sept octobre, à Senarclens le huit octobre mil huit cent nonante huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Favre
Emilie Favre

des témoins :

Louis de Siebenthal
Charles Favre

L'officier de l'état civil :

M. Demont

Papiers présentés :

- 1° Promesse de mariage écrite.
- 2° Certificats de publication à
Chavannes-le-Teyron, Grancy, Lan-
guan et Senarclens

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Languan et Bossonnay.

vu le 11 janvier 1899
Le Juge M. Demont

Le numéro 2 à la page
102 est celui de la dernière
inscription faite dans
l'année 1898. Les deux
doubles du présent re-
gistre sont conformes.
Ce que nous certifions.
Grancy 4 janvier 1899.
L'officier de l'état civil
M. Demont



Un double a été remis le 6 janvier 1899, à l'autorité cantonale en exécution
de l'article 2 de la loi. Grancy le 6 janvier 1899. L'officier de l'état civil
M. Demont



Registre des mariages A.

N° 1

Descombes et Clerc

Aujourd'hui *vingt mai* _____ mil huit cent
nonante neuf _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. *Descombes Marcel-Eugène, viticulteur*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Sigüierès (reuchâtel)* _____ domicilié à *Sorges* _____

Noms des parents :

fils de *Jean-Auguste Descombes* et de *Eloina Amex-Proz* décédés

Etat civil :

_____ *célibataire* _____

Date de la naissance :

né à *La Chauve-fonds* le *treize mai* mil huit cent *septante un*

et

Nom et profession de l'épouse :

2. *Clerc Henriette-Marie, sans profession*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Grancy* _____ domiciliée à *Grancy* _____

Noms des parents :

fille de *Jean-Henri Louis Clerc* et de *Jeanne-Marie Henriette née*
Dumont, décédée _____

Etat civil :

_____ *célibataire* _____

Date de la naissance :

née à *Grancy* _____ le *sept janvier* mil huit cent *soixante cinq*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Grancy* le *vingt huit avril*, à *Morges* et
à *Sigüierès* le *vingt neuf avril* mil huit cent *nonante neuf* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Eugène Descombes
Marie Descombes

des témoins :

Clerc Emile à Grancy
Clerc Henri _____

L'officier de l'état civil :

M. Dumont

Papiers présentés :

Autorisation de l'officier de
l'état civil de Sorges de célébrer
le mariage à Grancy

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Sigüierès et Sorges.

N^o 2.
Späder et Zbinden

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Le jugement du Tribunal
du district de Cossonay en
date du 5 octobre 1917
déclaré définitif et exécutoire
le 7 décembre 1917
le mariage inscrit ci-
contre a été dissous par
le divorce. Inscrite le
31 décembre 1917.

L'officier de l'état civil
M. Semont



com. au D^{pt}
de J. et P.

Aujourd'hui trois juin mil huit cent
nonante neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Späder Jean, maréchal

de Mühleberg (Berne) domicilié à Grancy

fils de Frédéric Späder, décédé et de Anna née Balmiger à Frauen-

neuf de Julie Späder Chabot née Favre des le vingt janvier mil huit cent

né à Frauenkappelen le deux février mil huit cent soixante-un

et

2. Zbinden Victoire Susanne, sans profession

de Guggisberg (Berne) domiciliée à Charannes-le-Teyron

fille de Louis Zbinden, mécanicien et de Susanne née Tio à Charannes-

célibataire

née à Charannes le trois septembre mil huit cent septante

Les publications ont eu lieu à Grancy le dix-sept mai, à Charannes-le-

Teyron, à Mühleberg et à Guggisberg le dix huit mai mil huit cent

nonante-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi

et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,

l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,

déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Späder
Victoire Späder

des témoins :

Henri Zbinden à Charannes
Mia Zbinden id.

L'officier de l'état civil :

M. Semont

Papiers présentés :

1. Promesse de mariage écrite
2. Certificats de publication à
Grancy, Charannes-le-Teyron,
Mühleberg et Guggisberg.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Mühleberg et
Guggisberg.

N° 3

Berney et Hermann

Aujourd'hui trois août mil huit cent nonante neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Berney Paul, menuisier

Lieu d'origine et de domicile :

de l'abbaye (Aund) domicilié à Cottens

Noms des parents :

fils de Louis Henri Berney et de Louise Charlotte née Epiteaux
décédés

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Cottens le vingt-sept mars mil huit cent soixante neuf
et

Nom et profession de l'épouse :

2. Hermann Lina-Anna, couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Langnau domiciliée à Berne

Noms des parents :

fille de Ulrich Hermann et de Susette-Catherine née Bauscher
décédés

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Berne le vingt-trois novembre mil huit cent soixante-huit

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Berne le quatorze juillet, à Langnau et à l'abbaye le quinze juillet, à Cottens le seize juillet mil huit cent nonante neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Paul Berney
Lina Berney

des témoins :

M. Sommer à Cottens
Elise Truchiger à Berne

L'officier de l'état civil :

M. Demuth

Papiers présentés :

Certificats de publication
à Berne, Langnau, l'abbaye
et Cottens. (La promesse a été
écrite à Berne)

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Berne, Langnau et
l'abbaye

vule 27 Octobre 1899.
J. Jaquier Préfet

N^o 4.
Ganty et Gisclon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept octobre mil huit cent
nonante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Ganty, Charles, serrurier
de Lutry domicilié à Lutry
fils de Marc-Louis Ganty, décédé et de Mariane née Ganty, à Lutry
célibataire

né à Lutry le vingt-six novembre mil huit cent septante
quatre

et

2. Gisclon, Julia-Elisa, sans profession
de Lausanne domiciliée à Cottens
fille de Jean-Marc Gisclon et de Mariane-Françoise née Chanson
célibataire

née à Cottens le dix-huit décembre mil huit cent septante
quatre

Les publications ont eu lieu à Lutry le quatre octobre, à Cottens le
six octobre et à Lausanne le sept octobre mil huit cent nonante-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

C. Ganty
Julia Ganty

des témoins :

Gustave Seillon
Eugénie Seillon

L'officier de l'état civil :

M. Demont

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Lutry et Lausanne

Papiers présentés :

Autorisation de l'officier de
l'état civil de Lutry de célé
brier le mariage à Grancy

Le numéro 4 à la page
106 est celui de la der-
nière inscription faite
dans l'année 1899.

Les deux doubles du
présent registre sont
conformes. Ce que
nous certifions.

Grancy 3 janvier 1900

L'officier de l'état civil

M. Demont



Un double a été remis le 4 janvier 1900 à l'autorité cantonale en exé-
cution de l'art. 2 de la loi. Grancy 4 janvier 1900. L'officier de l'état civil

N° 1
Favre et David

Aujourd'hui vingt un mars mil neuf cent mil huit cent

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Favre, William, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Charannes-le-Veyron domicilié à Cossonay

Noms des parents :

fil de Charles-François-Henri Favre et de Louise-Catherine-Élisa née Longchamp

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Charannes-le-Veyron le premier mai mil huit cent septante cinq

et

Nom et profession de l'épouse :

2. David, Lucie-Julia, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Charannes-le-Veyron domiciliée à Charannes-le-Veyron

Noms des parents :

fille de Jean-Spéc-Louis David et de Augustine-Émilie née Bourillon

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Charannes-le-Veyron le vingt-deux mars mil huit cent septante trois

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Cossonay le vingt mars et à Charannes-le-Veyron le quatorze mars mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Favre William

Louise Favre

Favre Julia

Eduard David

L'officier de l'état civil :

M. Demout

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Autorisation de l'état civil de Cossonay de célébrer le mariage à Grancy

officiers de l'état civil de

Cossonay

N° 2.
Bretegnny et Devantay

Aujourd'hui neuf juin mil neuf cent mil huit cent
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Bretegnny Jacques-Henri-Gustave, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Ferrolles domicilié à Ferrolles

Noms des parents :

fil de Samuel-Alexandre Bretegnny et de Henricette-Vasule née Bantorey

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Ferrolles le vingt-cinq avril mil huit cent septante

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Devantay Marie-Alice-Jeanne, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Grancy domiciliée à Grancy

Noms des parents :

fil de Marie-Félix Devantay et de Fanny-Marie née Jaton

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Grancy le quatre juillet mil huit cent septante sept

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Grancy le seize mai, à Ferrolles le dix-neuf mai mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Gustave Bretegnny
Alice Bretegnny

des témoins :

Henri Bretegnny Ferrolles
Progrès Jules Orbe

L'officier de l'état civil :

M. Demouy

Papiers présentés :

Autorisation de l'état civil de Collombier de célebrer le mariage à Grancy

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de

Collombier à Fullicreux

N° 3.

Meylan et Besson

Aujourd'hui quatorze juin mil neuf cent ~~mil huit cent~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Meylan, Louis, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

des Chenit domicilié à Serey

Noms des parents :

fils de François-Louis Meylan et de Louise-Jenny née Sporaz

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Serey le dix octobre mil huit cent septante-huit

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Besson, Alice-Emma, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Chapelles et Eclépens domiciliée à Serey

Noms des parents :

fille de Charles-Jules Besson et de Louise-Fanny Héricy

Etat civil :

célibataire, mineure, autorisée par son père

Date de la naissance :

née à Enthalaz le quatre février mil huit cent quatre vingt un

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Serey au Brassus le vingt cinq mai, à Eclépens et à Chapelles le vingt six mai et au Sentier le vingt huit mai mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Meylan
Alice Meylan

des témoins :

A. Duautay à Grancy
Jules Desmetz id

L'officier de l'état civil :

M. Demont

Papiers présentés :

1. Promesse de mariage écrite.
2. Certificats de publication au Chenit, à Serey, à Chapelles et à Eclépens.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Le Sentier, St Georges
et La Sarraz.

Val 10 Octobre 1900
J. J. J. J.

N^o 4
Clere et Gfeller

Aujourd'hui treize octobre mil neuf cent mil huit cent

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Clere, Emile-Henri-Jules, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Grancy domicilié à Grancy

Noms des parents :

fils de Jean-Henri-Louis Clere et de Jeanne-Marie-Henriette née Demont

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Grancy le vingt-trois mai mil huit cent soixante-un

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Gfeller, Lina, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Röthenbach (Berne) domiciliée à Grancy

Noms des parents :

fille de Christian Gfeller et de Louise née Tomez

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Monticher le vingt-cinq janvier mil huit cent septante-six

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Grancy le vingt-trois septembre, à Röthenbach le vingt-quatre septembre mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Clere
Lina Clere

des témoins :

Henri Clere Grancy
Eugène Descombes a. Mays

L'officier de l'état civil :

M. Demont

Papiers présentés :

1- Promesse de mariage écrite
2- Certificats de publication
à Grancy et à Röthenbach

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Röthenbach

Registre des mariages A.

N° 5

Magnenet et Favre

Aujourd'hui vingt-neuf décembre mil neuf cent ~~mil huit cent~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Magnenet, Jean-Henri, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Vaulion domicilié à Charannes-le-Veyron

Noms des parents :

fils de Jean-Henri Magnenet et de Sophie née Michot

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Vaulion le vingt-deux mars mil huit cent septante-un

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Favre, Louisa-Jenny-Henriette, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Charannes-le-Veyron domiciliée à Charannes-le-Veyron

Noms des parents :

fille de Charles-François-Henri Favre et de Louise-Bathérine-Elisa née

Etat civil :

Songchamp
célibataire

Date de la naissance :

née à Charannes-le-Veyron le trois décembre mil huit cent septante-un

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Charannes-le-Veyron le trois décembre, à
Vaulion le quatorze décembre mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Magnenet
Louisa Magnenet

des témoins :

Lucien Magnenet à Charannes
Julien Magnenet id

L'officier de l'état civil :

M. Dement

Papiers présentés :

1: Promesse de mariage écrite
2: Certificats de publication à
Vaulion et à Charannes-le-Veyron

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de

Vaulion

N° _____

Aujourd'hui _____ mil huit cent _____

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

1. Le numéro 5 à la page 111 est celui de la dernière inscription faite domicilié dans l'année 1900. Les deux doubles et de du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions.

né à Grancy le 5 janvier 1901 et L'officier de l'état civil



Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

2. de _____ domiciliée à _____

filles de Un double a été et de remis le 5 janvier 1901 à l'autorité cantonale en exécution de l'art. 2 de la

née à loi Grancy le 5 janvier 1901

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à _____ L'officier de l'état civil _____



Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de _____

Registre des mariages A.

No 1.
Schopfer et Hari

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui premier juin mil neuf cent un ~~mil huit cent~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Schopfer, Frédéric, agriculteur
de Lauenen (Berne), domicilié à Sévery
fils de Henri-Rudolf Schopfer et de Anna-Maria Müssli
célibataire

né à Fuegsauehachen le douze septembre mil huit cent soixante huit
et

2. Hari, Hélène-Marie, sans profession
de Handergrund (Berne), domiciliée à Sévery
fille de Abraham Hari et de Sophie-Marie née Pittet
célibataire

née à D. Hle le vingt-trois août mil huit cent soixante un

Les publications ont eu lieu à Sévery le sept mai, à Lauenen et à
Handergrund le huit mai mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Frédéric Schopfer
Hélène Schopfer

des témoins :

L. Hari Yverdon
Louise Rochat Cousins

L'officier de l'état civil :

M. Sernant

Papiers présentés :

1^o Promesse de mariage écrite
2^o Certificats de publication
à Sévery, Lauenen et Handergrund

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Lauenen et
Handergrund.

vule 23 Octobre 1901
J. Jaquier B. fe

N° 2.
Baud et Dottrens

Aujourd'hui ~~dix~~ ~~décembre~~ ~~mil~~ ~~neuf~~ ~~cent~~ ~~un~~ ~~mil~~ ~~huit~~ ~~cent~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Baud, William-Louis-Philippe agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Apples domicilié à Apples

Noms des parents :

fil de Henri-Espar-William Baud, décédé et de Henriette-Suzanne-Marguerite
nie bochet à apples

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Apples le dix-neuf août mil huit cent cinquante quatre

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Dottrens, Alice-Fanny sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Denens et St-Saphorin d'Yverges domiciliée à Grancy

Noms des parents :

filles de Jules-Henri Dottrens, décédé et de Fanny nie Court à Grancy

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Hâvre (France) le vingt-six février mil huit cent soixante

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Grancy le vingt-un novembre, à Apples,
à Denens et à St-Saphorin d'Yverges le vingt-deux novembre mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

W Baud
Alice Dottrens

des témoins :

Daurin tuborne
Jules Dottrens à Grancy

L'officier de l'état civil :

M. Demont

Papiers présentés :

Autorisation de l'officier
de l'état civil de apples de
célébrer le mariage à Grancy

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Apples, Villars d'Yverges
et Vullierens

Registre des mariages A.

N° _____

Aujourd'hui _____ mil huit cent _____

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

~~comparu :~~

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

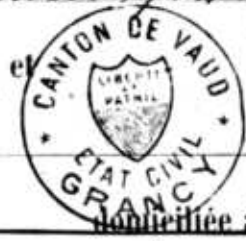
Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Le numéro 2 à la page 114 est celui de la dernière de inscription faite dans l'année domicilié à 1901. Les deux fils de doubles du présent et de registre sont conformes. de quo nous certifions.

né à Grancy le 4 janvier 1902. L'officier de l'état civil



M. Benoit

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

de

Un double a été remis et de le 4 janvier 1902 à l'autorité cantonale, en exécution de l'art. 2 de la loi

née à Grancy le 4 janvier 1902



L'officier de l'état civil

M. Benoit

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

N° 1
Robert et Cart

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui premier février mil neuf cent deux ~~mil huit cent~~
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Robert, John-Henri agriculteur
de Sivery et du Lode domicilié à Sivery
fils de Jean-Henri-Louis Robert et de Marie-Suzanne Mathilde née
Tricot
célibataire

né à Sivery le quatorze juillet mil huit cent septante-huit
et

2. Cart, Mina-Marie sans profession
de Sivery et du Lieu domiciliée à Sivery
fille de Jules-Henri-Frédéric Cart et de Léa-Constance née
Pittet
célibataire

née à Sivery le vingt janvier mil huit cent huitante deux

Les publications ont eu lieu à Sivery et au Lode le dix janvier, au
Lieu le douze janvier mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

John Robert
Mina Robert

des témoins :

Alois Fittet Champigny
Elie Bourg Le Lode

L'officier de l'état civil :

M. Demont

Papiers présentés :

1° promesse de mariage écrite
2° certificats de publication
à Sivery au Lode et au Lieu

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Le Lode et Le Lieu

Registre des mariages A.

N° 2.

David et Braissant

Aujourd'hui vingt-huit février mil neuf cent deux mil huit cent

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. David, Edouard agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Charannes-le-Tuyron domicilié à Charannes-le-Tuyron

Noms des parents :

fils de Marc-Henri-Ferdinand David et de Louise-Julie née Botteus

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Charannes-le-Tuyron le onze août mil huit cent septante cinq

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Braissant, Berthe, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Cherilly domiciliée à Charannes-le-Tuyron

Noms des parents :

fille de Marc-François Braissant et de Henriette-Fanny née Praday

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Cherilly le vingt-neuf juillet mil huit cent septante sept

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Charannes-le-Tuyron le trente-un janvier, à Cherilly le premier février mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Edouard David
Berthe David

des témoins :

Guil. Braissant à Charannes
Emik. Braissant à

L'officier de l'état civil :

M. Dementz

Papiers présentés :

1° Promesse de mariage écrite.
2° Certificats de publication
à Charannes-le-Tuyron et Cherilly

Le mariage a été communiqué aux
l'officiers de l'état civil de

La Sarraz

N° 3.
Clement et Jaumin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui douze avril mil neuf cent deux ~~mil huit cent~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Clement, Constant-Jules, agriculteur
de Guarnens et L'Isle domicilié à Charannes-le-Teyron
fils de Samuel-François Clement et de Henriette-Emilie-Jennyrie
Duvernois
célibataire

né à Charannes-le-Teyron le vingt-sept janvier mil huit cent septante
et

2. Jaumin, Rosine, sans profession
de Fey domiciliée à Penthalaz
fille de Louis Jaumin et de Henriette vic Magnin
célébataire

née à Suchy le vingt-neuf juin mil huit cent soixante
six

Les publications ont eu lieu à L'Isle et à Guarnens le dix-neuf mars, à
Charannes-le-Teyron, à Fey et à Penthalaz le vingt mars mil neuf cent
deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Constant Clement
Rosine Clement

des témoins :

François Duvion à Charannes
Jules Jaumin à Dullierens

L'officier de l'état civil :

Er. Demont

Papiers présentés :

1^o promesse de mariage écrite
2^o certificats de publication à
Guarnens, L'Isle, Charannes-le-
Teyron, Fey et Penthalaz

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

L'Isle, Fey et Guarnens

N° 4.

Dottrens et Devantay

Aujourd'hui *dim* *juin* *mil neuf cent deux* *mil huit cent*

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. *Dottrens Jules-John* *agriculteur*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Denens et St-Saphorin Morges* domicilié à *Grancy*

Noms des parents :

fil de *Jules-Henri Dottrens* et de *Fanny née Court*

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à *Hâvre (France)* le *vingt-trois octobre mil huit cent soixante-un*

et

Nom et profession de l'épouse :

2. *Devantay Louise-Jenny-Léona* *sans profession*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Grancy* domiciliée à *Grancy*

Noms des parents :

filie de *François-Louis Devantay* et de *Marie-Louise née Dupuis*

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à *Grancy* le *trente-un août mil huit cent soixante-un*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Grancy* le *dix-huit avril* à *Denens et à St-Saphorin Morges* le *dix-neuf avril mil neuf cent deux*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Dottrens.
Léona Dottrens

des témoins :

Devantay Charles à Grancy
Ulysse Pelichet à Gollion

L'officier de l'état civil :

M. Demont

Papiers présentés :

1° *Brouillon de mariage écrite*
2° *Certificats de publication*
à Denens, St-Saphorin et Grancy.

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Tillars-sous-Yens et Tullierens.

N° 5
Dubugnon et Chauvet

Aujourd'hui ~~sept~~ juillet mil neuf cent deux ~~huit cent~~
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Dubugnon Charles-Louis, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Gimel domicilié à Sévery

Noms des parents :

fils de Henriette-Louis et de Dubugnon

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Clainpalais le six juillet mil huit cent septante-huit

Nom et profession de l'épouse :

2. Chauvet Rose-Marie-Louise, pieviste

Lieu d'origine et de domicile :

de Collombier sur Morges domiciliée à Mauray

Noms des parents :

fille de Louis-Marie-Julien Chauvet et de Julie-Henriette-Louise Jenny

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Morges le vingt-trois février mil huit cent quatre-vingt-un

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Mauray le six juin, à Gimel le sept juin
à Sévery et à Collombier le huit juin mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Dubugnon Charles
Rose Dubugnon

des témoins :

A. Roulier Grand
Louis Chauvet Mouray

L'officier de l'état civil :

M. Debonch

Papiers présentés :

1° Promesse de mariage écrite.
2° Certificats de publication
à Gimel, Sévery, Collombier
et Mauray

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Gimel, Collombier
et Fampigny

Registre des mariages A.

N° 6.

Sanchaud et Pasche

Aujourd'hui trois octobre mil neuf cent deux mil huit cent

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Sanchaud, Eugène-John-Louis, charbon

Lieu d'origine et de domicile :

de Vaux domicilié à Grancy

Noms des parents :

fils de Henni-Emmanuel Sanchaud de Fanny-Antoinette née Pittet

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Grancy le vingt-deux septembre mil huit cent
soixante-sept

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Pasche, Marie-Adèle-Louise, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Servion domiciliée à Saubraz

Noms des parents :

fille de Jules-Henni Pasche et de Elise-Rancy née Palaporte
à Saubraz

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Saubraz le vingt-quatre avril mil huit cent
septante quatre

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Saubraz le douze septembre, à Vaux, à Grancy
et à Servion le treize septembre mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J. Sanchaud
A. Pasche

des témoins :

A. Roulier à Grancy
Chomel à Paris

L'officier de l'état civil :

M. Demond

Papiers présentés :

1° Promesse de mariage écrite
2° certificats de publication
à Vaux, Grancy, Servion et Saubraz

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de Tuffeys-le-Château, Oran
et Fimel

vu le 17. Octobre 1902
J. Jaquiers Sifot

N° 7
Schopper et Petitpierre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

En date du 11 août 1952, le Département de Justice et Police du Canton de Naud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre par l'adjonction de la commune de Couvet (chtel) comme troisième commune d'origine de l'épouse.

Canton de Naud
Etat
C0590
M. Demont
Officier de l'état civil

Aujourd'hui ~~trenten octobre mil neuf cent deux mil huit cent~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Schopper, Albert-Eugène agriculteur
de Lauenen domicilié à Bottens
fils de Jean-Abram-Samuel Schopper et de Elise née Langin
célibataire

né à Penthalarz le vingt-neuf mars mil huit cent septante un
et

2. Petitpierre, Elisa-Henriette couturière
de Bottens et Neuchâtel domiciliée à Bollombier
fille de Charles-Victor Petitpierre et de Louise-Henriette née Stauffer
célibataire

née à Bottens le vingt-deux août mil huit cent trente-huit

Les publications ont eu lieu à Bottens et à Neuchâtel le onze octobre
à Bollombier le douze octobre, à Lauenen le treize octobre mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Schopper Albert
Elisa Schopper

des témoins :

Genevieve Petitpierre
Armand Epars Penthalarz

L'officier de l'état civil :

M. Demont

Papiers présentés :

1° Promesse de mariage écrite.
2° Certificats de publications à
Lauenen, Bottens, Neuchâtel et
Bollombier

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Lauenen, Neuchâtel
et Bollombier

Registre des mariages A.

N° 8

Métraux et Bovey

Aujourd'hui vingt-un novembre mil neuf cent deux ~~mil huit cent~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Métraux Jules agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Hermenchés domicilié à Cottens

Noms des parents :

fils de Jean Métraux et de Mary-Elisa née Olivier

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Colocheray le vingt-neuf mai mil huit cent septante deux

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Bovey Eugénie-Rosa sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Chancay domiciliée à Sévery

Noms des parents :

fille de Henri-Elie Bovey et de Lina-Emilie née Mayor

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Sévery le trente un août mil huit cent septante quatre

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Cottens et à Sévery le trente-un octobre, à Hermenchés et à Chancay le premier novembre mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Métraux Jules
Métraux Rosa

des témoins :

Bovey Emile Sévery
Quinche Marg. Fies

L'officier de l'état civil :

M. Desmonts

Papiers présentés :

1° Promesse de mariage écrite.
2° Certificats de publication
à Hermenchés, Cottens, Chancay
et Sévery

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Moudon et Mollevant

N^o 9
Buri et Favet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-deux novembre mil neuf cent deux~~ ~~mil huit cent~~
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Buri, Ulysse agriculteur
de Bolligen domicilié à Grancy
fils de Jean Buri et de Fanchette-Gabrielle née Béloz
célibataire

né à Grancy le vingt-quatre janvier mil huit cent
et huitante

2. Favet, Céline-Julie sans profession
de Bussy domiciliée à Senarclens
fille de Jules-Louis Favet et de Jenny-Lina née Spingard
célibataire

née à Senarclens le seize août mil huit cent septante neuf

Les publications ont eu lieu à Grancy le vingt-six octobre, à Bolligen le
vingt-sept à Senarclens et à Bussy le vingt-huit octobre mil
neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

U. Buri
Céline Buri

des témoins :

H. Curchod à Lachaux
M. Durand Lausanne
L'officier de l'état civil :

M. Demusol

Papiers présentés :

1^o promesse de mariage écrite.
2^o certificats de publication à
Bolligen, Grancy, Bussy et
Senarclens

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Bolligen, Villars / Vens
et Bossonay

Registre des mariages A.

N° _____

Aujourd'hui

mil huit cent

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

~~comparu :~~

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

*Le numéro 9 à la page 124 est celui de
de la dernière inscription domicilié à faite dans l'an
fil de né 1902. Les deux et de doubles du présent
registres sont conformes. Ce que nous certifions.
né à Grancy le 5 janvier 1903. L'officier de l'état civil*



M. Bernoud

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

*Un double a été et de remis le 6 janvier 1903
à l'autorité cantonale en exécution de l'art 2 de la loi
née à Grancy le 6 janvier 1903. L'officier de l'état civil*



M. Bernoud

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

N° 2

Devantay et Haberjahn
née Widmer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit juin mil huit cent

mil neuf cent trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Devantay, Marc-Samuel, agriculteur

de Grancy domicilié à Grancy

fils de François-Louis Devantay et de Marie-Louise née Dupuis

célibataire

né à Grancy le dix-huit février mil huit cent cinquante
 huit

et
 2. Haberjahn née Widmer, Marie-Adélaïde, sans profes-
 sion

de Verdon domiciliée à Verdon

fille de Jean-Ulric Widmer et de Marguerite née Cornare

divorcée de Haberjahn, Henri-Eugène-William, des le vingt neuf juin
 mil neuf cent un

née à Charmoy (Fribourg) le trois septembre mil huit cent soixante
 trois

Les publications ont eu lieu à Grancy le vingt mai, à Verdon
 le vingt un mai mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Marc Devantay
Adèle Devantay

des témoins :

Jules Dottrens à Grancy
Charles Seintautz id.

L'officier de l'état civil :

M. Demont

Papiers présentés :

1^o Promesse de mariage écrite
2^o certificats de publication
à Grancy et à Verdon.

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de

Verdon.

M. le 20 Octobre 903
J. Jaquier Préfet

N° 3.
Pinguely et Clerc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt novembre mil huit cent
mil neuf cent trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Pinguely, Edouard-Constant, agriculteur

de Cottens domicilié à Cottens

fil de Joseph-Adolphe-Félix Pinguely et de Hortense-Lucie née Mayre

célibataire

né à Cottens le vingt-un mai mil huit cent septante-sept

et

2. Clerc, Julia-Alice, sans profession

de Collombier et Grancy domiciliée à Collombier

fille de François-Louis-Jules-Joseph Clerc et de Félicie-Emilie-Louise née Penel

célibataire

née à Collombier le vingt-sept septembre mil huit cent sept
ante-six

Les publications ont eu lieu à Grancy et à Cottens le deux novembre à
Collombier le trois novembre mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Edouard Pinguely
Julia Pinguely

des témoins :

Constant Charles Collombier
Elise Pinguely Cotton

L'officier de l'état civil :

M. Demont

Papiers présentés :

1° Promesse de mariage écrite

2° Certificats de publication

à Cottens, Collombier et Grancy

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de

Collombier à

Tullierens

Registre des mariages A.

N°

Anjourd'hui

mil huit cent

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

1. Le numéro 3 à la page 128 est celui de la dernière inscription faite domicilié à dans l'année 1903. Les deux doubles et de du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions.

né à Grancy le 5 janvier 1904. L'officier de l'état civil

et M. Demont



de fille de Un double a été remis et de le 6 janvier 1904 à l'autorité cantonale en exécution de l'art. 2 de la loi.

née à Grancy le 6 janvier 1904.

Les publications ont eu lieu à L'officier de l'état civil



M. Demont

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

N^o 1.
Braissant et
Hoffer.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trois juin mil neuf cent quatre ~~mil huit cent~~
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Braissant, Emile, agriculteur
de Chevilly ——— domicilié à Charannes-le-Tuyron
fils de Marc-François Braissant et de Henriette-Fanny née Predat
celibataire

né à Chevilly ——— le vingt-sept juillet mil huit cent huitante

et

2. Hoffer, Clémentine - Selma, sans profession
de Balmoss (Berne) ——— domiciliée à Grancy
fille de Alexandre Hoffer ——— et de Louise née Apothéloz
celibataire

née à Grancy ——— le sept octobre mil huit cent huitante-un

Les publications ont eu lieu à Charannes-le-Tuyron, à Regenstorf et à
Grancy le quatre mai, à Chevilly le six mai mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Braissant
Selma Braissant

des témoins :

Pierre Hufferegger à Charannes
Lucile Hufferegger id

L'officier de l'état civil :

M. Demont

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

La Savière et Regenstorf

Papiers présentés :

1^o Promesse de mariage écrite.
2^o Certificats de publication
à Chevilly, Charannes-le-Tuyron,
Regenstorf et Grancy ———

Registre des mariages A.

N^o 2.Nyffenegger et
Braissant

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trois juin mil neuf cent quatre mil huit cent

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Nyffenegger, Pierre Coitier
de Huttwyl (Berne) domicilié à Chavannes-le-Teyron
fils de Pierre Nyffenegger et de Susanne née Gyger
célibataire

né à Bienne le dix février mil huit cent septante sept
et

2. Braissant, Cécile-Marie sans profession
de Cherilly domiciliée à Chavannes-le-Teyron
fille de Marc-François Braissant et de Hermiette-Fanny née Bredas
célibataire

née à Cherilly le vingt-huit mai mil huit cent septan
te-neuf

Les publications ont eu lieu à Chavannes-le-Teyron le quatre mai, à
Huttwyl et à Cherilly le six mai mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Pierre Nyffenegger
Cécile Nyffenegger

des témoins :

Emile Braissant à Chavannes
Edma Hoffer à Francys

L'officier de l'état civil :

In. Demont

Papiers présentés :

1^o Promesse de mariage écrite.
2^o Certificats de publication
à Huttwyl, Chavannes-le-
Teyron et La Sarraz.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Huttwyl et La Sarraz

N° 3.
Sahud et Rochat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *dieux sept septembre* mil *huit cent*

neuf cent quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. *Sahud, Emile, boulanger*
 de *Ogens* domicilié à *Cuarnens*
 fils de *Felix Sahud* et de *Suzanne-Marie-Lydie née Genier, agriculteur à Blincourt*
célibataire

né à *Chicrenens* le *treize février mil huit cent septante sept*
 et

2. *Rochat, Berthe-Emma* sans profession
 de *l'abbaye* domiciliée à *Chavannes-le-Tuyon*
 fille de *Charles-Louis Rochat* et de *Marie-Julianne Rochat*
agriculteurs à Chavannes-le-Tuyon
célibataire

née au *port du Lac rive* le *sept le huit août mil huit cent quatre vingt-un*

Les publications ont eu lieu à *Ogens le vingt août*, à *Cuarnens le dix-neuf août*, à *l'abbaye de Chavannes-le-Tuyon le dix-huit août mil neuf cent quatre*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiançés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Sahud
Berthe Sahud

des témoins :

Cesar Rochat à Chavannes
Louise Lesquerens à

L'officier de l'état civil :

M. Demont

Papiers présentés :

Autorisation de l'officier de l'état civil de l'île de Célébes le mariage à Francy

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

St-Vierge, L'Isle et l'abbaye

vu le 18 Octobre 1900
J. Jacques

Registre des mariages A.

N° 4.

Pfister et Devantay

Aujourd'hui neuf décembre mil huit cent neuf cent quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Pfister, Jean laitier

Lieu d'origine et de domicile :

de Herzgers (Fribourg) domicilié à Sivery

Noms des parents :

fil de Jean Pfister, agriculteur à Herzgers et de Anna nic Güttnrecht, décédée

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Herzgers le vingt juillet mil huit cent septante quatre

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Devantay, Marie-Julie-Alice, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Grancy domiciliée à Sivery

Noms des parents :

fil de Jean-Ferdinand-Charles et de Jenny née Ferry, les deux à Grancy

Etat civil :

célibataire mineure autorisée par son père

Date de la naissance :

née à Sivery le cinq janvier mil huit cent quatre vingt sept

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Herzgers, à Sivery et à Grancy le vingt-cinq novembre mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Pfister
Marie Pfister

des témoins :

Ferdinand Devantay à Grancy
J. B. De Siebenthal id.

L'officier de l'état civil :

M. Demont

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Herzgers.

Papiers présentés :

- 1° Promesse de mariage écrite.
- 2° autorisation du père de l'épouse mineure.
- 3° certificats de publication à Herzgers, Sivery et Grancy.

du 6 octobre 1905
J. J. J. J.

Le numéro 11 à la page 133 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1904. Les deux doubles sont conformes. Le 900 nous certifie.

Grancy 5 janvier 1905
L'officier de l'état civil



Un double a été remis le 5 janvier 1905 à l'oubliette cantonale en exécution de l'article 2 de la loi. Grancy 5 janvier 1905



M. Demont

N° 1.
Bovey et Spingard

Aujourd'hui onze novembre ~~mil huit cent~~
mil neuf cent cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :
Date des publications :

comparu :
1. Bovey, Emil mouleur
de Chanéaz domicilié à Sévery
fils de Henri-Elie Bovey et de Lina-Emilie Mayer
célibataire
né à Sévery le trois janvier mil huit cent septante six
et
2. Spingard, Anna-Constance, sans profession
de Chapelles domiciliée à Cottens
fille de Jean-Louis Spingard et de Georgine Magnanat, agricul-
célibataire tune à Cottens
née à La Chauz le vingt-sept juillet mil huit cent quatre
vingt

Les publications ont eu lieu à Sévery et à Cottens le vingt-six octobre, à
Chanéaz le vingt-sept octobre et à Chapelles le vingt-huit octobre mil
neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :
Emile Bovey
Anna Bovey

des témoins :
H. Schoppe à La Sarraz
Nétoux Jules à Cottens

L'officier de l'état civil :
M. Demont

Papiers présentés :
1. Forme de mariage écrite
2. Certificats de publication
à Chanéaz, Sévery, Chapelles
et Cottens

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Gorncloux et St-Cierges

N^o 2.
Martinet-Challet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept novembre mil huit cent
mil neuf cent cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Martinet, Emile-Ferdinand agriculteur
de Font-la-ville domicilié à Font-la-ville
fils de Louis-Ferdinand Martinet et de Louise-Jenny née Bélay agri-
culteur à Font-la-ville
célibataire

né à Font-la-ville le seize septembre mil huit cent septante
sept

2. Challet, Alice sans profession
de Bottens domiciliée à Bottens
fille de Jean-Louis Challet, banet et de Louise-Jenny-Henriette née Bélay
liste postal à Bottens
célibataire

née à Bottens le unze septembre mil huit cent huitante

Les publications ont eu lieu à Bottens et à Font-la-ville le pre-
mier novembre mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ferdinand Martinet
Alice Martinet

des témoins :

L. Chaux
Hilari Challet

L'officier de l'état civil :

M. Demont

Papiers présentés :

Autorisation de l'officier
de l'état civil de l'Isle
de célébrer le mariage
à Francy

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de

l'Isle

N°

Aujourd'hui

mil huit cent

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

~~comparu :~~

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :


Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

~~1~~ Le numéro 2 à la page 135 est celui de la dernière inscription faite domicilié à dans l'année fils de 1905. Les deux et de doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions.

né à Grancy le 5 janvier 1906. L'officier de l'état civil

et  M. Bernon

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :


Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

~~2~~ de ~~Un double a été~~ et de remis le 5 janvier 1906 à l'autorité cantonale, en exécution de l'art. 2 de

née à la loi. Grancy le 5 janvier 1906. L'officier de l'état civil

Les publications ont eu lieu à  M. Bernon

Date des publications :

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi

et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

N° 1.

*Courvoisier et
Grasset née Borel*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *huit septembre* mil huit cent
mil neuf cent six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Courvoisier, Edouard-Emile, agriculteur*
de *Charannes-le-Teyron* domicilié à *Grancy*
fils de *Emile-Louis Courvoisier* et de *Marie-Louise Lacroix*
célibataire

né à *Genève* le *deux octobre mil huit cent septante*
cing

et

2. *Grasset née Borel, Marie-Rosine, sans profes-*
de *L'Abergement* domiciliée à *Grancy*
fille de *Jean Borel* et de *Seraphine-Marie née*
Schoeter

veuve de François-Louis Grasset des le vingt-sept juillet
mil neuf cent cinq
née à *Cusy (Eubourg)* le *trente un octobre mil huit cent septante*

Les publications ont eu lieu à *Grancy le onze août, à Charannes-le-*
Teyron le douze août et à L'Abergement le treize août
mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Edouard Courvoisier
Marie Courvoisier

Henri Clerc à Grancy
Emile Fave et

L'officier de l'état civil :

M. Demont

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

1° *Promesse de mariage écrite.*
2° *Certificats de publication*
à Charannes-le-Teyron,
Grancy et L'Abergement.

l'officiers de l'état civil de
Lignerolle

du le 19 Octobre 1906

J. Jaquier Piérol

№ 2.
Viret et Besson

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt octobre _____ mil huit cent
neuf cent six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Viret, Aimé - Ami, agriculteur
de Gollion domicilié à Dizy
fils de Henri Viret et de Lina - Marie née Delacretax
célibataire

né à Dizy le vingt - deux mars mil huit cent huit
trente - trois

et

2. Besson, Louise - Marie, sans profession
de Chapelle et Eclépens domiciliée à Sirey
fille de Charles - Jules Besson et de Louise - Fanny née Heriog
célibataire

née à Eclépens le vingt - neuf septembre mil huit cent
septante - neuf

Les publications ont eu lieu à Sirey le dix - neuf septembre, à Dizy,
Eclépens et Gollion le vingt septembre à Chapelle le vingt
un septembre mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Aimé Viret
Marie Viret

des témoins :

O. Courton à appla
A. Eugny à Dizy

L'officier de l'état civil :

M. Demont

Papiers présentés :

Autorisation de l'officier
de l'état civil de La Sarraz Cottonay, La Sarraz
de célébrer le mariage à Nancy. et St - Vicoges

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

N^o 3.

Bruchon et Besson

Aujourd'hui *vingt octobre* mil ~~huit cent~~
~~neuf cent six~~ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. *Bruchon, John-Dimé, gendarme*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Bercher* domicilié à *Orbe*

Noms des parents :

fil de *Dimé Bruchon* et de *Jeanne-Louise née Rouiller*

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à *Apples* le *vingt-quatre août mil huit cent*
quatre vingt-
et

Nom et profession de l'épouse :

2. *Besson, Fanny, sans profession*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Chapelle et Ecclépens* domiciliée à *Sévery*

Noms des parents :

fil de *Charles-Jules Besson* et de *Louise-Fanny née Hering*

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à *Penthalaz* le *dix-neuf mars mil huit cent*
quatre-vingt-deux

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Sévery* le *dix-neuf septembre*, à
Orbe et Ecclépens le *vingt septembre* à *Bercher et Chapelle*
le *vingt-un septembre mil neuf cent six*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Bruchon John
Bruchon Fanny

des témoins :

A. Bruchon à *Apples*
J. Eugny à *Ditry*

L'officier de l'état civil :

M. Demont

Papiers présentés :

Autorisation de l'état civil
d'Orbe de célébrer le mari-
age à Grancy

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

S'-Léger, Orbe et
La Sarraz

N° _____

Aujourd'hui Le numéro 3 à la page 139 est ~~mil huit cent~~
~~celui de la dernière~~ ~~par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont~~
~~comparu :~~ inscription faite dans l'année 1906.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

1. Les deux doubles du présent registre sont
~~de conformes.~~ ce que ~~domicilié à~~ nous certifions.
~~fil de~~ Grancy 7 janvier 1907 ~~de~~ L'officier de l'état civil



M. Demont

né à _____ le _____

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

2. Un double a été remis le 7 janvier 1907 à l'au-
~~de~~ torité cantonale en exécution de l'art. 2
~~de~~ la loi. ~~et de~~ Grancy 7 janvier 1907.



M. Demont

née à _____ le _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Registre des mariages A.

N° 1.

Hählen et Bloue

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit mai mil huit cent

neuf cent sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Hählen, Samuel-Jules-Adrien, agriculteur

de St-Etienne (Borne) domicilié à Sévery

fils de Jean-Samuel Hählen et de Jeanne-Henriette née Prior

célibataire

né à Penthae le six août mil huit cent soixante neuf

et

2. Bloue, Jenny, sans profession

de L'Isle domiciliée à Lacoudre

fille de Marc-Louis Bloue et de Louise-Françoise née Goy à

célibataire

née à Lacoudre le sept novembre mil huit cent septante neuf

Les publications ont eu lieu à St-Etienne le vingt-sept avril, à Sévery

et à L'Isle le vingt-six avril mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Samuel Hählen
Jenny Bloue

des témoins :

Eugène Hählen à Penthae
Marie Bloue id

L'officier de l'état civil :

M. Demont

Papiers présentés :

1° Promesse de mariage écrite.
2° Certificats de publication
à St-Etienne, Sévery et L'Isle.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

St-Stephen et L'Isle

vule 22 Octobre 1907.
J. Jaquier Pêpe

N° 2.

Bretegnny
et
Schwab

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois novembre mil huit cent
neuf cent sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Bretegnny, Lucien-Joseph, agriculteur
de Reverolles domicilié à Bottens
fils de Jean-François Bretegnny et de Julie née Farisod
célibataire

né à Reverolles le premier octobre mil huit cent septante un

et

2. Schwab, Henriette dite Louise, sans profession
de Châtres (Fribourg) domiciliée à Bottens
fille de Samuel Schwab et de Louise-Henriette née Girardet
célibataire

née à Bottens (Vaud) le trois juillet mil huit cent septante sept

Les publications ont eu lieu à Bottens et à Châtres le vingt-trois octobre, à Reverolles le vingt quatre octobre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Lucien Bretegnny
Louise Bretegnny

des témoins :

A. Lavanchy, Sirey
C. Bretegnny, Cottens

L'officier de l'état civil :

M. Demont

Papiers présentés :

1° Promesse de mariage écrite.
2° Certificats de publication
à Reverolles, Bottens et Châtres.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Bollombier et Châtres

Registre des mariages A.

N°

Aujourd'hui

mil huit cent

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Le numéro 2 à la page 142 est celui de la dernière inscription faite domicilié à dans l'année ~~de~~ 1907. Les deux et de doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions.

né à Grancy le 8 janvier 1908



L'officier de l'état civil M. Demont

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

de Un double a été et de remis le 8 janvier 1908 à l'autorité cantonale en exécution de l'article 2 de la loi. Grancy 8 janvier 1908.

Les publications ont eu lieu à



L'officier de l'état civil M. Demont

Date des publications :

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Registre des mariages A.

N° _____

~~Aujourd'hui~~ _____

_____ mil huit cent

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. _____

Lieu d'origine et de domicile :

de _____ domicilié à _____

Noms des parents :

fils de _____ et de _____

Etat civil :

Date de la naissance :

né à _____ le _____

et _____

Nom et profession de l'épouse :

2. _____

Lieu d'origine et de domicile :

de _____ domiciliée à _____

Noms des parents :

filles de _____ et de _____

Etat civil :

Date de la naissance :

née à _____ le _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Cette page est blanche par erreur

L'officier de l'état civil :

M. Demont

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de _____

Registre des mariages A.

N° 1.
Monnet et Morel

Aujourd'hui cinq mars mil huit cent neuf cent huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Monnet, Jacques-Charles-Louis, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Grancy domicilié à Grancy

Noms des parents :

fils de François-Victor Monnet et de Dorette-Félicie née Berantay

Etat civil :

veuf de Annette-Sophie née Chappuis de le dix-huit mai mil neuf cent cinq

Date de la naissance :

né à Grancy le sept juillet mil huit cent huitante

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Morel, Hélène-Henriette, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Montricher domiciliée à Montricher

Noms des parents :

fille de Jules-François-Louis Morel et de Julie-Henriette née Morel

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Montricher le quatre mars mil huit cent quatre vingt quatre

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Grancy et à Montricher le huit février mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J. Monnet
Hélène Morel

des témoins :

Jules Morel feu Morel
E. Monnet

L'officier de l'état civil :

M. Demont

Papiers présentés :

1° Promesse de mariage écrite.
2° Certificats de publication à Grancy et Montricher.

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de
L'Isle

N° 2.

Devantay
et
Devantay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui premier mai mil huit cent
neuf cent huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Devantay, Jean-Louis-François, agriculteur
de Grancy domicilié à Grancy
fils de Jean-Félix Devantay et de Fanny-Marie née Jaton
célibataire

né à Grancy le vingt-six janvier mil huit cent quatre
vingt-quatre
et

2. Devantay, Anna-Elise, sans profession
de Grancy domiciliée à Grancy
fille de Edmond-Charles Devantay et de Sophie-Marie-Augustine née
Bumathiot
célibataire

née à Grancy le vingt janvier mil huit cent quatre vingt
vingt-cinq

Les publications ont eu lieu à Grancy le sept avril mil neuf
cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

M. Devantay
A. Devantay

des témoins :

J. Devantay à Grancy
V. Devantay id

L'officier de l'état civil :

M. Besson

Papiers présentés :

1- Fromesse de mariage écrite.
2- certificat de publication
à Grancy

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Registre des mariages A.

N° 3.

Devantay et
Devantay.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux mai mil huit cent
neuf cent huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Devantay, Ulysse-Alexis, agriculteur
de Grancy domicilié à Grancy
fils de Edmond-Charles Devantay et de Sophie-Marie-Augustine née
Dubouché
célibataire

né à Grancy le quatorze janvier mil huit cent quatre
vingt-deux
et

2. Devantay, Marie-Odile, sans profession
de Grancy domiciliée à Grancy
fille de Marie-Félicie Devantay et de Fanny-Marie née Jaton
célibataire

née à Grancy le huit mai mil huit cent septante
neuf

Les publications ont eu lieu à Grancy le sept avril mil neuf
cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

U. Devantay
M. Devantay

des témoins :

J. Devantay, à Grancy
J. Prigent id

L'officier de l'état civil :

M. Desmont

Papiers présentés :

1° Fronesse de mariage écrite.
2° Certificat de publication
à Grancy

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

N^o 4.
Barbey et Bigazzi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq septembre ~~mil huit cent~~
mil neuf cent huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Barbey, Gustave-Désiré, agriculteur
de Féchy et Bougy-Villars — domicilié à Féchy
fils de Paul-Julien Barbey, décédé et de Charlotte-Frédérique née Benoit
domiciliée à Féchy
célibataire

né à Féchy — le vingt-un février mil huit cent septante
et

2. Bigazzi, Julie-Marie-Céline, négociante
de Florence (Italie) — domiciliée à Sévry
fille de François Bigazzi, absent et de Louisa née Forstner à Sévry
célibataire

née à Florence — le neuf janvier mil huit cent quatre-vingt
deux

Les publications ont eu lieu à Féchy et à Bougy-Villars le trois août,
à Sévry le deux août, à Florence les vingt-trois, trente août mil
neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Gustave Barbey
Julie Barbey

des témoins :

Eugène D. Lafontaine
Guste Barbey

L'officier de l'état civil :

M. Demont

Papiers présentés :

Autorisation de l'officier de
l'état civil d'Aubonne de cé-
lébrer le mariage à Grancy.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Aubonne et à la
Chancellerie

ou le 19 Octobre 1908.

2. gageur 3490

Le numéro 4 à la page 147 est
celui de la dernière inscription
faite dans l'année 1908. Les
deux doubles du présent re-
gistre sont conformes. Ce
que nous certifions.

Grancy 6 janvier 1909.

L'officier de l'état civil

M. Demont

Un double a été remis le 6 janvier 1909 à l'autorité canton-
nale en exécution de l'article 2 de la loi

Grancy 6 janvier 1909

L'officier de l'état civil: M. Demont



N° 1.

Devantay et Egger

Aujourd'hui deux mars mil huit cent

mil neuf cent neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Devantay, Henri-Alois, employé d'hôtel

Lieu d'origine et de domicile :

de Grancy domicilié à Grancy

Noms des parents :

fils de Jules-Henri Devantay et de Marie-Louise-Suzanne née Besson

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Grancy le huit août mil huit cent huitante-huit

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Egger, Lina, femme de chambre

Lieu d'origine et de domicile :

de Hühlehorn (Glaris) domiciliée à Lausanne

Noms des parents :

fille de Jean-Henri Egger et de Elisabeth née Schärer

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à La Côte aux Fées (Morbion) le vingt-sept novembre mil huit cent huitante-un

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne le deux février, à Grancy le trois février et à Hühlehorn le six février mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Devantay AloisLina Devantay

des témoins :

Devantay Jules à Grancy
François Devantay

L'officier de l'état civil :

M. Besson

Papiers présentés :

1° Promesse de mariage écrite.
2° Certificats de publication à
Grancy, Lausanne et Hühlehorn.Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil deHühlehorn et Lausanne.

N^o 2.
Rochat et Schmidt

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui sept mai mil huit cent

neuf cent neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Rochat, César-Henri agriculteur

de l'abbaye domicilié à Charannes-le-Teyron

fils de Charles-Louis Rochat et de Marie-Julienne née Rochat

célibataire

né à Font du Lac le premier janvier mil huit cent septante neuf

Font et

2. Schmidt, Louise-Henriette, sans profession

de Lavigny et de Wort (Berne), domiciliée à St-Denis viere Grancy

fille de Henri-Rodolphe Schmidt et de Henriette-Julie née Demont

célibataire

née à La Chaux le quinze novembre mil huit cent quatre

vingt-dix

Les publications ont eu lieu à Grancy et à Lavigny le quinze avril, à

l'abbaye, à Charannes-le-Teyron et à Wort le seize avril mil neuf cent

neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi

et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,

l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,

déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

César Rochat

Louise Rochat

des témoins :

R. Swankuf à Grancy

A. David "

L'officier de l'état civil :

M. Demont

Papiers présentés :

1: Promesse de mariage écrite.

2: Certificats de publication à

l'abbaye, Charannes-le-Teyron,

Lavigny, Wort et Grancy.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

l'abbaye, Villars / Yens,

et Wort

Registre des mariages A.

N° 3.

Meylan et Bourgeois

Aujourd'hui *dieux juin* mil-huit cent

neuf cent neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. *Meylan, Alfred-Fedor, agriculteur*

Lieu d'origine et de domicile :

du Sentier domicilié à *Sévery*

Noms des parents :

fil de *Louis-Henri Meylan* et de *Hermette-Marie née André*

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à *Yens* le *vingt-neuf juin mil huit cent quatre-vingt-dix*

et

Nom et profession de l'épouse :

2. *Bourgeois, Hélène, cuisinière*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Tullierens et Ballaigues* domiciliée à *Lausanne*

Noms des parents :

fil de *Julien-Henri Bourgeois* et de *Lucie-Elise née Foynat*

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à *Tullierens* le *huit mai mil huit cent quatre-vingt-un*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu *au Sentier, à Sévery, à Tullierens et à Lausanne le vingt-neuf avril, au Brassus le trente avril et à Ballaigues le premier mai mil neuf cent neuf*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alfred Meylan
Hélène Meylan

des témoins :

Marie Nord-Clarmont
E. Delefontaine Greney

L'officier de l'état civil :

M. Demont

Papiers présentés :

1° *Promesse de mariage écrite.*
2° *Certificats de publication au Sentier, à Sévery, à Tullierens, à Lausanne, au Brassus et à Ballaigues.*

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Le Sentier, Tullierens, Ballaigues et Lausanne

vu le 22 Septembre 1909
J. J. J. J.

N° _____

Anjourd'hui Le numéro 3 à la page 150 est ~~mil huit cent~~
celui de la dernière par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

~~comparu~~ inscription faite dans l'année 1909

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

1. Les deux doubles du présent registre sont
de conformes. Ce qui nous domicilié à certifiions.

filz de Grancy 5 janvier 1910 et de

L'officier de l'état civil

né à le M. Semont



Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

2. Un double a été remis le 5 janvier 1910

de à l'autorité cantonale domiciliée à en exécution de
fille de l'article 2 de la et de loi.

Grancy 5 janvier 1910

née à L'officier de l'état civil: M. Semont



Date des publications :

Les publications ont eu lieu à

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

N° 1

Bloux et Devantay

Aujourd'hui deux avril _____ mil ~~huit cent~~

neuf cent dix _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Bloux Alfred Charles agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de L'Isle domicilié à L'Isle

Noms des parents :

fils de Edouard-Henri Bloux et de Jenny-Lina née Court

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à L'Isle le vingt-sept décembre mil huit cent
quatre-vingt six

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Devantay Augusta Emilie sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Grancy domiciliée à Grancy

Noms des parents :

fille de Julien-Emile Devantay et de Julie née Martin

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Grancy le vingt-sept janvier mil huit cent
neuf

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à L'Isle et à Grancy le seize
mars mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Bloux Alfred
Devantay Augusta

des témoins :

Devantay Julien à Grancy
Edouard Bloux à L'Isle

L'officier de l'état civil :

M. Demont

Papiers présentés :

Autorisation de l'officier de
l'état civil de L'Isle de célébrer
le mariage à Grancy.

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de

L'Isle

N° 2.
Bussy et Soinat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre mai mil huit cent
neuf cent dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Bussy, Constant-Laurent, voyageur
de Crissier domicilié à Tampigny
fils de Samuel-Laurent Bussy et de Julie-Henriette née Aubert
célibataire

né à Tampigny le quatorze juillet mil huit cent huitant
six

et

2. Soinat, Bertha-Rosa, sans profession
de Larigny domiciliée à Grancy
fille de Louis-Henri Soinat et de Marianne née Fossier
célibataire

née à Grancy le vingt-trois juin mil huit cent huit
tante-huit

Les publications ont eu lieu à Grancy le vingt-six avril, à Tampigny
et à Larigny le vingt-huit avril, à Crissier le vingt-neuf
avril mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Sam. Bussy
Bertha Bussy

des témoins :

M. Zolay, Crissier
M. Rossy, Beauve

L'officier de l'état civil :

M. Demourh

Papiers présentés :

autorisation de l'officier
de l'état civil de Tampigny
de célébrer le mariage à
Grancy

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Pilly, Tampigny
et Villars & Sens.

N° 3.

von Siebenthal
et
Girardet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui douze août mil huit cent
neuf cent dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. von Siebenthal, Johann-Benedict, laitier
de Saanen (Beune) domicilié à Cottens (Vaud)
fils de Johann-Benedict von Siebenthal et de Maria née Rauteler
thal
célibataire

né à Saanen le seize mai mil huit cent septante six
et

2. Girardet, Alice-Hélène, sans profession
de Fenthalaz domiciliée à Grancy
fille de Emile Hermann-Louis et de Julie-Susanne née Guyot
Girardet
célibataire

née à L'Isle le huit octobre mil huit cent huitante six

Les publications ont eu lieu à Cottens, à Fenthalaz et à Grancy
le vingt-trois juillet, à Saanen le vingt-quatre juillet mil neuf
cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J. B. De Siebenthal
Alice de Siebenthal

des témoins :

J. de Siebenthal, Champagny
Guyot Juste L'Isle

L'officier de l'état civil :

M. Demont

Papiers présentés :

1° Promesse de mariage écrite
2° Certificats de publication à Saanen et Copponay,
Cottens, Fenthalaz, Grancy
et Saanen.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

n° 4.

Bonzon et Liguereux

Aujourd'hui vingt-six août mil huit cent

neuf cent dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Bonzon, Alois-Vincent, laitier

Lieu d'origine et de domicile :

de Ormont-Dessous domicilié à Charannes-le-Teyron

Noms des parents :

fils de Auguste-Vincent Bonzon et de Louise-Adèle née Chablaix

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Ormont-Dessous le cinq avril mil huit cent quatre vingt cinq

Nom et profession de l'épouse :

2. Liguereux, Rose-Lydie, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Charannes-le-Teyron Le Locle domiciliée à Charannes-le-Teyron

Noms des parents :

fille de Henri Liguereux et de Louise-Françoise née Prochat

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Charannes-le-Teyron de quatre mars mil huit cent nonante

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Charannes-le-Teyron le six août, au Locle, à la Brievine, à Ormont-Dessous le huit août à Dixy le neuf août mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alois Bonzon
Rose Bonzon

des témoins :

A. Liguereux, de Charannes-le-Teyron
Louise Bonzon de Ormont-Dessous

L'officier de l'état civil :

M. Demont

Papiers présentés :

1. Promesse de mariage écrite.
2. Certificats de publication à Ormont-Dessous, Charannes-le-Teyron, Dixy, Le Locle et la Brievine

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Ormont-Dessous, la Sarraz, Le Locle et la Brievine

Registre des mariages A.

N^o 5.

Schopfer et Fiquet

Aujourd'hui deux septembre mil huit centneuf cent dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Schopfer, Fernand, garde-frontière

Lieu d'origine et de domicile :

de Lauenen (Berne) domicilié à Chancy, avant à

Noms des parents :

fils de Jules-Henri-Victor Schopfer et de Jenny-Louise née Challet

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Cottens (Vaud) le cinq mai mil huit cent huitante six

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Fiquet, Annette-Henriette-Lydie, couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Chenit (Vaud) domiciliée à Cottens

Noms des parents :

fille de Laurent-Julien Fiquet et de Eugénie née Raymond

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Vullierens le quatorze août mil huit cent quatre-vingt

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Chancy et à F-Sacconex le dix août à
Lauenen et au Chenit le onze août, à Cottens le quatorze août mil
neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Schopfer F^e
A. Schopfer

des témoins :

A. Delafontaine à Chancy
Muina Adrien id

L'officier de l'état civil :

M. Bonnot

Papiers présentés :

Autorisation de l'officier
de l'état civil de Chancy
de célébrer le mariage
à Chancy

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lauenen, Le Sentier
au Bureau cantonal
d'état civil à Genève.

N^o 6.
 Longchamp et
 Clerc née Curt

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui seize septembre mil ~~huit cent~~
~~neuf cent dix~~ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Longchamp, Arthur-Ulysse, agriculteur
 de L'Isle et Charannes-le-Teyron domicilié à Charannes-le-Teyron
 fils de Marc Longchamp et de Frosine-Jeanne née Durannois
célibataire

né à Charannes-le-Teyron le vingt-un février mil huit cent septante
huit

et

2. Clerc née Curt, Jeanne-Lucie-Eugénie, sans profession
 de Grancy domiciliée à Grancy

filles de Jean-François Curt et de Marie-Flavie Tacelet

veuve de Louis-Marc Clerc dès le vingt mars mil neuf cent quatre

née à Jougne (France) le quatorze juin mil huit cent septante
huit

Les publications ont eu lieu à L'Isle, Charannes-le-Teyron et Grancy
 le premier septembre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Arthur Longchamp
Lucie Longchamp

des témoins :

Henri Gachet, à Grancy
Adolphe Arthur id

L'officier de l'état civil :

M. Berront

Papiers présentés :

1^o promesse de mariage écrite.
 2^o certificats de publication
à L'Isle, Charannes-le-Teyron
et Grancy

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de

L'Isle

N° 7.

Desponds et
Bretegnny.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui seize septembre mil huit cent
neuf cent dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Desponds, Constant-Henri, employé de commerce
de Lussery domicilié à Cossonay
fils de Constant Desponds et de Roine-Zoëlie née Richard
célibataire

né à Lussery le vingt-neuf mars mil huit cent huitant
te six

et

2. Bretegnny, Clara-Hélène, sans profession
de Reverolles domiciliée à Cottens
fille de Constant-Louis Bretegnny et de Alice-Pathildene née Baudet
célibataire

née à Cottens le vingt-deux décembre mil huit cent
nonante

Les publications ont eu lieu à Cossonay le dix-neuf août, à Lussery, Re-
verolles et Cottens le vingt-août mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Et Desponds
Clara Desponds

des témoins :

Jahier Devantay à Grancy
Mouret id

L'officier de l'état civil :

M. Demont

Papiers présentés :

1° Autorisation de l'officier
de l'état civil de Cossonay
de célébrer le mariage à Grancy et Vullierens

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

La Sarraz, Cossonayet Vullierens

Vu le 5 octobre
1910. Le Préfet,
Ch. Bada

N° 8.

Aujourd'hui trois novembre mil huit cent

Noverraz et neuf cent dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

Jaquier

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Noverraz, Jacques-Louis, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Bully et Lutry domicilié à Sausanne

Noms des parents :

fils de Jacques-Louis-Samuel^{Mo} Noverraz et de Augusta-Joséphine Noverraz

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Sausanne le vingt-neuf février mil huit cent huit

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Jaquier, Bertha

Lieu d'origine et de domicile :

de Benges et Fréverenges domiciliée à Cottens d'Yverges

Noms des parents :

fille de Armand-Henri Jaquier et de Jeanne-Marie De Siebenthal

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à St-Saphorin d'Yverges le quatorze décembre mil huit cent huit

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sausanne le huit, à Bully le neuf, à Benges
à Fréverenges le dix, à Cottens le onze, à Lutry le douze octobre mil
neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jacques-Louis Noverraz
Bertha Jaquier

des témoins :

J. Goldner 10 Rue d'Yverges
Ch. Jaquier Cottens

L'officier de l'état civil :

M. Benoit

Papiers présentés :

Autorisation de l'officier de
l'état civil de Sausanne de
célébrer le mariage à
Grancy

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Bully, Lutry, Sausanne
et Lonay

Registre des mariages A.

N^o 9.
 Neuschwander
 et
 Besson.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit novembre mil huit cent
 neuf cent dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Neuschwander Alois, laitier

de Langnau (Bene) et Senarclens domicilié à Sévery

fils de Henri-Louis Neuschwander et de Aline née Guico

célibataire

né à Senarclens le vingt-huit septembre mil huit cent
 quatre-vingt-trois

et

2. Besson Léa, sans profession

de Chapelles et Eclépens domiciliée à Sévery

fille de Charles-Jules Besson et de Louise-Fanny née Brisoy

célibataire

née à Fenthalaz le vingt-huit mai mil huit cent
 quatre-vingt-six

Les publications ont eu lieu à Langnau, Senarclens, Chapelles et Eclépens le quatorze octobre, à Sévery le treize octobre mil neuf
 cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alois Neuschwander
 Léa Neuschwander

des témoins :

Clara Neuschwander à Langnau
 Auguste Adrien id

L'officier de l'état civil :

M. Besson

Papiers présentés :

1. Promesse de mariage écrite.
 2. Certificats de publication à
 Langnau, Senarclens, Chapelles,
 Eclépens et Sévery.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Langnau, Bononay, St-
 Georges et La Sarraz.

N° 10.

*Meyer et
Zwahlen*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-un novembre* mil *huit cent*
neuf cent dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Meyer, Adolphe, fonctionnaire b. F. F.*

de *Kümlingen (Bâle C)* domicilié à *Berne*

fil de *Adolphe Meyer* et de *Maria née Egger*

célibataire

né à *Chiasso* le *vingt-sept juillet* mil *huit cent huit* *sept-*

et

2. *Zwahlen, Mina-Alice, sans profession*

de *Gessenay (Berne)* domiciliée à *Cottens*

fille de *Jean-Auguste-Louis Zwahlen* et de *Olive-Rosine née Roulin*

célibataire

née à *Cottens* le *vingt-sept janvier* mil *huit cent huit* *te huit*

Les publications ont eu lieu à *Berne, à Saanen et à Cottens le onze*
octobre, à Kümlingen le treize octobre mil *neuf cent dix*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Adolphe Meyer
Mina Meyer

des témoins :

J. Meyer-Egger à l'heure
Zwahlen, Cottens

L'officier de l'état civil :

M. Bernon

Papiers présentés :

Autorisation de l'officier de
l'état civil de Berne, de cé-
lébrer le mariage à Grenchy

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Buchten, Berne et
Gessenay

Registre des mariages A.

N°

~~Aujourd'hui~~ Le numéro 10 à la page 161 est ~~mil huit cent~~
~~celui de la dernière~~ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

Nom et profession de l'époux :

~~comparu~~ : inscription faite dans l'année 1910. Les
+ deux doubles du présent registre sont conformes

Lieu d'origine et de domicile :

de ~~ce que nous certifions~~ domicilié à

Noms des parents :

fil(s) de ~~et de~~ Grancy 7 janvier 1911.

Etat civil :

L'officier de l'état civil

Date de la naissance :

né à ~~le~~ Grancy ~~le~~ 7 janvier 1911.
M. Demont



et

Nom et profession de l'épouse :

Un double a été remis le 8 janvier 1911 à

Lieu d'origine et de domicile :

de l'autorité cantonale domiciliée à en exécution

Noms des parents :

fil(le) de l'article 2 de la loi et de

Etat civil :

Grancy 8 janvier 1911.

Date de la naissance :

née à ~~le~~ Grancy ~~le~~ 8 janvier 1911.
L'officier de l'état civil



Date des publications :

Les publications ont eu lieu à ~~le~~ Grancy ~~le~~ 8 janvier 1911.
M. Demont

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

N° 1.
Scheidegger & Euan née Henry.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze février mil ~~huit cent~~

neuf cent onze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Scheidegger, François-Robert, maréchal

de Erub (Bière) domicilié à Cottens

fil de Frédéric Scheidegger et de Anna-Maria Lauper
célibataire

né à Morges le onze septembre mil huit cent huitante

et

2. Euan née Henry, Susanne-Adèle-Eugénie

de Tallorbes domiciliée à Cottens

fille de Adolphe-Lucien Henry et de Susanne-Françoise née Henry
veuve de Jules Euan dès le huit octobre mil neuf cent neuf

née à Tullierens le quatorze août mil huit cent septante
trois

Les publications ont eu lieu à Erub, Cottens et Tallorbes le vingt
cinq janvier mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Scheidegger Robert.
Adèle Scheidegger

des témoins :

Celestin Henry à Tullierens
Marie Dégailles

L'officier de l'état civil :

M. Demont

Papiers présentés :

1° Promesse de mariage écrite.
2° Certificats de publication
à Erub, Cottens et Tallorbes.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Erub et Tallorbes.

Registre des mariages A.

N° 2.

Meylan et
Delacrausaz née
Belet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq avril ~~mil huit cent~~
mil neuf cent onze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Meylan, Henri-Emile, agriculteur
de Chenit domicilié à Sévery
fils de Louis-Henri Meylan et de Henriette-Marie née André
célibataire

né à Sévery le vingt-un novembre mil huit cent huit
tante-six

et

2. Delacrausaz née Belet, Anna-Hortense, ménagère
de Epalinges domiciliée à Sévery
fille de Louis-Daniel Belet et de Jeanne-Françoise née Chappuis
divorcée de François-Auguste dit Gustave Delacrausaz d'ici le
deux juin mil neuf cent dix
née au Mont Housanne le vingt-cinq juin mil huit cent soixante-quatre

Les publications ont eu lieu à Sévery et au Brassus le quatre avril
au Sentier le cinq avril et à Epalinges le six avril mil neuf
cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Meylan
Hortense Delacrausaz

des témoins :

Ferdinand Lévassier à Rancy
Maurice Adrien

L'officier de l'état civil :

M. Demont

Papiers présentés :

1° Promesse de mariage écrite.
2° Certificats de publication
au Brassus, au Sentier, à
Sévery et à Epalinges.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Le Sentier et Epalinges

leur jugement du Tribu-
nal du district de Cosson-
nay rendu en date du
30 octobre 1924, de dé-
clarer définitif et exécutoire
le 28 novembre 1924.
Le mariage inscrit
ci-contre a été dis-
sout par le divorce
Inscrit le 11 décembre
1924. L'officier de l'état civil
M. Demont
Communiqué
au Dépt. de J. P.



N^o 3
 Devantay et
 Sexauer.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux mai mil huit cent
 neuf cent onze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Devantay, Charles-Louis-Emile, valet de chambre
 de Grancy domicilié à Grancy
 fils de Julien-Emile Devantay et de Julie née Martin
 célibataire

né à Grancy le dix-huit mai mil huit cent quatre-vingt-neuf

et
 2. Sexauer, Julia-Éléonore, modiste
 de Plainpalais domiciliée à Bologne
 fille de Louis Sexauer et de Jeanne-Elisa née Robert
 célibataire

née à Bologne le dix-sept octobre mil huit cent quatre-vingt-huit

Les publications ont eu lieu à Grancy le six mai, à Plainpalais le huit mai, à Bologne le neuf mai mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Devantay
Éléonore Devantay

des témoins :

Julien Devantay à Grancy
Genevieve Devantay

L'officier de l'état civil :

M. Demont

Papiers présentés :

1^o Promesse de mariage écrite.
 2^o Certificats de publication
à Grancy, Plainpalais et Bologne.

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Plainpalais et
Bologne

Registre des mariages A.

N° 4.

Bolay et
Moinat.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois mai mil-huit-cent
neuf-cent-onze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Bolay, Ulysse-Alfred, agriculteur
de Sampigny domicilié à Coinsins
fils de Gustave-Jean-Louis Bolay et de Eugénie-Elise née Aubert
célibataire

né à Sampigny le six-huit juillet mil-huit-cent-huitante
sept
et

2. Moinat, Louisa, sans profession
de Larigny domiciliée à Grancy
fille de Louis-Henri Moinat et de Marianne née Moser
célibataire

née à Vullierens le quatorze février mil-huit-cent-
huitante-six

Les publications ont eu lieu à Grancy le sept mai, à Coinsins et à
Larigny le huit mai, à Sampigny le neuf mai mil neuf-cent-
onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ulysse Bolay
Louisa Bolay

des témoins :

Louis Ruffin à Grancy
Be. Ther. Ruffin id.

L'officier de l'état civil :

M. Dement

Papiers présentés :

autorisation de l'officier
de l'état civil de Beignins
de célébrer le mariage à
Grancy

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Sampigny, Beignins
et Villars 4 gens

M. le 6 octobre
1911. Le Préfet
A. Bachelon

N° 5.

Paquier et
Schmidt

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze octobre mil huit cent

neuf cent onze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Paquier, Emile, agriculteur

de Danges et Tréverenges domicilié à Bottens

fils de Armand-Henri Paquier et de Jeanne-Marie De Siebenthal
célibataire

né à St-Saphorin l'évêque le seize février mil huit cent huitante

et

2. Schmidt, Elise-Marthé-Eugénie, sans profession

de Taux, Laigny et Vorb domiciliée à Taux

fille de Marc-Rodolphe Schmidt et de Elise-Jenny-Fanchette née
Panchaud
célibataire

née à Taux le cinq février mil huit cent huitante

Les publications ont eu lieu à Bottens et à Vorb le dix huit septembre, à
Taux et à Laigny le dix neuf septembre, à Danges et à Tréverenges le
vingt septembre mil neuf cent onzeAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

E. Paquier

E. Paquier

des témoins :

H. Schmidt Taux

A. Schmidt Collombier

L'officier de l'état civil :

M. Bernon

Papiers présentés :

1° Promesse de mariage écrite.
2° certificats de publication
à Danges, Tréverenges, Bottens,
Taux, Laigny et Vorb.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lomay, Tuffens le châ-
teau, Villers d'Yerno
et Vorb.

Registre des mariages A.

N° 6.
Trenthardt
et
Heylan.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit octobre mil huit cent
neuf cent onze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Trenthardt, Charles-Henri, agriculteur
de Lweisimmen domicilié à Sévery
fils de François-Gustave Trenthardt et de Henriette née Carel
célibataire

né à S. Saphorin 4.16. le huit janvier mil huit cent huitante
et

2. Heylan, Marie, ménagère
de Lehenit domiciliée à Sévery
fille de Edouard Heylan et de Henriette-Jeanne-Marie
née Gardier
célibataire

née à Sévery le quatorze août mil huit cent
nonante

Les publications ont eu lieu à Sévery le quatorze septembre, à Lweisimmen
le quinze septembre, au Sentier et au Brassus le seize septem
bre mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Trenthardt Charles
Marie Trenthardt

des témoins :

Eugène Thiebaut à Granay
Morne et

L'officier de l'état civil :

M. Demont

Papiers présentés :

1° Promesse de mariage écrite.
2° Certificats de publication à
Lweisimmen, Sévery, Le Sentier
et le Brassus

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lweisimmen et
Le Sentier

N° 7.
 Saquier et
 Challet.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix novembre mil huit cent

neuf cent onze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Saquier, Lucien-Henri, agriculteur

de Benges et Tréverenges domicilié à Cottens

fil de Armand-Henri Saquier et de Jeanne-Joie de Siebenthal
 célibataire

né à St-Saphorin 7^{le} le vingt-un janvier mil huit cent huitante-un

et

2. Challet, Hélène, sans profession

de Cottens domiciliée à Cottens

fille de Jean-Louis Challet et de Louise-Janny-Henriette née
 Belar
 célibataire

née à Cottens le dix octobre mil huit cent huitante-deux

Les publications ont eu lieu à Cottens le onze octobre, à Benges
 et à Tréverenges le douze octobre mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Lucien Saquier
 Hélène Saquier

des témoins :

St. Saquier à Cottens
 Hélène Challet

L'officier de l'état civil :

M. Demont

Papiers présentés :

1° Promesse de mariage écrite.
 2° Certificats de publication
 à Benges, Tréverenges et Cottens.

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de

Lomay

N° 8.

Clerc et Chamot

Aujourd'hui dix novembre mil huit cent neuf cent onze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Clerc, Julien-Charles, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Grancy domicilié à Grancy

Noms des parents :

fils de Fanny-Baroline Clerc et de

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Grancy le dix-huit avril mil huit cent septante-sept

Nom et profession de l'épouse :

2. Chamot, Hélène-Marie, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de La Chaux domiciliée à Romanel 7^e

Noms des parents :

fille de Alexis Chamot et de Jeannette-Marie, née Clerc

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Villars-Lussery le vingt-cinq octobre mil huit cent quatre-vingt onze

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Grancy et à La Chaux le vingt-six octobre, à Romanel le vingt-sept octobre mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Julien Charles Clerc
Hélène Marie Clerc

M. Beronay à Grancy
Anna Quantay id.

L'officier de l'état civil :

M. Demont

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

1° Promesse de mariage écrite.
2° certificats de publication à Grancy, La Chaux et Romanel Collombier

Par jugement du Tribunal du district de Morges en date du 21 janvier 1927 de l'arrêté définitif exécutoire le 13 avril 1927, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à 2 ans le délai pendant lequel l'époux ne pourra contracter un nouveau mariage. Inscrit le 20 avril 1927. L'officier de l'état civil: M. Demont Com. au D^e J. et P.



N° 9.
Barbey et Challet

Aujourd'hui quinze décembre mil huit cent

neuf cent onze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Barbey, Juste-Albert, menuisier

Lieu d'origine et de domicile :

de Féchy et Bougy-Tillars domicilié à Bottens

Noms des parents :

fils de Paul-Julien Barbey et de Charlotte-Frédérique née Benoit

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Féchy le quinze novembre mil huit cent huit

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Challet, Céline, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Bottens domiciliée à Bottens

Noms des parents :

fille de Jean-Louis Challet et de Louise-Jenny-Bernicte née Bilan

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Bottens le seize février mil huit cent huit

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bottens le vingt-deux novembre, à Féchy et à Bougy-Tillars le vingt-trois novembre mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Juste Barbey
Céline Barbey

des témoins :

Eugène Thiébaud à Féchy
De Laquie Bottens

L'officier de l'état civil :

M. Demont

Papiers présentés :

1° Promesse de mariage écrite.
2° Certificats de publication
à Féchy, Bougy-Tillars et Bottens.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Aubonne

Registre des mariages A.

N° _____

~~Aujourd'hui~~ Le numéro 9 à la page 171 est ~~mil huit cent~~
 celui de la dernière ~~par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont~~
~~compars~~: inscription faite dans l'année 1911. Les
 deux doubles du présent registre sont confir-
 mes. Ce que nous certifions domiciliés à _____
 fils de _____ Grancy et de 6 janvier 1912 _____
 L'officier de l'état civil _____
 né à _____ le _____ M. Demont _____



Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Un double a été remis le 6 janvier 1912 à
 de l'Autorité cantonale, domiciliée à _____ en exécution
 fille de de l'article 2 de la loi _____
 Grancy 6 janvier 1912 _____
 née à _____ le _____ L'officier de l'état civil _____
 Les publications ont eu lieu à _____ M. Demont _____



Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de _____

N° 1.
Moret et Devenoge

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

à Grancy

Aujourd'hui quatre avril mil huit cent
neuf cent douze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Moret Charles distillateur

de Blarmont domicilié à Grancy

fil de Antoine Jules Moret et de Rosine née Baliquet, décédés
célibataire

né à Blarmont le cinq avril mil huit cent huitante six

et

2. Devenoge Aimée Marie

de La Sarraz domiciliée à Grancy

fille de Charles Alfred Devenoge et de Marie Louise née Corbois
les deux à Grancy
célibataire

née à Etoy le huit mars mil huit cent nonante trois

Les publications ont eu lieu à Grancy le 28 février, à Blarmont
et à La Sarraz le 29 février 1912

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Moret
M^{me} Aimée Moret

des témoins :

Julien Elie agriculteur à Grancy
Hélène Elie à Grancy

L'officier de l'état civil :

M. Demont

Papiers présentés :

- 1° Promesse de mariage écrite.
- 2° Certificats de publication à Blarmont et La Sarraz.
- 3° Consentement du père et de la mère de l'épouse mineure.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Vullierens et
La Sarraz.

Valle 10 Septembre 1912.
Le Préfet,
Ch. Bada

Registre des mariages A.

N^o 2.
Devantay et Vix

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

à Grancy

Aujourd'hui quatre octobre mil huit cent
neufcent douze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Devantay, Camille-Edmond, agriculteur
de Grancy domicilié à Grancy
fils de Edmond-Charles Devantay et de Sophie-Jane-Augustine née
Bumauchiez
célibataire

né à Grancy le dix-sept février mil huit cent quatre
vingt-dix

et
2. Vix, Marguerite, couturière
de Lunerville (France) domiciliée à Forges-avant-Fourich
fille de Léon Vix et de Jeanne née Schaufelberg
célibataire

née à Plainpalais le vingt-février mil huit cent
quatre-vingt-dix

Les publications ont eu lieu à Grancy le quatre septembre, à Rimes le 11
à Lunerville le sept, à Sauvigny le 12, à Lunerville le neuf septem-
bre mil neuf cent douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Devantay Camille
Marguerite Devantay

des témoins :

M. Devantay - agriculteur Grancy
Anna Devantay - ménagère id

L'officier de l'état civil :

M. Demont

Papiers présentés :

1. Promesse de mariage.
2. 3. Actes de naissance des fiancés.
4. Certificat de nationalité des fiancés. Forges, Fourich et
5. Les actes de publication de mariage à la chancellerie d'état
à Grancy, Lunerville, Forges, Fourich,
Rimes et Paris
6. Certificat de capacité matrimoniale.
7. Autorisation du conseil d'état.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

N° 3.
Cardy et Girard

à Grancy
Aujourd'hui six décembre mil huit cent

neuf cent douze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Cardy, Adrien, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Sampigny domicilié à Sampigny

Noms des parents :

fils de François-Henri-Auguste Cardy et de Louise Henriette nie Dou-

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Sampigny le six septembre mil huit cent septante-neuf

Nom et profession de l'épouse :

2. Girard, Berthe ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Sévery domiciliée à Sévery

Noms des parents :

fille de Henri-Louis Girard et de Marie-Rosalie de Sichen
hal, actuellement femme Brieg à Sévery

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Sévery le onze novembre mil huit cent qua-
tre vingt-dix

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sampigny le quinze et à Sé-
very le seize novembre mil neuf cent douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Adrien Cardy
Berthe Cardy

des témoins :

Eugène Niebau
Jules Desautels

L'officier de l'état civil :

En. Demont

Papiers présentés :

certificat de publication

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de

Sampigny

Registre des mariages A.

N° _____

Aujourd'hui _____ mil huit cent _____

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

1. Le numéro 3 à la page 175 est celui de la dernière inscription faite domicilié à dans l'année fils de 1912, mil neuf cent et de douze. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce né à que nous certifions.

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

et Granville le 6 janvier 1918.

2. L'officier de l'état civil

de domiciliée à In. Demont

fille de et de

née à le

Les publications ont eu lieu à

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

N^o 1.
Lissot et Favet

à Grancy
Aujourd'hui vingt-huit mars mil huit cent
mil neuf cent treize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Lissot, Robert-Rodolphe, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Grancy domicilié à Grancy

Noms des parents :

fils de Charles-Henri-Julien Lissot et de Félicie-Marie-Louise née Desprez

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Grancy le neuf juillet mil huit cent quatre vingt-
vingt-cinq

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Favet, Emma-Henriette, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Bussy domiciliée à Senarclens

Noms des parents :

fille de Jules-Louis Favet et de Jenny-Lina née Spingard

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Senarclens le dix-sept février mil huit cent quatre
vingt-trois

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Grancy et à Senarclens le vingt-huit
février, à Bussy le premier mars mil neuf cent treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Robert Lissot
Emma Lissot

des témoins :

W. Buri à Grancy laitier
C. Buri Grancy ménager

L'officier de l'état civil :

M. Demour

Papiers présentés :

1: Procurse de mariage.
2: et 3: actes de naissance des fiancés Villars d'Yens et
4: Les actes de publication de Coponay.
mariage à Grancy, Bussy
et Senarclens.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Vallet 27 fév 1913.
Le Préfet,
H. Bada

Registre des mariages A.

N° 2.

Devantay et
Devantay.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

à Grancy
Aujourd'hui vingt-deux novembre mil huit cent

neuf cent treize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Devantay, Emile-Charles-Jules, agriculteur
de Grancy domicilié à Grancy
fils de Julien-Emile Devantay et de Julie née Martin
célibataire

né à Grancy le vingt novembre mil huit cent quatre
vingt-sept

et
2. Devantay, Valentine-Éthilde, sans profession
de Grancy domiciliée à Grancy
fille de Rodolphe Devantay et de Marie née Gaudin
célibataire

née à Grancy le seize août mil huit cent nonante-deux

Les publications ont eu lieu à Grancy le vingt-six octobre mil
neuf cent treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Devantay
Valentine Devantay

des témoins :

Arnold David fils Agence St Denis
Marie Gaudin Chevilly

L'officier de l'état civil :

M. Demont

Papiers présentés :

- 1° Promesse de mariage.
- 2° et 3° Actes de naissance des fiancés
- 4° Acte de publication de mariage à Grancy.

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

N° _____

Aujourd'hui Le numéro 2 à la page 178 mil huit cent est celui de la du par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

Nom et profession de l'époux :

comparu: nière inscription faite dans ce registre. te, clôturé ce jour conformément à la

Lieu d'origine et de domicile :

de circulaire du Département de Justice domicilié à

Noms des parents :

fil de tice et Polico du et de 11 novembre 1911 83.

Etat civil :

Grancy 31 Décembre 1913

Date de la naissance :

né à _____ le _____



L'officier de l'état civil M. Semont

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

de _____ domiciliée à _____

Noms des parents :

fille de _____ et de _____

Etat civil :

Date de la naissance :

née à _____ le _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de _____

N° _____

Aujourd'hui Le numéro 2 à la page 178 mil huit cent
 est celui de la de par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu: nière inscription faite dans ce regis-
tr. te, clôturé ce jour conformément à la
de circulaire du Département de jus-
de tice et Police du et de 11 novembre 1911 83.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Grancy 31 Décembre 1913

né à _____ le _____



L'officier de l'état civil
M. Semont

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

de _____ domiciliée à _____

filles de _____ et de _____

née à _____ le _____

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de _____

N^{os}

Noms

Folio

1886

4 André & Lecomte

43

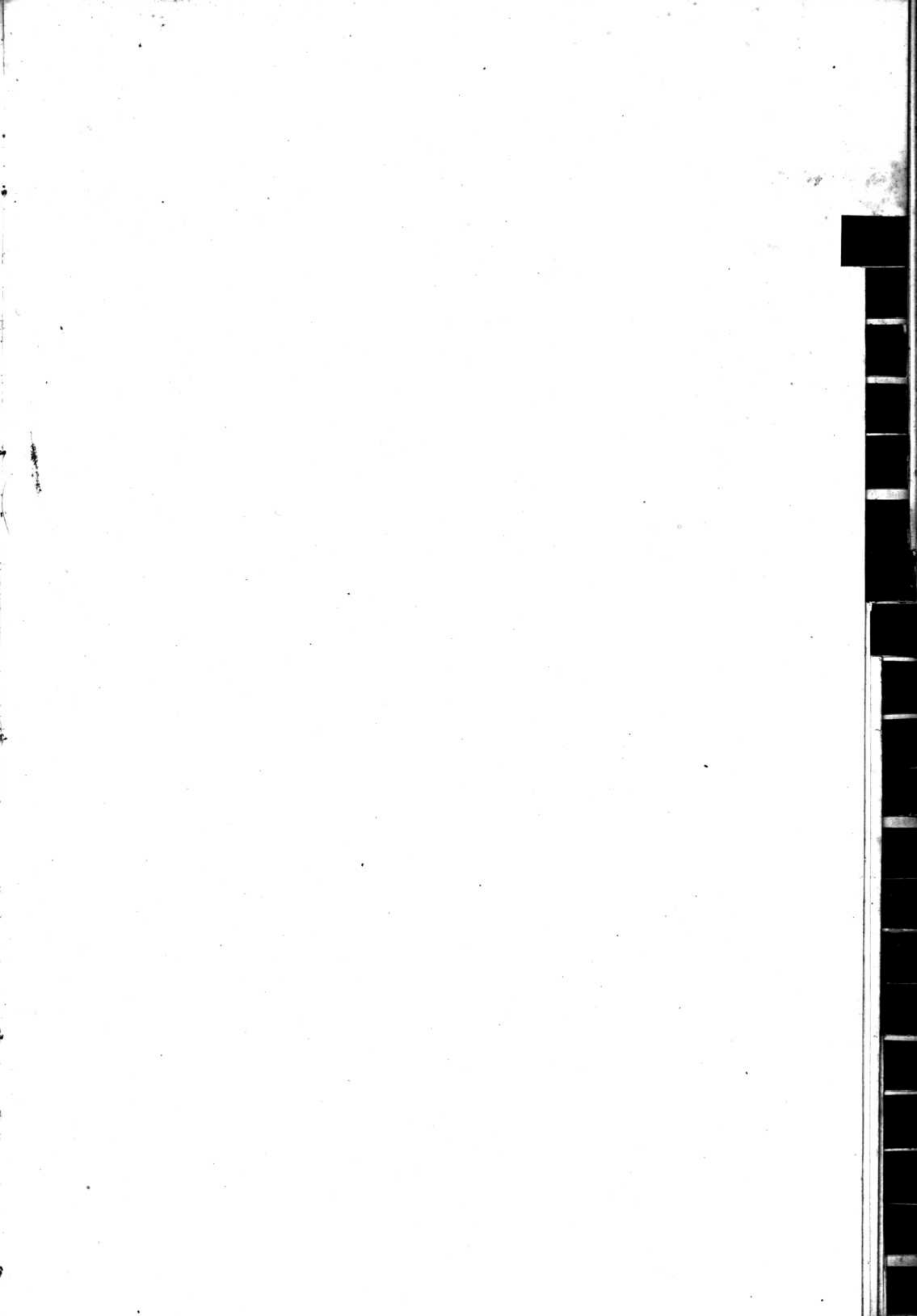
No	Noms	Folio	No	Noms	Folio
	1878				
	2 Bossen & Krieg	14			
	4 Bellaz ¹⁸⁸⁰ & Hojfer	20			
	1 Bohmi ¹⁸⁸⁴ & Belaz	30			
	3 Bertholet ¹⁸⁸⁵ & Pittet	35			
1886	1 Brechon & Devantay	40			
1887	2 Bertholet & Turdy	45			
	9 Burney ¹⁸⁸⁷ & Diment	52			
	3 Barbey ¹⁸⁸⁸ & Fuchs	55			
	6 Bellins ¹⁸⁹¹ & Zimmermann	73			
1893	2 Bottens & Chamot	80			
1896	4 Burnier & Rochet	95			
1897	2 Baud & Devantay	97			
1899	3 Berney & Hermann	105			
1901	2 Baud & Bottens	114			
1902	1 Buri & Favet	124			
1904	1 Braissant & Hojfer	130			
1905	1 Borey & Hoingard	134			
1908	4 Barbey & Bigazzi	147			
1910	2 Barbey & Boinat	153			
	4 Bonzon & Liguereux	155			
	9 Besson & Heuschwander	160			
1911	4 Bolay & Boinat	166			
	9 Barbey & Challet	171			
1882	1 Bellens & Desjouds	23			

No	Noms	Folio	No	Noms	Folio
	¹⁸⁷⁶				
1	Collet - Magnenet	1			
4	Cochet - Bilaz	4			
7	Cart - Pittet	7			
1	Curchod Polichet ¹⁸⁷⁷	8			
4	Chambrens et ¹⁸⁸⁸ Lammichy	56			
2	Cretegnay et ¹⁸⁸⁹ Baudet	60			
1	Clere et ¹⁸⁹⁰ Clere	61			
1893	1 Clement et David	79			
1894	3 Cand et Perret nee Fauder	88			
	4 Borthay et Junkert	89			
1897	5 Bugny et Gisclon	100			
1900	2 Cretegnay et Devantay	108			
"	4 Clere et Geller	110			
1902	3 Clement et Jaunin	118			
1903	1 Carrara et Walther	126			
1906	1 Courvoisier et Grasset	137			
"	nee Borel	"			
"	3 Buchon et Besson	139			
1907	2 Cretegnay et Schwab	142			
1910	1 Blouse et Devantay	152			
1911	7 Challet et Faquier	169			
	8 Clere et Chamot	170 (divorce 1937.)			
	8 Chamot et Clere	170			
	9 Challet et Barbey	171			

Ann.	Noms	Folio
	3 Debluc ¹⁸⁷⁶ - Vermeil	5
	2 Devantay ¹⁸⁸⁰ & Dumauthiez	18
	3 Devantay & Cherpillod	19
	1 Desponds & ¹⁸⁸¹ Bettens	23
	3 Dupuis & Devantay	25
	6 Decollogny ¹⁸⁸⁵ & Richard	38
	7 Dement & Rossy	39
	1 Devantay & ¹⁸⁸⁷ Thonney	44
	3 Decuarez & Felichet	46
	5 Devantay & Martin	48
	2 David & ¹⁸⁸⁸ Jaumin	54
	5 David & Devantay	57
	4 Donle & ¹⁸⁹¹ Chatinay	71
1892	2 Devantay et Gaudin	75
1893	4 Duwannis et Guet	82
1894	1 Duperré et Demut	86
1895	1 Demout et Guet	90
1896	3 David et Deferr	94
1898	1 Dumauthiez et Linden	101
1899	1 Descombes et Clerc	103
1900	2 David et Braissant	117
"	4 Bottrous et Devantay	119
"	5 Dubugnon et Chauvet	120
1903	2 Devantay et Haberjahn née Widmer	127
1908	2 Devantay. M. Devantay Anna	145
	3 Devantay. M. Devantay Adile	146
1909	1 Devantay et Egger	148
1910	3 von Siebenthal et Girard et	154
	7 Desponds et Bretegnny	158
1911	2 Delacrausaz née Belet et	164
	" Hoylelan	"
	3 Devantay et Seauver	165
1912	1 Devenoge et Floret	173
	2 Devantay et Vix	174
1913	2 Devantay ^{le} et Devantay ^{le} Tol	178

Noms

Folio



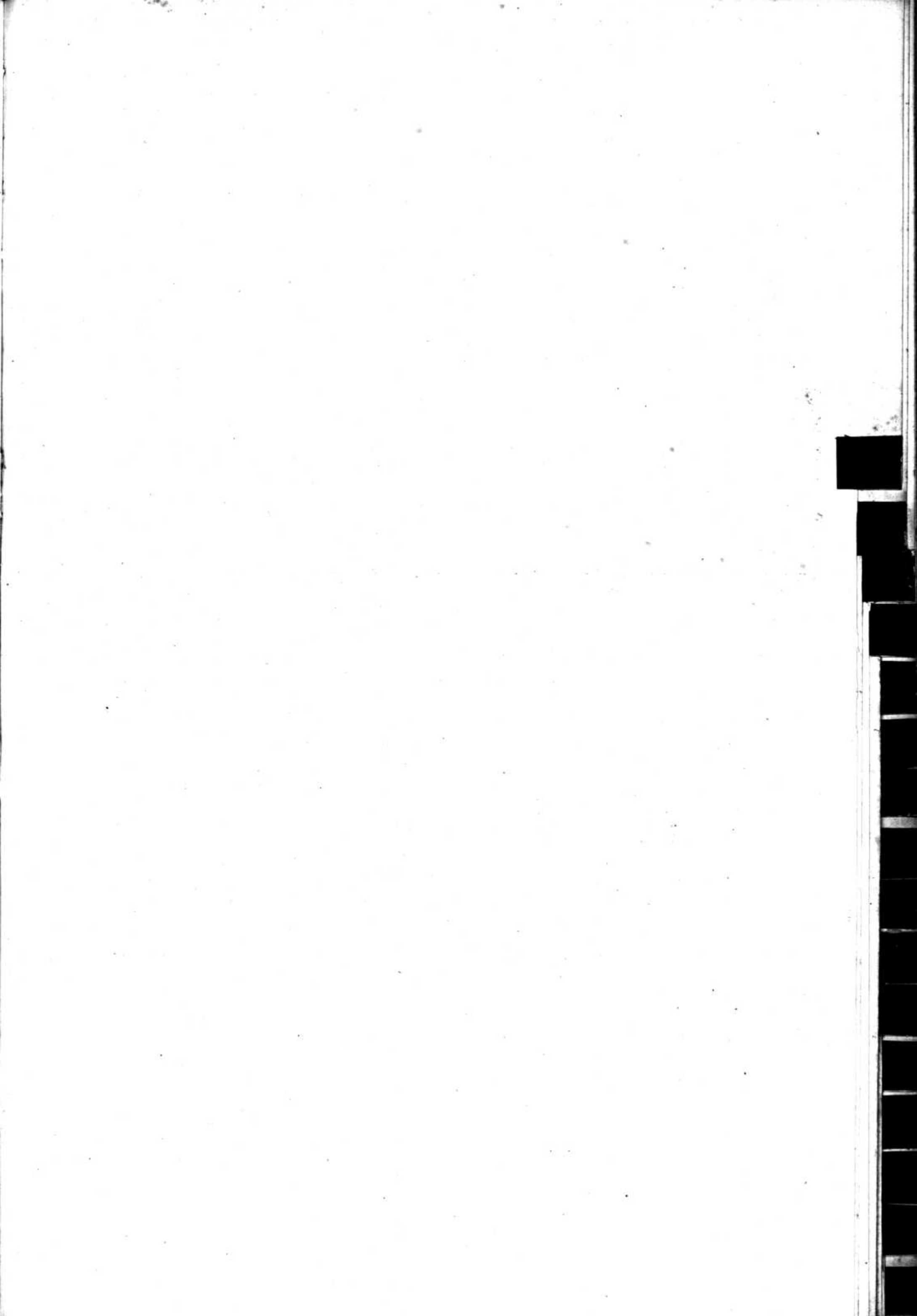
N ^o	Noms	folio N ^o	Noms	folio
1886	3 Favre & Mercier	42		
	7 Fuchs ¹⁸⁸⁷ & Zimmermann	50		
	3 Fuchs ¹⁸⁹¹ & Maurin	70		
1892	4 Favre et Grasset	77		
1898	2 Favre et Heuschwender	102		
1900	1 Favre et David	107		
1913	1 Favre et Cisset	177		

No	Noms	Folio No
2	¹⁸⁷⁶ Golay - Morot	2
<u>2</u>	¹⁸⁸³ Gaudin & Freymond	<u>28</u>
1	¹⁸⁸⁵ Girard & Schopfer	33
<u>2</u>	Girard & Vidmer	<u>34</u>
1892 3	Girardet & Falquet	76
1896 1	Gildou & Zbinden	92
1899 4	Gantig & Gisclon	106
1910 3	Girardet & von Siebenthal	154
1912 3	Girard et Hardy	175

Noms

Folio

No	Noms	Folio	No	Noms
	1884			
	Humberget & Rochat me Boney	31		
1907.	Hählen et bloux	141		



<u>N^o</u>	<u>Noms</u>	<u>Fol.</u>	<u>N^o</u>	<u>Noms</u>	<u>Fol</u>
5	Juret - ¹⁸⁷⁷ Rosset	12			
5	Jaccoud & ¹⁸⁹¹ Buttus	72			

<u>N^o</u>	<u>Noms</u>	<u>Fol.</u>	<u>N^o</u>	<u>Noms</u>	<u>Fol</u>
4	¹⁸⁷⁷ Krieg - Rochat	11			
	¹⁸⁸⁴				
1	Kuffer & Challet	21			
6	¹⁸⁹⁰ Kuffer & Climmt	66			
1	¹⁸⁹¹ Kratzer & Monnet	68			

Nos	Noms	Folio
8	Liquoreux ¹⁸⁸⁷ & Rochat ¹⁸⁹⁴ / rectification p 51	51
2	Ingrin ¹⁸⁹⁰ & Mayer	62
1893 6	Longchamp & Mingard	84
1894 2	Lavauchey & Creteyng	87
1910 6	Longchamp et blere	157
-	nie burt	-

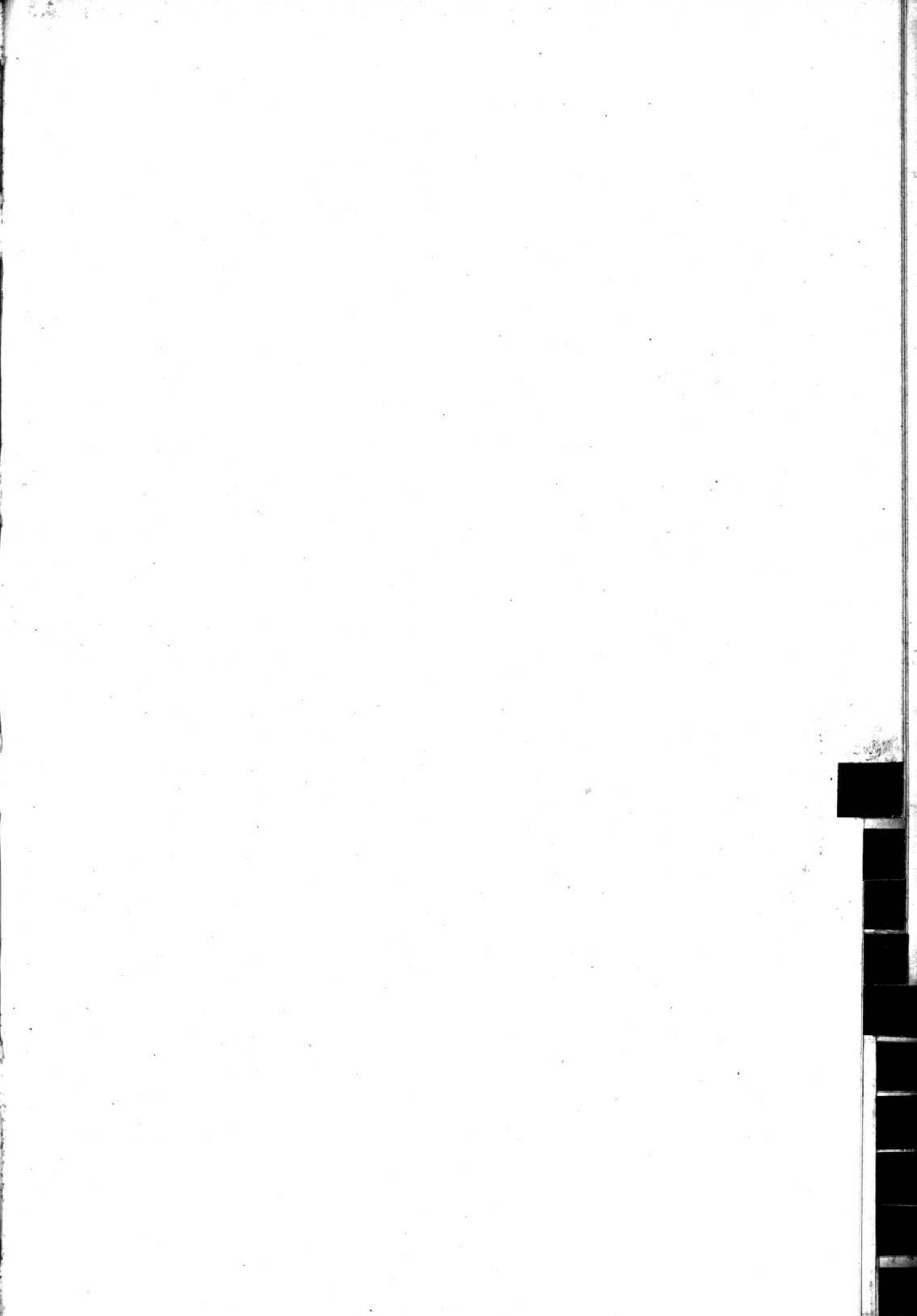
	Noms		Folio
	1876		
	3	Momigley - Challet	3
	1	Meyer & ¹⁸⁸⁰ Dissonstavy	17
	2	Meylan & ¹⁸⁸¹ André	22
	2	Monnet & David né Francoey	24
1886	2	Michot & ¹⁸⁸⁷ Gruoz	41
	4	Monnet & Cissot	47
	6	Minitry & Chamot	49
	6	Meylan & ¹⁸⁸⁸ Muston	58
	3	Meylan & ¹⁸⁹⁰ Gandin	63
	5	Monnet & Grimay	65
	7	Monnet & Cissot	67
1895	2	Maurer et Pichwet	91
1897	3	Monnet et Guet	98
1899	2	Mäder et Lbinden	104
1900	3	Meylan et Besson	109
	5	Magnenat et Favre	111
1902	8	Métrant et Borey	123
1905	2	Métrant et Chaillet	135
1908	1	Monnet et Morel	144
1909	3	Meylan et Bourgeois	150
1910	10	Meyer et Zowahlen	161
1911	2	Meylan et Delacroux	164
		né Belet	"
	4	Moinat et Boley	166
	6	Meylan et Freuthardt	168
1912	1	Moret et Derouge	173

96^m

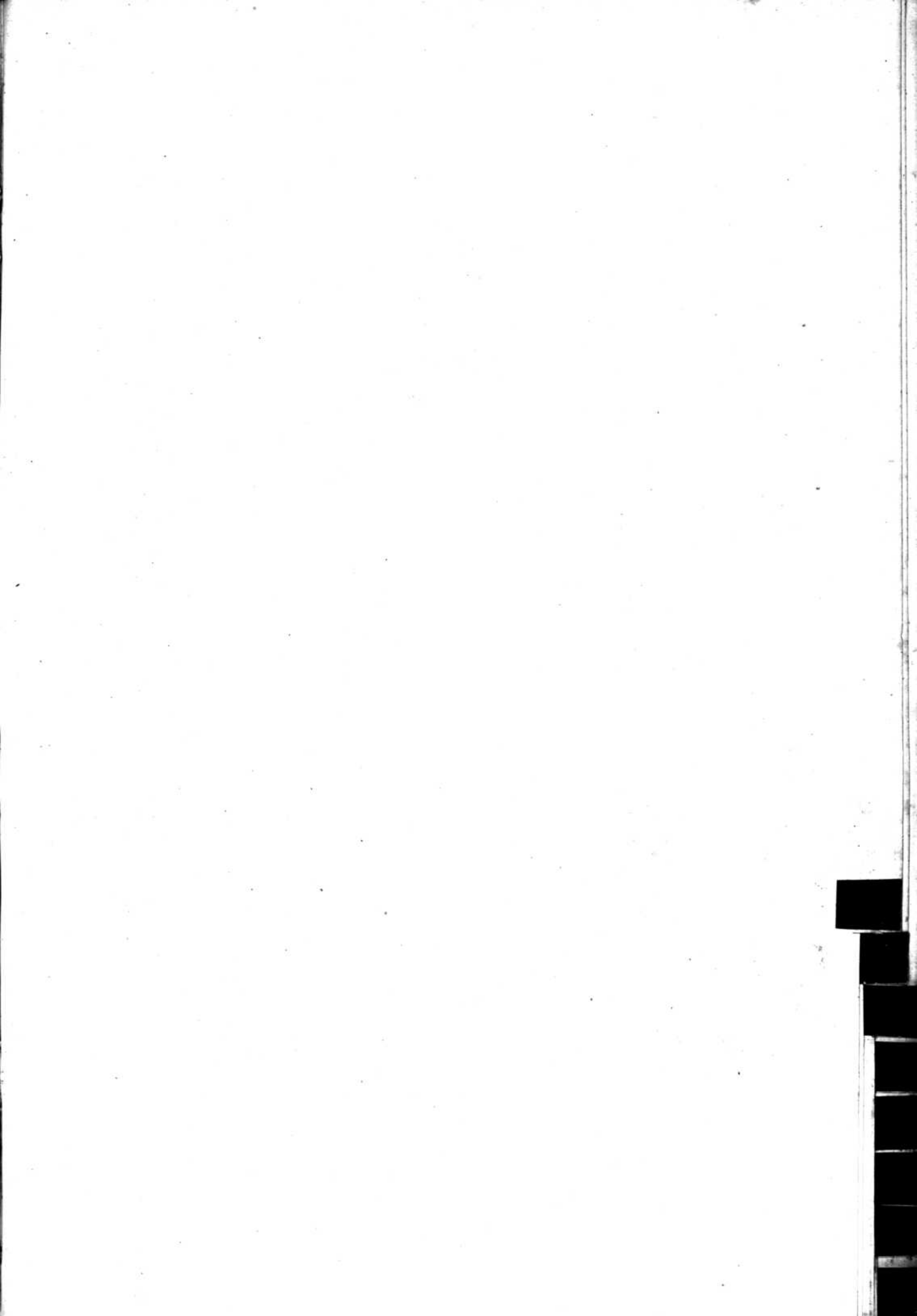
Noms

Folios

1897	1	Nicolier et Joël	96
1904	2	Ruffenegger et Braissant	131
1910	8	Trerroz et Jacquier	154
	4	Meuschwander et Besson	160



	Noms	Folio	Noms	Folio
	1 Pelichet & Schopfer	27		
	3 Pélard ¹⁸⁸⁴ & Morin	32		
	5 Paquier ¹⁸⁸⁵ & Henchoz	37		
	1 Polffy ¹⁸⁸⁹ & Zimmermann	39		
	4 Pelichet ¹⁸⁹⁶ & Lottrens	64		
	1 Paquier ¹⁸⁹¹ & Monnet	68		
1893	3 Pasche et Rochat	81		
1896	2 Todet et Demont	93		
1902	6 Panchaud et Pasche	121		
1903	3 Singuey et Clerc	128		
1904	3 Pélard et Rochat	132		
	4 Pfister et Berantay	133		
1910	9 Taquier et Koveratz	160		
1911	5 Taquier et Schmidt	167		
	7 Taquier et Challet	169		



<u>N^o</u>	<u>Noms</u>	<u>Fol.</u>	<u>N^o</u>
	¹⁸⁷⁷ Robert & Krieg	10	
	¹⁸⁸⁵ Bairoux & Lanquar	36	
1893	Fredard et Crausaz	85	
1902	1 Robert et Hart	116	
1909	2 Trochat et Schmitt	149	

Noms

Fol.

F ^{no}	Noms	Folio
2	Schöpfer & ¹⁸⁷⁴ Peclard	9
1	Schöpfer & ¹⁸⁷⁹ Lavanchy	15
2	Schöpfer & Challet	16
2	Schöpfer & ¹⁸⁸³ Epard	28
1	Schmut & ¹⁸⁸⁸ Girardet	53
1892	1 Schöpfer et Demout	74
	5 Seillon et Gisclon	71
1901	1 Schöpfer et Hauri	113
1912	7 Schöpfer et Solitpicus	122
1910	5 Schöpfer et Tiquet	156
1911	1 Scheitlegger et ^{Erasmus} née Henry	63
	3 Secauer et Derantay	165
	5 Schmidt et Paquier	167

Noms Folio

No	Noms	Folio No
	1876	
6	Tajny-Messoz	6
	1878	
1	Tuller & Challet	13
	1882	
4	Tissot & Desponds	26
1911 1	Evuan nee Henry et Scheidegger	163
6	Treuthardt et Meylan	168
1912 3	Gardy et Girard	175
1913 1	Bissot et Favet	177

Noms Folio

N^o Horns folio

1906 2 Viret et Besson 138
1910 3 von Siebenthal et Girardet 154
1912 2 Viret et Bevanney 174



N ^o	Noms	Folio
5	Lobinden et Kluffer . -	83
4	Limmernmann et Bettens	99
1410	10 Lorzahlen et Speyer	161

